

Gain de 3-1 des Nordiques; Fillion dit non à Weir

pages C-2 et C-3

Badminton: Denise Julien éclipse sa rivale japonaise

pages C-4 et C-5

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Sainte-Foy, Cabano et Montmagny

En page A-5, Vincent Cliche analyse les styles des campagnes électorales des deux partis en présence à Sainte-Foy tandis que Réal Laberge souligne qu'à Montmagny et Cabano, le débat électoral a surtout porté sur des questions économiques. En éditorial, en page A-4, Claude Masson se prononce pour Mme Andrée Boucher à la mairie de Sainte-Foy mais affirme que, pour les postes de conseiller, des candidats valables se retrouvent dans les deux formations politiques ainsi que parmi les indépendants.



LE SOLEIL



85e année, no 256
62 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 29 OCTOBRE 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

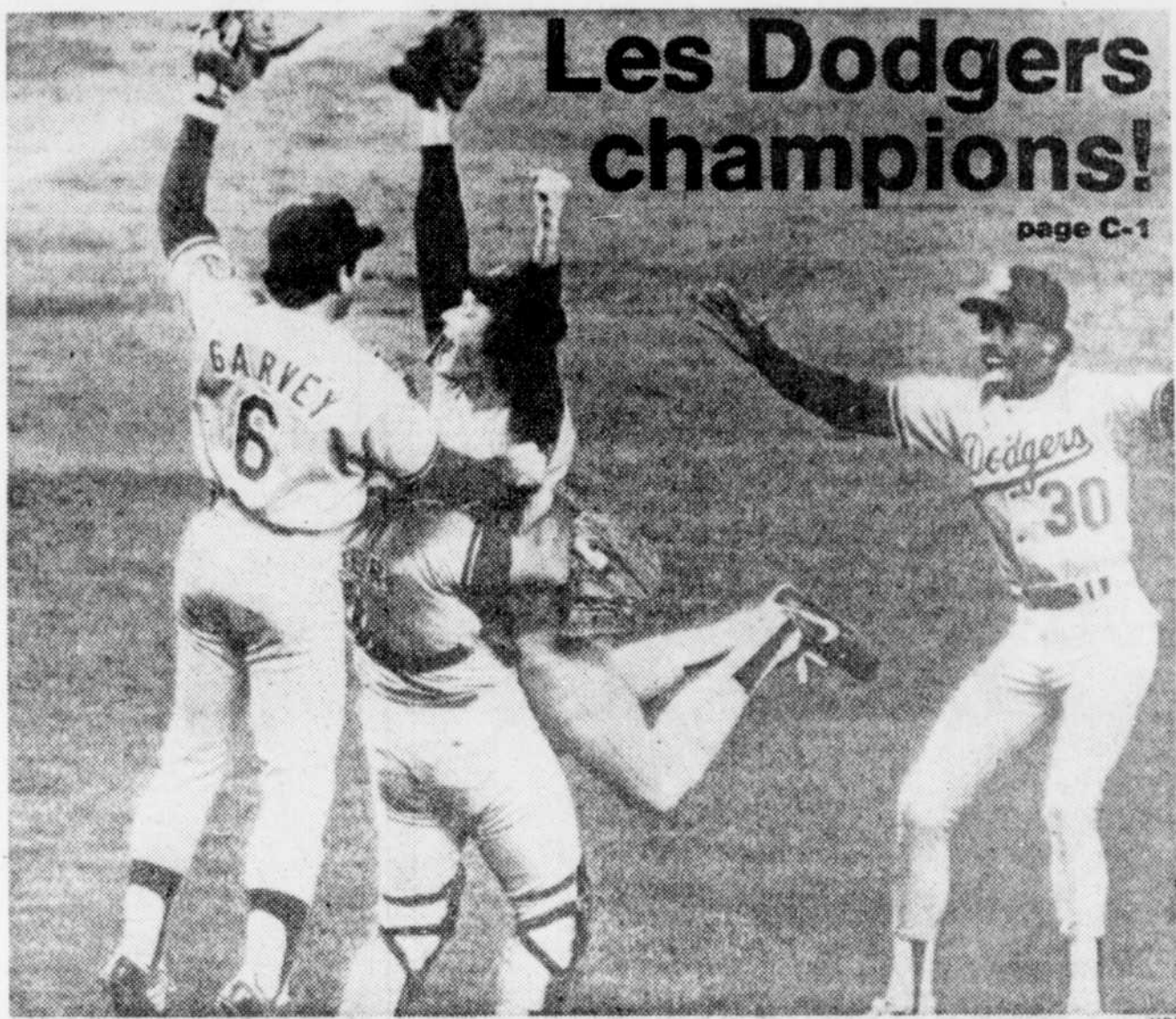
Le PQ battrait Trudeau au Québec, selon un sondage

MONTREAL (PC) — Si des élections fédérales avaient eu lieu la semaine dernière, les candidats du Parti québécois auraient recueilli au Québec plus de voix francophones que les libéraux fédéraux de M. Trudeau.

C'est ce qui ressort des résultats d'un sondage effectué par les spécialistes de l'organisation du Parti québécois sur les intentions de vote des électeurs francophones. Quelque 1,200 personnes réparties dans toutes les régions du Québec ont été interrogées au cours de cette enquête qui s'est inspirée de la méthodologie couramment utilisée par des firmes réputées, telles Crop et Sorecom.

Une première question invitait les personnes interrogées à indiquer leur intention de vote dans l'hypothèse d'élections fédérales sans la participation du PQ. Les résultats donnent 31 pour 100 des voix aux libéraux, 22 pour 100 aux conservateurs et 9 pour 100 aux néo-démocrates. Mais dans l'hypothèse suggérée d'une

Voir A-2, SONDAGE



page C-1

Vente des AWACS approuvée; Dieu soit loué, dit Reagan

WASHINGTON (d'après UPI, AFP, NYNEX et AP) — Le Sénat américain a donné hier au président Ronald Reagan sa première grande victoire de politique étrangère en refusant de s'opposer à la vente de \$8,5 milliards d'armements modernes à l'Arabie saoudite, dont cinq avions-radar AWACS, qui ne seront pas livrés avant 1985.

Par 52 voix contre 48, les sénateurs ont rejeté une résolution désapprouvant la vente, se désolidarisant ainsi de leurs collègues de la Chambre des représentants qui, deux semaines plus tôt, s'étaient opposés au projet dans une proportion de trois contre un.

Il aurait fallu l'accord des deux Chambres pour que la vente soit bloquée.

Grâce à ce vote, selon le président Reagan, "la cause de la paix est à nouveau en marche au Moyen-Orient".

Le vote du Sénat, a déclaré M. Reagan, "non seulement renforcera les relations américano-saoudiennes, mais protégera également notre ligne de survie économique avec le Moyen-Orient. D'autre part, il nous gagnera des faveurs parmi les pays arabes modérés, et le plus important de tout,

il permettra de continuer les progrès difficiles mais constants vers la paix et la stabilité au Moyen-Orient".

Stratégie

Le président a précisé que l'envoi d'avions AWACS en Arabie saoudite n'est qu'une "partie" de la stratégie américaine pour renforcer la sécurité dans la région.

Cette stratégie, a dit le président Reagan, a deux objectifs: "Renforcer les capacités des pays amis de se défendre eux-mêmes et renforcer notre propre capacité à envoyer nos propres forces dans la région, au cas où la dissuasion aurait échoué."

"Ce vote ne diminue en rien notre soutien à l'Etat d'Israël, a-t-il ajouté. Les Etats-Unis maintiendront leur engagement inébranlable envers la sécurité et le bien-être de l'Etat d'Israël, parce que nous reconnaissons qu'un Israël fort est essentiel à nos objectifs fondamentaux dans cette région."

Un pesant silence régnait à minuit hier soir (heure locale) en Israël. Aucune réaction officielle n'est venue pour le moment sur les ondes de la radio israélienne, qui s'est bornée à rapporter la nouvelle de la victoire du président Reagan qui "a réussi l'im-

possible". Selon la radio, il y a deux semaines encore, une très large majorité de sénateurs avaient déclaré qu'ils s'opposeraient à la transaction. Israël estimait que les AWACS aux mains des Saoudiens constitueraient le plus grand danger qu'il ait connu. Une réunion extraordinaire du cabinet israélien est prévue aujourd'hui, après quoi Israël fera connaître officiellement sa réaction. Selon les observateurs, il ne reste plus à M. Menahem Begin désormais qu'à essayer de recevoir de Washington le maximum de compensations pour ses propres inquiétudes.

"Dieu soit loué..." Telles ont été les premières paroles du président Reagan en apprenant les résultats du vote. "J'estime que le Sénat s'est montré sous son meilleur jour et que cette décision va renforcer nos liens économiques avec le Moyen-Orient."

Ainsi, le président, grâce au soutien d'une poignée de sénateurs, va désormais pouvoir aller de l'avant avec la plus importante vente d'armements que les Etats-Unis aient jamais effectuée en une seule fois à un pays étranger.

Outre les cinq AWACS, les Saoudiens vont recevoir 1,100 missiles air-

air "Sidewinder", et des réservoirs supplémentaires destinés aux chasseurs F-15 déjà vendus à Ryad.

D'autre part, le président a estimé pour la première fois que certains aspects du plan de paix présenté par l'Arabie saoudite pouvaient "constituer un point de départ" pour des négociations au Moyen-Orient, tout en notant que ni les Etats-Unis ni Israël n'étaient d'accord sur certains points de ce plan.

"Allah akbar"

"Allah akbar, Allah akbar (Dieu est grand)"... C'est ce qu'on pouvait entendre un peu partout en Arabie saoudite, aux toutes premières heures de la journée, la nuit dernière, à la nouvelle de l'approbation du projet de vente.

C'est ce que rapportent les journalistes qui ajoutent qu'à Ryad, à Jeddah, ainsi que dans les provinces de Dammam et de Dhahran, de très nombreux habitants ont veillé tard pour attendre "les bonnes nouvelles d'Amérique".

le commentaire de Paul Lachance, page A-4

Harcèlement sexuel Le maire Blais: "Je suis la cible"

par Vincent CLICHE

Le maire de Sillery, M. Charles-H. Blais, a déclaré, hier, qu'il était la personne visée dans la lettre du greffier, Me Constance Corriveau, qui se disait, le 31 juillet dernier, contrainte d'offrir sa démission à cause des harcèlements sexuels et autres dont elle a été victime de la part d'un membre du conseil de ville.

Le maire Blais nie, cependant, catégoriquement avoir exercé sur Mlle Corriveau le moindre harcèlement de quelque nature que ce soit.

Pour le moment, il n'a pas l'intention d'entreprendre de recours juridiques contre Me Corriveau.

Enfin, il n'entend pas démissionner de son poste de maire de Sillery, mais au contraire il veut continuer de servir ses concitoyens comme il l'a toujours fait dans le passé.

Le maire Blais a remis, hier soir,

une déclaration écrite et signée au journaliste du SOLEIL dans laquelle il relate avoir été informé par Mlle Corriveau qu'il était la personne visée, dans la lettre du 31 juillet.

M. Blais a expliqué qu'il avait décidé de produire cette déclaration parce qu'une nouvelle lettre, transmise hier par Me Corriveau aux sept membres du conseil de Sillery, laissait toujours planer le doute sur l'identité de la personne visée et sur les accusations de harcèlements sexuels.

"Je considère que l'incident est maintenant clos", écrit le maire Blais.

Pas terminée

Pour certains membres du conseil de ville de Sillery, l'affaire n'est cependant pas encore terminée.

"Je ne suis pas satisfaite, parce que ce n'est pas Mlle Corriveau qui a écrit la déclaration identifiant la personne visée", dit la conseillère, Mme Anne Létourneau.

"Elle ne l'a pas fait, mais elle va devoir le faire", déclare, pour sa part, le conseiller Gilles Chabot. "Je lui ai fait parvenir une mise en demeure, ajoute-t-il, pour qu'elle émette un document public pour me laver de cette accusation."

Pour M. Chabot, il faudra également que Me Corriveau prenne des recours conséquents à ses accusations du 31 juillet.

"Elle a encore quelque chose à faire avant de revenir à l'hôtel de ville: c'est de clarifier elle-même la situation", conclut, le conseiller Chabot.

Une autre lettre

Dans une lettre remise, hier après-midi, aux membres du conseil de ville, Me Corriveau refusait toujours de préciser son accusation et d'identifier le membre du conseil visé dans sa lettre du 31 juillet.

Au contraire, dans cette nouvelle lettre (la quatrième) elle cherchait à minimiser son accusation de harcèlements sexuels ("Ce problème quant à lui n'existe plus", écrit-elle) et



Le Soleil, Roland Marcoux

Le maire Charles-H. BLAIS

Voir A-2, SILLERY

sommaire

Annonces classées	D-7 à D-17
Arts et spectacles	B-6 à B-9
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-12
Carrières et professions	D-6
Décès	D-19
Economie-finances	B-2 à B-5
Editorial	A-4
Feuilleton	B-8
Horoscope	D-13
Information régionale	A-7 à A-9
Monde	D-1 à D-19
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-16
Où aller à Québec	B-9
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-17
Pierre Champagne	A-13
Sport	C-1 à C-10
Télévision	B-8

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec et dans l'Est; maximum de 6 à 8. Demain, peu de changement.

détails, page D-15

La SQ limiterait ses patrouilleurs à 100 km par jour

par Michel TRUCHON

Les compressions budgétaires de plus en plus rigoureuses dans les services de l'Etat ne semblent vouloir épargner personne et la Sûreté du Québec en subit les effets à différents paliers.

C'est ainsi que les patrouilleurs ont reçu un avis leur demandant de faire le moins de trajet possible avec leurs voitures. Certains agents affirment même qu'on leur a imposé un maximum de 100 kilomètres par jour!

Au niveau supérieur, les cadres n'ont pas reçu d'augmentation de salaire depuis 18 mois et l'insatisfaction commence à gronder. D'ailleurs, pour discuter de leurs conditions de traitement, une centaine d'officiers de la SQ se sont donné rendez-vous aujourd'hui à Québec.

La rencontre qui devait commencer à 10h ce matin au

quartier général du boulevard Pierre-Bertrand regroupe des lieutenants, des capitaines, des inspecteurs et des inspecteurs-chefs de partout à travers la province.

Une rumeur veut que ces officiers supérieurs de la Sûreté du Québec envisagent la possibilité de demander de se syndiquer avec l'Association des policiers provinciaux, laquelle regroupe 4,500 agents au Québec.

La nouvelle de la rencontre, rendue publique hier par le réseau Télémedia à la suite d'une fuite à Montréal, a été confirmée à Québec.

Quant à la limitation du parcours effectué par les voitures de patrouille, un porte-parole de la SQ à Québec a confirmé au SOLEIL que des ordres avaient été donnés aux agents de veiller à faire de la

Voir A-2, SQ

Médicament pour le coeur très efficace

WASHINGTON (PC) — Une agence du gouvernement américain a interrompu les essais d'un médicament contre les maladies du coeur, apparemment parce qu'il était tellement efficace que les médecins avaient le sentiment de ne pouvoir retarder sa disponibilité.

Le National Heart, Lung and Blood Institute a déclaré qu'il révélera ses conclusions, et leurs conséquences, d'une étude sur Propanolol, étude en cours depuis trois ans à Montréal et dans plusieurs institutions médicales des Etats-Unis.

Un porte-parole de l'Institut de la santé de Montréal a déclaré hier que les résultats étaient "bons".

Les expériences de trois Voir A-2, COEUR

Saint-Elzéar en deuil de Anouar Sadate

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Bien involontairement, la petite municipalité de Saint-Elzéar, dans le comté de Bonaventure, porte le deuil du président égyptien Anouar el-Sadate, assassiné il y a peu de temps.

Construite cette année, l'usine de sciage locale sera inaugurée dimanche alors que les activités y sont actuellement paralysées. De fait, la reprise du travail sera possible à la condition que l'Association coopérative forestière Saint-Elzéar obtienne un contrat en bonne et due forme avec un acheteur de l'Egypte.

La scierie est fermée depuis deux semaines. L'entreprise, qui a employé au plus fort de la saison 104 personnes (la municipalité compte une population de quelque 650 âmes), a réduit ce personnel à 27 travailleurs; les activités sont arrêtées pour les 56

forestiers; les employés de l'usine de sciage sont en chômage; seuls les employés à l'administration et ceux oeuvrant à l'usine de fabrication de bardeaux de cèdre sont encore au travail.

"Nous n'aurions pas fermé l'usine de sciage s'il n'y avait pas eu la mort du président de l'Egypte. Nous attendons toujours après la signature d'un contrat avec un acheteur égyptien. Si nous décrochons le contrat, nous redémarrerons les opérations. Sinon, nous restons fermés."

L'entreprise forestière supporte un inventaire d'environ un million de pieds de mesure de planche (pmp). "Ce n'est pas un inventaire énorme pour les autres entreprises de sciage, a indiqué M. Poirier, mais ce l'est pour nous parce que nous en sommes à nos débuts."

Les responsables de la coo-

Voir A-2, SADATE

SILLERY

trouvait malheureux que toute cette affaire ait été portée sur la place publique "alors que ma lettre du 31 juillet 1981 n'avait plus sa raison d'être compte tenu des solutions qui avaient été apportées par les membres du conseil et auxquelles j'avais souscrit", ajoute-t-elle.

Par ailleurs, Me Corriveau déplore que cette lettre du 31 juillet fasse actuellement l'objet des manchettes à la une dans les médias et que l'accent soit "exclusivement sur l'aspect qui, à mes yeux, s'avère le moins important".

On se souviendra que le seul sujet

(Suite de la première page)

précis d'accusation dans la lettre du 31 juillet était les harcèlements sexuels puisqu'elle écrivait précisément "à cause des harcèlements sexuels et autres dont j'ai été victime..."

Enfin, Mlle Corriveau espère que sa lettre d'hier mettra un point final à cette affaire qui, selon elle, a déjà reçu trop de publicité, au préjudice, hélas, de tous.

"Dans l'attente de reprendre mes fonctions dans les plus brefs délais, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués", conclut-elle en autorisant les membres du conseil à rendre cette lettre publique immédiatement.

Déclaration de monsieur Charles-H. Blais pour diffusion intégrale et immédiate le mercredi 28 octobre 1981

J'ai été informé par Mlle Corriveau que j'étais la personne visée dans sa lettre du 31 juillet 1981 adressée personnellement aux membres du conseil de ville de Sillery.

Il s'agissait d'une lettre confidentielle et les faits allégués ne correspondaient pas aux termes employés dans la lettre. Comme Mlle Corriveau était en congé de maladie justifié par des rapports médicaux, nous avons jugé à propos d'attendre d'obtenir de plus amples précisions.

Les questions soulevées par Mlle Corriveau sont principalement d'ordre professionnel, comme elle le souligne elle-même dans sa lettre du 28 octobre 1981, lorsqu'elle affirme

"qu'elle fait actuellement l'objet des manchettes à la une dans les médias d'information, et, malheureusement comme il se produit souvent en pareille occasion, l'accent est mis exclusivement sur l'aspect qui, à mes yeux, s'avère le moins important."

Récemment des membres du conseil et moi-même avons rencontré Mlle Corriveau à quelques reprises pour discuter des questions administratives et professionnelles concernant ses tâches et responsabilités comme elle le souhaitait.

Quant à moi, personnellement, je nie catégoriquement avoir exercé sur Mlle Corriveau le moindre harcèlement de quelque nature que ce soit.

Je considère que l'incident est maintenant clos. J'entends donc continuer de servir mes concitoyens comme je l'ai toujours fait dans le passé.

Charles-H. Blais

Sillery, le 28 octobre 1981

Travaux sur l'autoroute de la Capitale

Les travaux de reconstruction du ponceau qui s'était affaissé le printemps dernier sur l'autoroute de la

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Tout comme la veille, les cours étaient irréguliers à l'ouverture de la séance, ce jeudi matin, à la Bourse de Montréal.

Northern Telecom grimpe de 1/4 à \$54 1/2, Dome Pete ajoute 1/4 à \$14 1/2 et BP Canada prend 1/4 à \$33 1/2, tandis que Dometex fléchit de 1/4 à \$16 1/2, et que Stelco A recule de 1/4 à \$31 et Gulf chute de 1/4 à \$19 1/4.

Le marché des valeurs était irrégulier à l'ouverture d'une séance modérément active, ce jeudi matin, à la Bourse de Toronto.

SADATE

(Suite de la première page)

perative sont confiants de se sortir de ce mauvais pas.

"Le redémarrage n'attend que la lettre de crédit de la banque (garantissant les fonds de l'acheteur), a expliqué M. Poirier. Est-ce la mort du président qui retarde l'émission de la lettre ou bien est-ce que les financiers égyptiens s'en servent pour faire baisser les prix? C'est là tout le jeu."

Selon la société de vente du bois Sovebec, à laquelle adhère la scierie de Saint-Elzéar, il ne faut pas s'en faire: "Nous attendons la confirmation de la lettre de crédit d'ici quelques jours", a souligné le directeur général Jacques Dion, de So-

vebec. La mort du président Sadate a amené le gel des transactions, mais le projet suit son cours. "C'est lent, mais cela correspond à leur façon de mener les choses", a conclu M. Dion.

Selon M. Robert Poirier, cet incident de parcours ne mettra pas en péril la rentabilité à moyen terme de l'entreprise de sciage et de fabrication du bardeau de cèdre construite au coût de \$1.1 million. Les prévisions de bois scié seront toutefois ramenées de 4 millions de pmp à 2 millions de pmp, cette année. Les prévisions de production de 7,500 toises de bardeaux de cèdre (nécessitant 775,000 pmp de bois) sont cependant maintenues.

SONDAGE

(Suite de la première page)

participation du PQ, la répartition des voix est substantiellement différente: les libéraux ne recueillent plus que 22 pour 100 des intentions de vote, le parti québécois grimpe à 35 pour 100 et le Parti conservateur arrive au troisième rang avec 8 pour 100 tandis que le NPQ obtient seulement 3 pour 100.

Les résultats de ce sondage tendent enfin à démontrer que le projet du Parti québécois de présenter des candidats aux prochaines élections fédérales est favorablement accueilli par une majorité de Québécois francophones. 58 pour 100 des personnes interrogées y souscrivent tandis que 28 pour 100 s'y opposent. Quelque 13 pour 100 n'ont pas encore arrêté leur position sur le sujet et se classent dans la catégorie des indécis.

Second volet

Un second volet du sondage du PQ portait sur d'autres aspects de la vie politique québécoise, notamment dans le but d'évaluer le degré de satisfaction des Québécois à l'endroit de leur gouvernement, ainsi que la popularité des chefs et des partis politiques provinciaux. Les réponses recueillies à ce propos indiquent que l'humeur des électeurs n'a pas changé depuis la publication des plus récents sondages.

Le premier ministre Lévesque a pris connaissance, en fin de semaine, des données de ce nouveau sondage qui l'aurait davantage convaincu de l'opportunité du projet de présenter des candidats péquistes au fédéral. Les membres de l'exécutif national ont déjà amorcé le débat au cours de leur réunion du 3 octobre à Jonquière.

Sur la base des données du sondage et à la lumière du rapport d'étape sur les problèmes d'organisation qu'implique le projet, l'exécutif prendra une décision et, s'il y a lieu, créera un comité permanent d'organisation.

Gouvernement du Québec Nouvelles taxes en novembre pour boucler le budget

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec sera contraint d'imposer de nouvelles taxes dès le mois prochain afin de boucler son budget.

C'est ce que rapporte ce matin, le journal La Presse en précisant que le déficit prévu de \$3 milliards sera largement dépassé en raison notamment de la faiblesse des revenus.

Le quotidien précise que les revenus seraient inférieurs de \$400 millions aux prévisions faites lors de la préparation du budget en mars dernier.

Le journal ajoute que les dépenses dans les secteurs de l'éducation et des affaires sociales ne peuvent être réduites davantage. La réduction des dépenses qui devait être de l'ordre de \$1 milliard ne sera finalement que de \$600 millions par suite des besoins résultant de la conjoncture économique difficile.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au

numéro 390, rue St-Vallier est, Québec,

G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier

de la deuxième classe - Enregistrement no

1206"

LOTO-SELECT

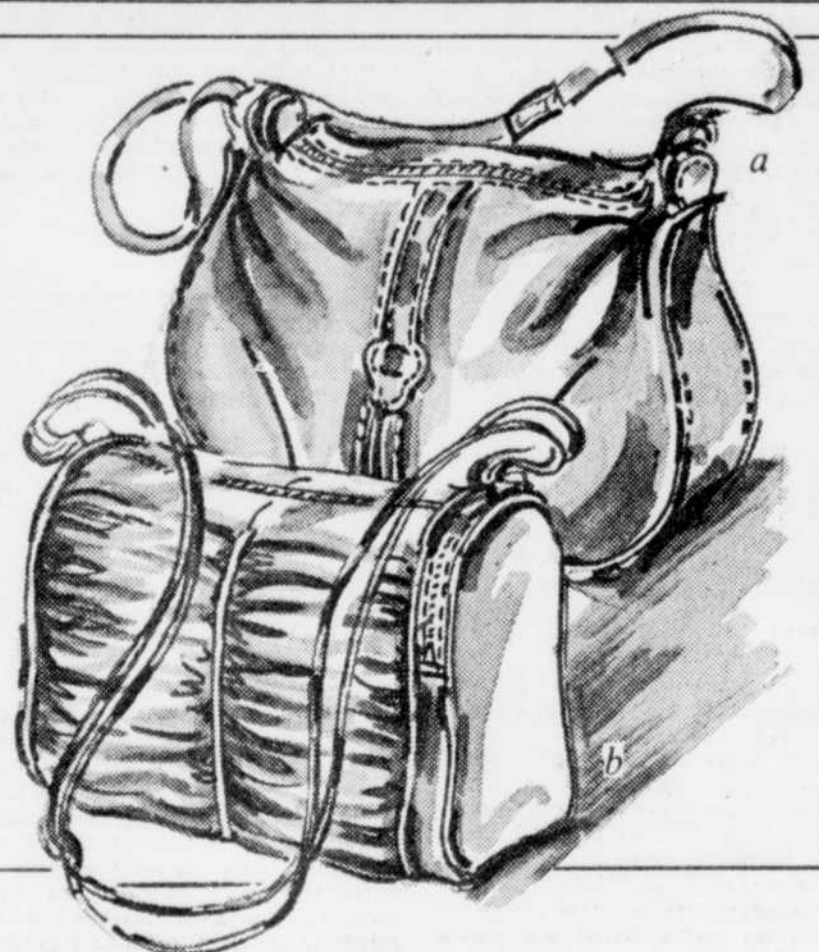
3-2-9-6

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mercredi)

7-3-7

Informations: 643-8990



LES SACS BANDOULIÈRE

plus souple que le cuir

la nouvelle matière dont sont fabriqués ces sacs, rivalise avec le cuir au niveau de l'aspect et de la souplesse, même par temps froids, entièrement doublés, bourgogne, gris ou noir. a) \$26. b) \$24.

la maison

Simons

place Ste-Foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale



VENTE DE SOUTIENS-GORGE

à gauche: modèle prémoulé extensible, bonnets de guipure bordés de dentelle, blanc, beige, 32, 34, 36 a-b-c, disponible avec cerceaux, rég. \$14, spécial 9.99

à droite: modèle prémoulé, bretelles extensibles, découpe de dentelle à petits coeurs, blanc, beige, lilas, 32, 34, 36, rég. \$10, spécial 7.99

la maison

Simons

place Ste-Foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale

COEUR

(Suite de la première page)

ans, réalisées au coût de \$22 millions, ont été entreprises pour déterminer si le Propanolol pouvait secourir les quelque 850,000 Nord-Américains qui subissent chaque année une crise cardiaque.

Le médicament est actuellement recommandé contre l'hypertension et l'angine de poitrine, cette douleur qui provient de l'insuffisance coronarienne.

Un journal scientifique doit publier la semaine prochaine les conclusions de l'étude.

Le Boston Globe annonçait hier que les chercheurs avaient décidé qu'il serait inconvenant de priver plus longtemps de ce médicament les 2,100 patients d'un groupe expérimental qui ne reçoivent que des placebos.

Un autre groupe de 2,100 patients ont pris le médicament trois fois par jour et leurs crises cardiaques sont beaucoup moins fréquentes.

La FDA a d'abord approuvé le Propanolol en 1967. Son porte-parole, M. Wayne Pines, a dit que le nouveau médicament pourrait être ap-

prouvé définitivement d'ici quelques mois si l'Institut en démontre les vertus.

Le médicament est commercialisé sous le nom d'Inderal.

Les chercheurs ne savent pas encore s'il peut prévenir les crises cardiaques mais ils pensent qu'il peut réduire le travail du coeur.

SQ

(Suite de la première page)

"patrouille statique" à chaque fois que cela était possible.

L'informateur s'est cependant refusé à dire si des limites de kilométrage avaient été fixées. Il a ajouté que cela était même improbable. Mais des patrouilleurs ont prétendu le contraire. Dans la région de Québec, ils parlent d'un maximum de 100 kilomètres par jour en temps normal et à Montréal cette distance serait réduite à 70 km.

Certains agents trouvent ces directives ridicules car, disent-ils, dans certains cas une bonne partie de ce maximum de distance est déjà hypothéquée par l'aller et retour au poste.

Les rumeurs de compressions vont encore plus loin: à Montréal, on prétend que l'on s'apprêterait à réduire de 40 pour 100 le nombre de voitures de patrouille de la Sûreté du Québec sur les routes de la province.

la Contemporaine®



exclusive à simons

LA JUPE DE VELOURS NOIR

vous la porterez aussi bien le jour que le soir, entièrement doublée, légèrement évasée avec petites fronces à la taille qui se rabattent pour former les poches, disponible également en marron, vert forêt, gris ou malachite. 4 à 16. \$65.

LA BLOUSE...

ornée de petits volants lisérés bronze, soie polyester, blanc ou noir. 6 à 14. \$52.

la maison

Simons

place Ste-Foy... place de l'hôtel de ville
maintenant... aux galeries de la capitale

le mot du jour

Pas de muscles

Il faut être prudent dans l'emploi du mot "athlète" qui désigne avant tout une personne qui pratique l'athlétisme. On ne peut pas substituer athlète à joueur, surtout lorsqu'il est question de ligues mineures.

Pierre BELLEAU

L'ex-président de la SHQ gagne \$80,000 par an comme conseiller

par Norman DELISLE

(PC) — L'ancien président de la Société d'habitation du Québec touchera près d'un demi-million de dollars en salaire d'ici 1987, comme conseiller spécial du Conseil exécutif, révèle des documents rendus publics hier.

C'est un salaire de \$80,800 par année qui sera versé à M. Jean-Marie Couture à titre de "conseiller économique, financier et administratif", et ce jusqu'au 15 juin 1987, révèle des engagements financiers du mois dernier qui viennent d'être publiés.

M. Couture, qui a été président de la SHQ de juin 1977 jusqu'au premier septembre dernier, touchait \$63,000 pour ses services à la tête de l'organisme gouvernemental.

Il a démissionné pour des raisons "personnelles" à la fin de l'été, quelques semaines après que le vérificateur général eut sévèrement blâmé la direction de la Société d'habitation pour son administration.

L'opposition libérale, de son côté, dénonçait M. Couture depuis l'automne dernier lui reprochant d'avoir engagé un entrepreneur sans soumission pour effectuer des réparations majeures dans des édifices gérés par la SHQ.

Selon les détails fournis hier, M. Couture touchera \$471,418 d'ici le 15 juin 1987 "pour agir à titre de conseiller auprès du Conseil exé-

cusif en matières économiques, financières et administratives".

La somme comprend une première tranche de \$43,028 comme salaire entre le premier septembre 1981 et le 31 mars 1982.

Le contrat liera M. Couture jusqu'en juin 1987, date où aurait pris fin son contrat avec la SHQ s'il était demeuré au poste.

M. Couture était nommé à la présidence de la Société d'habitation le 2 juin 1977, après avoir été auparavant président de la Fiducie du Québec.

Administration

Dans son dernier rapport annuel, le vérificateur général du Québec, M. Gérard Larose, blâme sévèrement la direction de la SHQ pour la façon dont elle a contrôlé les dépenses lors de réparations majeures à des immeubles.

M. Larose soutenait que le contrôle financier exercé par M. Couture et son équipe était "faible et insuffisant".

Le vérificateur général soutient dans son rapport que des factures avaient été payées sans que les pièces justificatives nécessaires n'aient été fournies, et qu'un entrepreneur, M. Luc Cyr, a été embauché sans que la procédure habituelle n'ait été suivie.

De nombreux contrats ont été octroyés sans appel d'offre et des sommes ont même été versées en double pour des travaux, révélait le rapport.



D'ici le départ du Stefan Batory, demain, d'autres Polonais pourraient demander l'asile au Canada.

85 autres Polonais ont demandé asile au Canada

MONTREAL (d'après PC) — Quatre-vingt-cinq touristes polonais, arrivés hier à Montréal à bord du bateau polonais Stefan Batory, ont fait une demande pour rester au pays comme immigrants et, d'ici le départ du navire, prévu pour vendredi, d'autres de leurs concitoyens pourraient bien faire la même demande.

Le Stefan Batory transportait 692 passagers et de l'avis de représentants de l'immigration canadienne, 271 de ces passagers sont admissibles pour demander leur statut de réfugiés.

Peu avant l'arrivée du bateau, le ministre canadien de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy,

annonçait que des mesures spéciales avaient été adoptées pour permettre à un plus grand nombre de Polonais d'immigrer au Canada ou pour permettre à des familles polonaises de rejoindre leurs parents déjà installés ici. Les immigrants ne sont donc pas obligés, comme c'est habituellement le cas, de retourner chez eux pour faire leur demande.

Témoignages

C'est le cinquième voyage du navire polonais cette année, et son dernier de la saison. Jusqu'ici, 76 passagers avaient demandé leur statut de réfugiés, dont 52 lors du précédent

voyage du 30 septembre. La crainte d'une invasion russe ou les difficultés économiques sont les principales raisons de leur refus de retourner chez eux.

Sur le pont du bateau, une passagère déclarait croire qu'à peu près 200 personnes demanderaient à rester au pays. Elle a toutefois refusé de se nommer, expliquant que son mari, "éminent journaliste polonais", était aux États-Unis depuis un mois et que les autorités polonaises devaient découvrir elles-mêmes qu'il n'était pas rentré.

Lottie Czaplicki, qui habite Nia-

gara, racontait qu'elle venait de recevoir une lettre lui annonçant l'arrivée d'une cousine à bord du navire. "Nous avons conduit pendant toute la nuit les 500 milles entre Niagara et Montréal pour la rencontrer et si c'est nécessaire, nous la cachons sous une couverture pour la garder."

Entre autres mesures, le Canada accorde aux visiteurs polonais qui n'ont pas de parents capables de les aider la permission de travailler ici pendant une période de douze mois.

Au nord de Vancouver Un pont s'effondre et emporte cinq personnes

SQUAMISH, C.-B. (PC) — Au moins cinq personnes ont perdu la vie tôt hier quand trois véhicules ont plongé dans un cours d'eau qui a fait s'effondrer un pont sur la route 99 près de Lyon's Bay à environ 30 kilomètres au nord de Vancouver.

De fortes pluies et des chutes de roc ont balayé le pont à deux voies, a déclaré le caporal Bruce Haynes, de la GRC.

La police a dit que Molly et Ross George, Charlene George, 20 ans, et Ross Harry, 4 ans, tous de Squamish, ont été tués quand la roulotte qui les transportait a plongé dans la rivière M.

Une autre passagère, Paula George, 16 ans, a survécu et se trouvait hier soir dans un état satisfaisant à l'hôpital.

L'autre victime connue est une femme de 18 ans qui se trouvait dans une voiture avec quatre autres personnes que l'on a transportées à l'hôpital.

On cherchait dans la journée

au moins un autre véhicule qui serait tombé du pont.

M. Joseph Chisholm, 21 ans, vendeur de Calgary, a dit à l'hôpital qu'il ne savait pas comment lui et ses passagers avaient pu survivre quand la voiture qu'il conduisait est tombée du pont.

"Le pont s'est tout simplement effondré, dit-il. Pas question d'aller à gauche ni à droite. J'ai mis les freins, mais inutilement. La voiture était dans les airs."

M. Chisholm attendait une opération au nez quand il a raconté: "Il n'y avait rien à faire. A une dizaine ou une vingtaine de pieds, le pont est tombé. Il ressemblait à une croûte de pâté."

"La voiture s'est posée dans le trou, les roues d'abord, puis elle a atteint le fond de la rivière," a dit M. Chisholm et trois de ses passagers se sont retrouvés vivants mais presque noyés dans la boue.

"Je suis 100 pour 100 mieux que je ne devrais être, dit M. Chisholm. La porte arrière s'est écrasée et les trois autres ont pu sortir."

Le tabac rapportera davantage à l'Etat

(PC) — A compter du 31 octobre, le gouvernement du Québec touchera \$0,17 de plus en taxe pour chaque carton de 200 cigarettes vendu au Québec.

Le gouvernement vient en effet de hausser le prix moyen des cigarettes à partir duquel le montant de la taxe est calculé.

La taxe provinciale sur les cigarettes est de 45 pour 100. Jusqu'à maintenant, le gouvernement évaluait à \$7 le prix moyen d'un car-

ton de 200 cigarettes. Il en retirait un montant de \$3,15 en taxe.

A compter du 31 octobre, ce prix moyen grimpera à \$7,38, ce qui signifie une hausse de la taxe à \$3,32.

La valeur moyenne du carton de cigarettes est calculée selon un échantillonage représentatif des prix en vigueur dans

les magasins de la région de Montréal.

SPECIAUX DE R. LESSARD
Venez comparer!



TÉLÉCOULEUR

ZENITH

20" modèle SS1925W

799\$

Ordinateur télécommande no 1700



TÉLÉCOULEUR

ZENITH

modèle S1914

579\$
GARANTIE DE 5 ANS SUR PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE DONNÉE PAR R. LESSARD

R. LESSARD
TÉLÉVISION INC.
818, RTE LAGUEUX, SORTIE 305
ST-ETIENNE
Tél. 831-9624

SPEC
haut en couleur et en son



NOUS SOMMES "DOUBLEMENT" CONTENTS DE FÊTER NOTRE

2e ANNIVERSAIRE

CHEZ NAPERT, C'EST TOUJOURS MOINS CHER... ENCORE MOINS A L'OCCASION D'UN ANNIVERSAIRE!



CELEBREZ AVEC NOUS ET SOYEZ "DOUBLEMENT" SATISFAITS!

RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Achetez la meilleure qualité aux prix les plus bas et profitez de notre service personnalisé.

MEUBLES NAPERT & FILS LTÉE
LIVRAISON GRATUITE DANS TOUT LE QUÉBEC METROPOLITAIN
PLAN MISE DE CÔTÉ, FACILITES DE PAIEMENT

SAINT-LAMBERT DE LEVIS
889-9705
859, PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE
596-2228



HOTPOINT - INGLIS BELANGER ROY WOOD JENN-AIR
HITACHI



A SACRIFIER
Appareil photo Mamiya C-33 en parfait état et 2 enceintes de haut-parleur 50 watts RMS.
Tél.: 833-5410 ou 837-5102

SEUL(E)?
Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être
élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des conseillers (res) d'expérience
Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

AUBAINE - AUBAINE
MOTORISE TRIPLE E 1978 21 pieds
Tout équipé, en parfaite condition, avec génératrice, 38,000 km ou 23,000 milles.
PRIX A DISCUTER
ACHETEUR SERIEUX SEULEMENT
Demander Paul-Eugène Carrier
Voyages Carrier inc.
9, MELVILLE, LEVIS, QUE. - TEL.: (418) 833-4455
AUBAINE - AUBAINE

Ste-Foy: un conseil à trois dimensions



claudemasson

L'émergence des partis politiques municipaux prônée par le gouvernement du Parti québécois n'a pas suscité l'engouement prévu à Sainte-Foy.

Le candidat à la mairie du Renouveau municipal, M. Louis-Marie Lavoie, a été choisi à la onzième heure et le parti Action Sainte-Foy de Mme Andrée Boucher n'a pu trouver un candidat au poste de conseiller dans un quartier et trois autres ont été parachutés dans des districts où ils n'habitent pas.

D'ailleurs, si l'idée peut paraître fascinante, il n'est pas prouvé que la venue de partis politiques soit la solution-miracle pour la bonne marche des municipalités. Dépendant du résultat des élections de dimanche prochain, il faudra voir si la démocratie municipale est mieux servie par la présence d'élus qui doivent suivre la ligne de parti.

Compte tenu de cette première expérience à Sainte-Foy, il serait sage de conserver une place de choix aux indépendants qui pourront jouer un rôle de conciliation et de bonne entente entre les élus, membres de partis.

Ainsi, pour leur travail passé, leur compétence et leur expérience, deux conseillers indépendants devraient être réélus: Ludger Saint-Pierre (Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle) et Yvon Magnan (Laurier) et deux nouveaux venus indépendants pourraient apporter une contribution positive au conseil en raison de leur valeur personnelle et de leur implication dans la communauté: Jérôme Pelletier (Neilson) et Georges Auger (Pointe Sainte-Foy).

Les deux partis en lice, le Renouveau municipal et Action Sainte-Foy, dans des mots différents et à quelques nuances près, présentent des programmes politiques similaires même s'ils prétendent que leur philosophie est diamétralement opposée: démocratisation, assainissement des finances, meilleure planification du développement et crédibilité de la ville.

Compte tenu de l'absence d'un candidat à la mairie qui rallierait tout l'électorat, la campagne électorale est axée sur l'image que projettent les deux chefs de parti, sur le degré de confiance qu'ils inspirent à la population, sur le style des messages qu'ils livrent aux électeurs de cette deuxième ville de la région et la septième au Québec.

Mme Andrée Boucher est impliquée à fond dans le débat municipal. Elle était à elle seule l'opposition à l'administration du maire Bernardin Morin au cours de son dernier mandat.

Elle sait ce dont elle parle. Ses dossiers sont fouillés. Sa franchise est brutale, ce qui lui donne une image de confiance auprès d'une partie de l'électorat et une image négative auprès d'un bon nombre à cause de ses critiques multiples et de ses propos parfois exagérés sinon insultants. Elle parle beaucoup de démocratie mais ses tendances autoritaires sont visibles et elle pourrait facilement user sinon abuser de son autorité de maire.

M. Louis-Marie Lavoie, chef du Renouveau municipal, est reconnu comme un homme intègre et dont le sens civique et social a été démontré dans les importants secteurs de l'éducation et des affaires sociales. Son implication au niveau municipal est toute récente.

M. Lavoie est davantage préoccupé de l'image de la ville que de la sienne. Sa connaissance des dossiers

est faible et les solutions préconisées sont souvent vagues. Sa bonne foi et son offre de services à la mairie comme un hobby de retraite ne suffisent pas, en 1981, pour diriger une ville de 77,000 citoyens avec un budget annuel de \$55 millions.

Il faut donner sa chance à Mme Boucher. Elle aura notamment le défi de transposer l'image négative de Ste-Foy qu'elle a publicisée en une image positive. Elle a le goût d'innover, d'utiliser le pouvoir municipal pour créer un vouloir collectif dans la population, il faut lui en donner l'occasion. Son influence au niveau régional incite également à favoriser son élection à la mairie.

Mais un choix à la mairie n'implique pas l'élection d'un parti unique au conseil. Au contraire. Si Mme Boucher se dit démocrate, elle sera sans doute disposée à travailler avec un conseil varié et représentatif.

Ainsi, en plus des quatre candidats indépendants recommandés plus haut, cinq candidats du Renouveau municipal et autant de Action Sainte-Foy auraient avantage à être élus afin d'apporter au conseil un équilibre essentiel. Il s'agit de candidats de diverses formations et expériences et reconnus pour leur implication sociale.

Pour le Renouveau municipal, MM. Roger Vallières (Saint-Denis), Marcel Risi (Saint-Yves), Gilles Myrand (Sainte-Geneviève), Gilles Carignan (Saint-Benoît) et Yvon Jauron (Champigny).

Pour Action Sainte-Foy, Suzanne Duplessis (Saint-Mathieu), Denis Pénin (Saint-Thomas), Gilles Lavoie (Laval), Jacques Charpentier (Notre-Dame) et Albert Racine (Chauveau).

Il reste aux 50,000 électeurs de faire leur choix en dépassant largement le pourcentage du vote de 1977 qui se situait à 34 pour 100.

au fil des idées

La discipline de parti n'est pas un dogme...



gilleslesage

La discipline de parti n'est pas un dogme. M. Ryan vient d'en faire une excellente démonstration en passant l'éponge sur l'incartade récente de neuf de ses députés.

Le chef libéral avait menacé de sévir, au début du mois, contre ses députés qui s'opposeraient à la motion gouvernementale de résistance au projet de rapatriement unilatéral de la constitution. M. Ryan en faisait le premier test de son virage nationaliste et de l'accent "fondamentalement et résolument québécois" qu'il voulait imprimer au Parti libéral du Québec. Mais neuf députés défirent ce mot d'ordre, prétextant surtout qu'il leur était impossible de s'associer au Parti québécois.

Loin d'être désavoués par leurs militants, ces dissidents reçurent de nombreuses marques d'appui dans leurs circonscriptions. Et les quelques anglophones qui ont eu l'audace de voter avec le gouvernement, notamment MM. Herbert Marx (d'Arcy McGee) et Reed Scowen (Notre-Dame-de-Grâce), ont eu maille à partir avec leurs électeurs. De toute évidence, pour un très grand nombre de libéraux, le projet constitutionnel de M. Trudeau, même s'il spolie les droits et privilèges du Québec, est fort valable; et s'ils devaient choisir entre M. Ryan et M. Trudeau, ils opteraient pour ce dernier. Il faut ajouter à cela la menace de scission qui planait sur le Parti libéral. S'il sévissait, M. Ryan accentuait la dissension parmi ses troupes, mal remises de la défaite d'avril dernier.

Plutôt que de suivre la ligne dure préconisée par le député de Saint-Laurent, M. Claude Forget, le chef libéral a fait preuve de mansuétude et de compréhension, de réalisme politique aussi, en refusant de jouer au préfet de discipline, comme son tempérament l'y inclinait. "Nous sommes habitués à vivre avec ce genre de divergences et nous préférons les traiter à l'intérieur plutôt que par le mode de l'exclusion, a expliqué M. Ryan; ce qui nous unit est plus important que ce qui nous sépare ce jour-là."

Voilà le langage du bon sens et de la modération, même si la logique en prend pour son rhume et même si M. Ryan semble laisser s'installer dans les rangs libéraux le vers de la contradiction. Dans le régime bipartisan qui a cours au Qué-

bec, le Parti libéral et le Parti québécois sont avant tout de vastes rassemblements, des regroupements où cohabitent des groupes d'intérêts divers.

Sous peine de se couper de la vie réelle ou de se lancer tête baissée dans le dogmatisme du "crois ou meurs", ces partis doivent accepter que la dissidence s'exprime; ils doivent même lui faire une large place, s'ils ne veulent pas donner naissance à toute une série de particules plus ou moins viables. De plus en plus, il ne suffira pas de tolérer la dissidence, il faudra élaborer de nouvelles règles du jeu parlementaire pour qu'elle ait vraiment droit de parole à l'Assemblée nationale. Cette voie hautement démocratique est exigeante. Elle est pourtant préférable à une apparente unanimité partisane, d'ailleurs souvent factice.

A Ottawa, il arrive souvent que des députés rompent la ligne officielle de leur parti. C'est arrivé au Québec en 1969, lors du débat sur le bill 63; en 1974, à la faveur du débat sur la loi 22. Dans le premier cas, deux députés unionistes et un libéral ont dû quitter leur caucus; dans le second, trois libéraux ont été expulsés, mais de façon temporaire.

Le chef péquiste, M. Lévesque, serait bien mal venu de railler sur les difficultés de M. Ryan à faire l'unité dans son parti, lui qui a rompu souvent des lances avec M. Jean Lesage, de 1960 à 1967; lui qui a accepté que le député péquiste de Sainte-Marie, M. Guy Bisillon, s'oppose à deux lois spéciales de retour au travail, en 1979 et en 1980. Si M. Ryan doit s'habituer à vivre avec ses "radicaux" fédéralistes, d'ailleurs trudeauistes avant tout, M. Lévesque est aussi aux prises avec quelques "radicaux", plus socialistes que social-démocrates, et indépendantistes plutôt que commis à la souveraineté-association avec trait d'union. A chacun ses contradictions internes, n'est-ce pas?

S'ils rendent la vie difficile à leurs chefs, ces dissidents ont le mérite important d'exprimer un point de vue minoritaire qui a le droit d'être connu; ils peuvent être également la conscience de partis qui, sous prétexte de présenter un front commun, taisent des divergences sur des points essentiels. Les menaces de sanctions, les expulsions, les réductions au silence, équivalraient à faire bon marché des libertés personnelles et du respect des consciences.

Si importante soit-elle, la discipline partisane n'est pas une vérité éternelle. Le droit à la dissidence est un signe de maturité et de respect.

L'ABSOLUTION GÉNÉRALE



le monde vu d'ici

AWACS: Reagan fait mouche



paullachance

A la suite d'une longue et intense campagne dans laquelle, au cours des derniers mois, le président Reagan avait jeté son poids personnel, Washington a enfin réussi à arracher au Sénat américain son consentement à la vente d'avions-radar AWACS à l'Arabie saoudite.

De justesse, il est vrai, mais le compte y est et sauve le prestige de Reagan et ce qui était devenu le symbole de l'autorité présidentielle à conduire la politique étrangère des États-Unis.

Depuis plusieurs semaines, les détails techniques du marché américano-saoudien avaient été relégués aux oubliettes dans tous les commentaires concernant la vente. Mais M. Reagan insistait pour affirmer que la crédibilité américaine à l'étranger était en jeu, que le rejet de cette transaction

record de \$8 milliards ne pouvait manquer d'avoir des effets directs sur sa politique au Moyen-Orient et pourrait entraîner de profonds changements dans ses structures.

Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, le président, tout en apportant un appui permanent au processus de paix mis en marche à Camp David par Jimmy Carter, n'a perdu aucune occasion de rapprochement avec les "pays arabes modérés", surtout l'Arabie saoudite.

Et la mort du président Sadate n'a fait d'ailleurs que renforcer cette volonté de rapprochement avec Ryad que le rejet de la vente eût compromis tout autant qu'il eût pu mettre en danger les résultats positifs qu'escompte M. Reagan de ses prochains entretiens avec le roi Hussein de Jordanie, le deuxième leader arabe modéré, sur lequel il mise beaucoup pour l'après Camp David.

La vente de ces fameux AWACS a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Elle a provoqué une controverse épique aux États-Unis, un puissant lobby juif et une vive op-

position stratégique d'Israël sous le motif que ces AWACS pourraient éventuellement se retourner contre l'État hébreu.

Mais pourquoi attacher une importance aussi cruciale pour les États-Unis à ces engins de détection les plus sophistiqués au monde? Pourquoi les administrations Carter et Reagan en sont-elles venues aux mêmes conclusions?

Plus de 32 pour 100 des exportations mondiales de pétrole proviennent de l'Arabie saoudite. Si celles-ci devaient être coupées par une intervention hostile, cela risquerait de plonger toute l'Europe occidentale et le Japon dans une profonde dépression économique.

Même la menace d'une telle action risquerait d'avoir de graves conséquences politiques en Europe et au Japon, en plus de saper les bases du traité nord-atlantique. D'où il découle que la sécurité de l'Arabie saoudite et de toute la région du golfe Persique constitue la plus grande priorité du gouvernement américain.

A cet égard, le président Reagan n'a guère le choix, parmi les "pays arabes modérés",

pour se faire des amis. En fait, il ne dispose que d'Israël, de l'Égypte et de l'Arabie saoudite comme points stratégiques d'où il puisse protéger les intérêts américains dans le golfe, sauvegarder la route du pétrole, décourager l'expansion soviétique dans les parages et renforcer ainsi la sécurité des alliés, y compris Israël.

Il est probable que les sénateurs indécis ou dissidents, surtout, face à l'impasse où risquait de se retrouver leur pays devant l'opinion mondiale, ont posé un geste qui, même s'il comporte à long terme des risques graves, implique quand même à court terme une nécessité inéluctable.

Depuis son accession à la Maison-Blanche, le président Reagan vole de succès en succès. Sans doute de douloureux revers l'attendent-ils, notamment sur ses politiques économiques et la construction des bombardiers "invisibles".

Mais, pour le moment, la victoire qu'il vient de remporter au Sénat, après un échec au Congrès, lui confère une auréole politique que beaucoup lui envieraient.

A Sainte-Foy Deux partis, deux styles



vincent
cliche

Il serait bien hasardeux d'essayer de prévoir qui de Mme Andrée Boucher, du parti Action Sainte-Foy, ou de M. Louis-Marie Lavoie, du Renouveau municipal, sera élu, dimanche soir prochain, à la mairie de Sainte-Foy.

Les moeurs électorales municipales sont ainsi faites qu'il faudrait être devin ou sondeur d'opinion pour prévoir les résultats d'un vote: près de deux citoyens sur trois ne prennent même pas la peine de se déplacer, une fois tous les quatre ans, pour choisir les membres du "gouvernement le plus près d'eux".

L'apathie des citoyens à l'égard des questions municipales fut d'ailleurs au centre de la présente campagne électorale à Sainte-Foy; ce qui n'implique pas qu'on doive prendre pour acquis que la participation des citoyens sera plus grande à ces élections qu'elle ne l'a été au scrutin de 1977.

Cette question préoccupe au plus haut point Mme Boucher puisqu'elle travaille depuis de nombreuses années sur la scène municipale et qu'elle a dû avoir recours à plusieurs occasions à la mobilisation des citoyens pour tenir tête à l'administration précédente.

Cette question préoccupe également M. Gilles Carignan, candidat au poste de conseiller pour le Renouveau municipal, qui a eu à travailler sur les récentes lois favorisant la démocratisation municipale.

Enfin, la difficulté de sensibiliser des électeurs à la vie municipale explique aussi le ton plutôt terne de la campagne électorale qui s'achève à Sainte-Foy, malgré la présence de deux partis politiques bien organisés.

L'avènement des partis politiques municipaux à Sainte-Foy, offre au moins un bon côté: les électeurs, pour le moins qu'ils s'en donnent la peine, pourront choisir entre deux formations complètes de candidats (sans compter les sept candidats indépendants), deux programmes très élaborés et deux styles d'administration.

Les candidats

A la mairie, les différences entre candidats des deux partis sont énormes.

D'un côté, Andrée Boucher, 44 ans, sensibilisée aux problèmes municipaux de Sainte-Foy "depuis sa tendre enfance", comme elle se plaît à le dire, a basé sa campagne sur le slogan: "La continuité dans l'action".

La présence sur la scène municipale depuis plusieurs années fait sa force. C'est une "bête municipale"; elle sent battre le pouls d'une municipalité et peut diagnostiquer toutes ses maladies que ce soit un problème de zonage, un développement anarchique, une hausse de taxes injustifiée, une injustice contre un citoyen, etc.

Ces qualités se reflètent bien sûr dans son discours, et c'est pourquoi elle peut être tellement précise, claire, spontanée et sincère, parfois jusqu'à choquer, lorsqu'elle parle des questions municipales.

De l'autre côté, M. Louis-Marie Lavoie, un rentier dans la soixantaine, nouveau venu sur la scène municipale, mais qui transporte avec lui un gros bagage d'expérience dans l'administration publique.

Malgré son âge, M. Lavoie semble s'adapter très bien aux nouvelles situations. Son discours s'est précisé tout



Le Soleil, Raymond Lavoie

Louis-Marie Lavoie: sexagénaire, rentier, un gros bagage d'expériences dans l'administration publique.

au long de la campagne électorale et, sans nécessairement être capable de parler de tous les problèmes laissés en héritage par l'administration précédente, il s'est vite familiarisé avec les rouages de la machine municipale et a compris, en général, les remèdes à y apporter.

M. Lavoie apparaît être très familier avec les problèmes de structures administratives, les plans d'organisation et de fonctionnement, comme on l'a constaté dans son exposé devant la Chambre de commerce, mardi soir.

Au niveau des autres membres des deux équipes, soit les candidats aux pos-

tes de conseiller, il y a aussi des différences.

Le parti Action Sainte-Foy a d'abord recherché des candidats qui se sont impliqués sur la scène municipale au cours des dernières années, comme Jacques Charpentier, Albert Racine, Jacques Langlois, Armand Thibodeau. Il a ensuite fait appel à des candidats représentant ou ayant des contacts privilégiés avec certaines tranches de la population (surtout les locataires), comme Marie Bruneau, Suzanne Duplessis, Gilles Lavoie.

Pour le Renouveau municipal, il s'agissait de former une équipe mul-



Le Soleil, Jacques Deschênes

Andrée Boucher: 44 ans, une "bête municipale" sensibilisée aux problèmes de Sainte-Foy "depuis sa tendre enfance".

tidisciplinaire basée sur trois critères: l'intégrité personnelle, la résidence dans le quartier et l'implication sociale dans la communauté. Au noyau de base formé de Me Gilles Carignan et de M. Yvon Jauron, déjà impliqués sur la scène municipale, sont venus s'ajouter plusieurs autres candidats dont Paul Dutil, un conseiller sortant.

Les programmes

Les programmes des partis reflètent beaucoup les équipes et les chefs.

Le Renouveau municipal a quatre grands objectifs: l'amélioration de la vie

de quartier, un budget selon les moyens de l'administration, la participation des citoyens, la crédibilité de Sainte-Foy.

Sauf peut-être pour le premier objectif, où le programme entre plus à fond dans les engagements concrets, le Renouveau municipal demeure, en général, au niveau des grands principes ou des grandes idées, sans coller directement à la situation de Sainte-Foy. Ce programme pourrait presque servir, mot pour mot, à une autre formation politique qui cherche à se faire élire dans une autre municipalité.

Il semble avoir été conçu par des théoriciens et mis en forme par des "faiseurs d'images".

Le programme d'Action Sainte-Foy, même s'il n'est pas aussi complet que celui du Renouveau municipal, semble plus senti et plus "purement fidèle". On a dit qu'il avait été conçu presque uniquement par Mme Andrée Boucher. La remarque est plausible car on décèle dans ce programme sa marque et les points majeurs de ses batailles des dernières années au niveau municipal.

Cette empreinte fait du programme d'Action Sainte-Foy un document plus vivant qui colle mieux aux problèmes que devra affronter la prochaine administration municipale.

Les quatre grands points du programme d'Action Sainte-Foy sont les suivants: la démocratisation de la vie municipale, l'assainissement des finances de la ville, la planification stricte et rationnelle du développement du territoire et les objectifs sociaux.

Les styles

Les deux partis politiques ont aussi des styles très différents.

Le Renouveau municipal a son agent d'information engagé pour la campagne. Il s'agit de M. Maurice Leroux, un "faiseur d'images" connu et expérimenté puisqu'il conseillait déjà le premier ministre Jean Lesage, au début des années 60. Les textes du candidat à la mairie, M. Lavoie, sont toujours très bien faits, les communiqués de presse excellents, les dépliants publicitaires rutilants et colorés.

De plus, le Renouveau municipal s'est offert, pour le temps de la campagne électorale, un comité central d'élections, rue Branly, pouvant facilement loger les 15 candidats et toute leur famille.

Dès le mois d'août, le Renouveau municipal avait élaboré un plan de campagne électorale sophistiqué, auquel le parti et son candidat à la mairie n'ont

presque pas dérogé. C'est d'ailleurs pourquoi M. Lavoie a refusé certains débats qui n'étaient pas prévus au plan de la campagne.

En général, le Renouveau municipal semble avoir plus d'argent pour mener sa campagne électorale que le parti adverse. De plus, il a pu compter sur l'appui officieux de l'organisation ou des supporters du maire actuel, M. Bernardin Morin. Cet appui a pris une teinte plus officielle avec l'adhésion de M. Paul Dutil au Renouveau municipal. M. Dutil faisait partie de l'ancienne équipe du maire Morin et était l'une des trois personnes, avec le maire Morin et l'ex-conseiller Charles-E. Matte, à former le comité exécutif de la ville. Jusqu'à tout récemment, M. Dutil était considéré comme le "dauphin" du maire Morin.

L'organisation du parti Action Sainte-Foy apparaît beaucoup plus modeste comparativement à celle du Renouveau municipal. Le comité central d'Andrée Boucher et d'Action Sainte-Foy se trouve dans son garage où les piles de brochures publicitaires côtoient les cordes de bois.

Mme Boucher n'a pas d'agent d'information; elle écrit elle-même ses discours et, au désespoir des journalistes, aucun communiqué de presse n'accompagne ses documents.

Action Sainte-Foy veut faire sa campagne électorale avec \$25,000 à \$30,000.

Enfin, concernant le style, il faut noter la différence de fonctionnement interne des deux partis.

Action Sainte-Foy est regroupé autour d'Andrée Boucher. Elle est l'âme du parti, elle a choisi ses candidats et elle a influencé fortement le programme. Il en résulte que le groupe est plus homogène et que les débats à l'intérieur du parti deviennent nécessairement plus faciles.

Le Renouveau municipal s'est formé autrement. Un petit groupe de candidats sont allés chercher M. Lavoie qui, par la suite, a amené d'autres candidats qui furent, bien sûr, acceptés par l'ensemble. Le parti fonctionne donc beaucoup plus par consensus.

La campagne électorale actuelle, à Sainte-Foy, est également très différente de celle que les électeurs ont pu vivre dans les années passées.

Aucun des partis n'a fait de promesses mirobolantes, genre construction d'aréna, de centre culturel, d'infrastructures dispendieuses, etc.

Au contraire, dans cette bataille, ce serait à celui qui promettrait les plus grandes coupures ou compressions budgétaires, pas ou peu d'augmentations de taxes.

A Montmagny et à Cabano Des campagnes axées sur l'économie



réal
laberge

Le déclin industriel et économique est au centre des préoccupations électorales municipales, à Montmagny. Il se poursuit inexorablement en dépit de tentatives de relance, comme celle du sommet économique de novembre 1979.

Tout le monde veut du changement! Les citoyens pourront faire un choix entre deux équipes plus ou moins unies et dont les programmes sont plus ou moins précis.

D'une part, même s'il a cette fois son candidat à la mairie, M. Rodrigue Godbout, un employé de Québec-Téléphone, le ralliement des citoyens de Montmagny (RCM) n'a plus le vent dans les voiles comme il y a quatre ans, alors qu'il avait rallié les six postes de conseillers. La force de frappe de ce parti, qui a déjà compté plus de 500 membres, se retrouve maintenant réduite à moins de 140. Le RCM est de plus en proie à des conflits internes et des désaffections importantes.

D'autre part, le maire en fonction depuis 1966, mais qui a dû louver en inconfortable situation minoritaire au cours des quatre dernières années, le Dr Cajetan Gauthier, sollicite cette fois un cinquième mandat, avec l'appui de deux ex-conseillers du RCM et de trois autres candidats tenant "à leur liberté". Un sixième candidat, M. Gilles Corrivé, tient mordicus à sa "complète indépendance".

Dans les circonstances, l'élection municipale se présente davantage comme une série de luttes individuelles entre opposants à chaque siège, que comme un affrontement entre deux clans bien tranchés.

La confrontation organisée par le Comité de protection pour la relance économique de Montmagny et à laquelle ont participé 13 des 14 candidats, mardi soir, en a été une frappante illustration.

Les quelque 80 membres et sym-

pathisants de cet organisme n'ont pas assisté à un débat bien vivace et agressif. Les interventions sont restées dans le vague, tous les candidats se disant d'accord pour "travailler en collaboration avec ceux qui seront élus".

Les adversaires

Du côté du RCM, sous l'égide de M. Godbout, on insiste sur l'esprit d'équipe, ce qui permet l'élaboration de programmes d'action et la consultation préalable auprès des citoyens, avant la mise en oeuvre des projets municipaux.

Les candidats du rassemblement privilégient également la démocratisation des procédures et des assemblées du conseil, la restauration domiciliaire via lognone, la réorganisation de la Commission municipale des monuments et sites historiques, ainsi que la réfection des infrastructures municipales. En cela, on ne veut pas faire de promesses à l'avance, tenant compte qu'à partir de 1986, la municipalité perdra une subvention annuelle de plus de \$700,000 s'appliquant aux travaux de réfection du quartier sud, et dont il faut prévoir le refinancement.

Pour le groupe des cinq candidats appuyant le Dr Cajetan Gauthier, la principale préoccupation va au contrôle des dépenses et à la diminution du service de la dette de la municipalité.

On se propose également d'agir en étroite collaboration avec les membres des diverses commissions et de faire bon accueil aux demandes du Comité des sinistrés et de l'aménagement des rivières. Au chapitre de projets, leur programme propose l'aménagement de nouveaux espaces verts, la réfection des infrastructures municipales par ordre de priorité d'urgence, et un règlement de la question de la gerance municipale.

Par ailleurs, les deux clans s'entendent sur la nécessité de privilégier les initiatives et les efforts en vue d'une relance industrielle ou au moins du maintien des industries existantes, dans un contexte économique plus décevant que jamais.

De fait, ce qu'aucun candidat n'a toutefois signalé, l'établissement in-

dustriel le plus important de Montmagny, le fabricant d'appareils ménagers Bélanger-Admiral, a commencé depuis le début de la semaine à effectuer des mises à pied qui toucheront graduellement et périodiquement plus de 400 de ses 460 employés, jusqu'après les Fêtes.

Intérêt moindre à Cabano

Par ailleurs, à Cabano, les élections municipales semblaient devoir se dérouler dans un contexte surchauffé de dénonciation et d'agressivité, avec la publication surprise du rapport d'enquête sur l'administration municipale, une semaine à peine avant les mises en nomination.

Mais le ballon politique s'est vite dégonflé: d'une part, les révélations sensationnelles ne se sont pas concrétisées; d'autre part, le maire de la "cartonnerie populaire", M. Guy Michaud, et la presque totalité de son équipe, ont décidé de "laisser la place libre à d'autres".

M. Michaud, qui dirigeait l'administration municipale depuis les jours de la colère d'août 1970 et qui a fait la manchette des journaux pendant toute la période d'élaboration et de réalisation de Papier Cascades (Cabano) Inc., a été hospitalisé d'urgence à Québec pour des troubles rénaux, à quelques jours de la date limite des mises en nomination et au moment même où il allait rendre publics ses commentaires personnels et ceux de ses coéquipiers, sur l'enquête effectuée par la Commission municipale de Québec.

Le retrait du maire Michaud a été suivi par tous les autres conseillers de son équipe, à l'exception de Mme Paulette Griffin Bourgoin.

Mme Bourgoin, qui s'est jointe plus récemment au groupe municipal qui a fait l'objet de l'enquête judiciaire ordonnée depuis plus d'un an par le ministère des Affaires municipales, fera la lutte pour la mairie au président du Comité des citoyens, M. Raymond Husson, un professeur d'ébénisterie.

Mais pour ces deux adversaires, qui sont appuyés tous deux par une équipe de cinq candidats aux postes de conseillers,



Le Soleil, Jean Vallières

Montmagny s'enlise doucement dans la stagnation économique et industrielle.

l'affrontement ne peut guère se faire de façon décisive sur les conclusions de la Commission municipale de Québec.

Les commissaires n'ont en effet pas trouvé de motifs à des accusations criminelles. Les reproches sont limités à des blâmes mitigés pour non respect de toutes les directives gouvernementales en matière d'administration budgétaire et financière, ainsi qu'à une invitation aux citoyens de Cabano d'interdire des recours en inhabilité contre deux conseillers sortants, relativement à des travaux de quelques centaines de dollars.

Par contre, le rapport d'enquêtes en venait à des quasi félicitations aux an-

ciens conseillers et au maire Michaud pour leurs décisions ayant trait aux infrastructures de \$8 millions nécessitées par la réalisation de la cartonnerie.

Dans les circonstances, le Comité des citoyens doit se reposer sur les allégations et les remarques contenues dans le document d'enquête préliminaire du ministère des Affaires municipales, que le candidat à la mairie, M. Husson, a obtenu de Mme René Hamel, sous-ministre.

"Je n'aurai pas eu la chance de faire vraiment la guerre à Guy Michaud, qui s'est effacé d'un décor trop chargé", a commenté au SOLEIL le porte-étendard du Comité des citoyens.

Quebecair traite mieux ses voyageurs vers la Floride que ceux de la Côte-Nord

M. Wilfrid Hamel, président Société Quebecair Dorval, Montréal, Qué.
 Dans les années 50, Quebecair était une toute petite compagnie régionale de transport aérien. Elle a grossi avec les "BOUMS" successifs des villes nordiques de Baie-Comeau, Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et la naissance des villes du Nouveau-Québec et du Labrador.
 Donc, les gens de la Côte-Nord sont assurément des anciens et fidèles clients qui devraient recevoir les égards et l'attention que généralement on réserve aux habitués chez tous les commerçants, si petits soient-ils. Ça, c'est la tradition. Mais chez Quebecair, on n'a pas de tradition. On a des visées expansionnistes que nous trouvons légitimes si nous n'en étions pas les premières victimes.
 Vous croyez que je n'ai pas raison? Dans la revue l'Aube de septembre 1981, vous annoncez un spécial Montréal-Fort Lauderdale

pour \$175 avec brunch au champagne ou brochette au boeuf et le service de bar est gratuit. J'ai pris connaissance de cette offre lors d'une envolée Gagnon-Montréal le 3 septembre 1981 et j'avais payé mon billet \$330, service de bar payant, "peanuts et café gratuits".
 Un aller-retour Gagnon-Sept-Îles nous coûte \$172. Nous croyons que votre spécial Montréal-Fort Lauderdale n'est pas rentable et que vous vous renflouez avec nous qui n'avons pas le choix.
 Mais nous avons le pouvoir de protester. Vous devriez lire les lettres ouvertes qui paraissent de plus en plus dans nos journaux locaux. Moi, j'ai suivi votre exemple et j'ai eu envie d'élargir mes horizons. J'ai d'abord profité de l'inauguration officielle de notre aéroport le 13 octobre et devant M. Bockstael, député de Saint-Boniface et secrétaire parlementaire du ministre des Transports, le très honorable Jean-Luc Pepin, devant

M. André Maltais, député de notre comté à Ottawa, plusieurs hauts fonctionnaires du département des transports et quelque 60 délégués de nos groupes locaux, j'ai lu le manifeste que je vous inclus en annexe.
 On a ensuite résumé mes propos au journal régional de CBGAT Matane qui dessert la Côte-Nord et la Gaspésie. J'ai aussi envoyé copie de cette lettre à des journaux de la capitale et de la métropole. Maintenant, toute la province peut apprécier!
 Tous les faits que j'ai rapportés sont rigoureusement exacts. Je pourrais en citer encore beaucoup pour lesquels j'ai des noms de témoins et des dates.
 Et M. le député Maltais nous a appris le soir du 13 octobre dans son discours que votre compagnie n'a pas le droit, avec le permis qu'elle détient, de se servir de DC-3 pour les envolées de sa cédule régulière. Pourtant, dimanche, le 18 octobre, il y avait encore un DC-3 sur la ligne Sept-Îles — Gagnon et c'est le type d'appareils qui assurent régulièrement le service sur la Basse-Côte-Nord.
 Nous ne pouvons plus rester silencieux sans perdre notre dignité.

Mme Georgette Cormier
Conseiller municipal

Des explications du président de Quebecair

Monsieur Raymond Raby
Vice-président
Les Mises Seleine Inc.
Québec

J'ai bien reçu la vôtre en date du 14 octobre dernier concernant vos déplacements de Québec aux îles de la Madeleine en août dernier avec notre filiale, Régionair.
 Je comprends que vous ayez eu à subir quelques inconvénients sur ce trajet; en fait, la mise en service de plusieurs appareils additionnels HS-748 a causé certaines perturbations dans nos horaires et ce, bien malgré nous, croyez-moi. Cependant, la situation s'est déjà améliorée puisque les rénovations intérieures et extérieures des nouveaux avions sont en bonne voie d'être complétées, deux des appareils étant maintenant en service.
 Veuillez croire, cher monsieur, que nous avons à cœur de donner un excellent service aussi bien aux îles de la Madeleine qu'à tous les autres points de notre réseau. Notre filiale, Régionair, donne le service à plusieurs régions au nord du Québec depuis plus de 15 ans et nous entendons continuer en planifiant l'avenir de façon sérieuse; nous venons de le prouver par l'achat de nouveaux appareils qui se traduisent par des investissements très importants. En effet, Régionair, a investi plus de \$12 millions en 1981 dans l'achat d'appareils turbo-propulsés de 42

sièges, incluant certaines améliorations à notre bûche de Sept-Îles et à notre équipement de terre. De plus, le personnel de Régionair sera augmenté suivant le besoin pour tenir compte de l'exploitation de cinq appareils HS-748 au lieu de deux comme auparavant.
 Je désire vous assurer que la nouvelle restructuration de Régionair se traduira par des services qui sauront vous satisfaire.
 En ce qui concerne les autres points soulevés dans votre lettre, tel que service en vol, tarifs, escales prolongées, je désire vous informer que votre lettre a été transmise à Monsieur Raymond Rochon, directeur des relations publiques chez Régionair, pour son information et suivi.
 Je vous remercie d'avoir pris la peine et le temps de m'écrire et de me signaler certaines faiblesses de notre filiale, Régionair, de cette façon, il nous est possible d'apporter les correctifs appropriés afin de donner autant de satisfaction que possible à notre clientèle.
 J'espère vivement recevoir de vous, cher monsieur Raby, d'autres commentaires dans l'avenir et, d'avance, je suis assuré qu'ils seront meilleurs.
 Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

QUEBECAIR
Alfred Hamel
président et
chef de la direction

"Que les députés se serrent la ceinture"

"Les députés insatisfaits du salaire qui leur est offert".
 Vraiment, quand j'ai vu cet article dans la première page du SOLEIL, j'en ai sursauté. C'est le bouquet, quand on parle de se serrer la ceinture, là, je ne vous suis plus.
 Nous savons tous combien il y a de coupures dans le secteur hospitalier, qui est tout de même, un secteur très important je crois. C'est drôle que les députés et ministres ne se sentent pas concernés par les coupures de budget dans ce secteur, mais pour des augmentations de salaire, on roupète.
 Le coût de la vie est aussi cher pour nous, que pour eux. Encore plus pour nous, parce que la différence salariale est plus imposante à ce que je sache. Quand j'achète une livre de beurre à l'épicerie, je la paie le même prix que M. le député.
 Je crois qu'on s'en vient comme en Russie, c'est l'État qui va tout gérer.

Je travaille dans le secteur hospitalier, et j'aime mon travail, que je fais consciencieusement et avec honnêteté. Mais avec les coupures que nous connaissons, je risque, comme un grand nombre, de me retrouver sur l'assurance-chômage, dont je ne veux pas.
 Il serait peut-être temps que la population se réveille, et ça presse, pour contester auprès du gouvernement.
 Quand nous faisons des grèves, le public nous critique parce que nous revendiquons nos droits, mais là, je me demande si le public est vraiment au courant de ce qui se passe dans le secteur hospitalier. Se serait maintenant, le temps de vous lever et de voir comment ça se passe.
 Malheureusement, ce ne sont pas les cadres qui sont coupés, mais bien les simples travailleurs, comme c'est partout le cas, les petits paient toujours pour les gros.
 A bon entendeur salut!

Mme Béatrice L. Lévesque
Amqui

Plainte d'une infirmière du CHUL contre son syndicat

Monsieur le Ministre
Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec
Québec
 Étant une employée du domaine parapublic, je me permets par la présente de vous faire part d'une situation irrégulière et préjudiciable.
 Je suis infirmière au Centre hospitalier de l'université Laval. Le 3 juillet dernier, suite à l'ouverture d'un poste, j'ai obtenu la tâche permanente 81-82 79 A-2, à temps partiel 7 nuits par 2 semaines (voir annexes A, B).
 Le 1er septembre 1981, le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Québec m'informait par lettre (voir annexe C), qu'il avait déposé un grief demandant l'abolition des postes à temps partiel — 7 nuits par 2 semaines — affichés après la date de dépôt du grief afin de favoriser le plein emploi.
 La majorité des détenteurs de ces postes sont en désaccord avec

le syndicat. Nous désirons conserver les tâches telles qu'elles sont, pour plusieurs raisons.
 Il s'avère que le syndicat (qui nous représente...) ne nous a jamais demandé notre avis, ni notre vote à ce sujet. Or en vertu de l'article 47.2 du code du travail:
 "une association accréditée ne doit pas agir de mauvaise foi ou de manière arbitraire ou discriminatoire, ni faire preuve de négligence à l'endroit des salariés compris dans une unité de négociation qu'elle représente."
 Je demande donc par la présente que le ministère dont vous êtes le responsable, envoie un inspecteur afin de faire enquête sur les agissements du syndicat afin que nos droits et paroles soient respectés.
 Dans l'attente de votre action, veuillez me croire,
 Bien à vous,
 Chantal Ancil, infirmière
CHUL
St-Foy

Les timbres coûtent trop cher

Je suis une étudiante en secondaire V. Vous devinez donc que mes moyens budgétaires sont très limités. En effet, ma seule source de revenu est la garderie chez mes voisins à \$1 l'heure.
 J'adore écrire, c'est une de mes passions. Comme je n'avais personne avec qui correspondre, je me suis adressée à une agence qui m'a envoyé quelques noms moyennant de l'argent bien sûr!
 Je correspondais présentement avec 7 amis de l'étranger et aussi avec quelques amis personnels. Je vous indique ici leurs noms et le pays dans lequel ils habitent. Stéphanie Meertens (Belgique), Sonia Le Barbançon (France), Alexis Yung (Chine), Sylvie et Marilène Daviet (France), Carlo Dusi (Italie), Françoise Rivaal (France), Pierre-Charles Rochette (Belgique), Josée Cantin (Québec), Christine Rochette (Québec).
 À l'aide de ces correspondants, je peux élargir mes connaissances en écriture et lecture anglaises (Chine, Italie), ainsi que sur les habitudes des gens habitant loin de mon pays. Cependant, avec la hausse des timbres, pourrais-je poursuivre ce que je fais?
 Voici un petit calcul:

$$(7X35¢) + (2X17¢) = \$2.45 + .34 = \$2.79$$

$$(7X60¢) + (2X30¢) = \$4.20 + .60 = \$4.80$$

Sans compter les nombreuses lettres que j'envoie irrégulièrement.

Je suis d'accord avec vous que ça ne semble pas énorme mais avez-vous remarqué que c'est presque le double... Je suis consciente de la nécessité d'augmenter le salaire des postiers et des facteurs... mais, augmenterez-vous ces salaires au double? Là-dessus je reste assez sceptique! Je suis d'avis que 5¢ d'augmentation serait amplement suffisante. J'espère recevoir lors de vos prochaines déclarations, une réponse satisfaisante.

Nathalie Rochette
Neufchâtel, Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Grief d'un contribuable de Beauport

Je désire par l'entremise de votre journal, faire part aux citoyens actuels et futurs de Beauport d'une situation injuste et frustrante vécue récemment.
 Au printemps dernier lors de l'envoi des comptes de taxes municipaux de Beauport, je n'ai pas reçu le mien. Pourtant j'habite à Beauport (anciennement Giffard) depuis 1972 et toujours à la même adresse. Au milieu d'avril après un appel à l'hôtel de ville, on me dit que mon compte a été posté comme les autres. On m'envoie donc un duplicata de ce compte que j'acquitte le lendemain de sa réception. Mais voilà qu'on me charge des intérêts parce que j'ai acquitté ce compte en retard.
 Après plusieurs démarches infructueuses à la trésorerie de la municipalité, je m'adresse au maire de Beauport pour que l'on cesse de me charger des intérêts pour un compte que je n'ai jamais reçu comme les 16.000 autres comptes de taxes envoyés par la ville de

Beauport. Réponse négative du maire. Le règlement c'est le règlement: peu importe la raison du retard; paie des intérêts!
 Le plus révoltant dans tout ceci, c'est qu'un honnête citoyen qui a toujours bien payé ses taxes depuis bientôt 10 ans doit courir après son compte de taxes pour le payer et en plus, on lui charge des intérêts parce qu'il n'a jamais reçu ce compte dans les délais prévus. Personne ne me fera jamais croire que sur 16.000 comptes de taxes à expédier, aucune erreur ne peut se produire.
 Comme le temps des bons souhaits arrive bientôt je m'en voudrais de ne pas faire les miens publiquement.
 — Au maire de Beauport, je lui souhaite de trouver un moyen plus original de combler les déficits de la municipalité.
 — À la trésorerie de Beauport, je leur souhaite qu'il ne fasse plus d'oubli dans l'expédition des comptes de taxes, spécialement le mien.

De plus, je leur ferai même parvenir un petit cadeau après les Fêtes, en leur envoyant la somme nécessaire pour me faire parvenir mon prochain compte par courrier recommandé.
 — À mes concitoyens de Beauport, je vous souhaite de ne pas vivre une expérience comme la mienne et de ne pas avoir à courir après votre compte de taxes.
 — Aux futurs citoyens de Beauport, je souhaite qu'ils s'informent auprès de d'autres municipalités si de telles injustices se produisent, si non qu'ils ne démentent pas à Beauport mais plutôt dans ces endroits plus accueillants!!
 Ce qui me choque le plus dans toute cette histoire ce n'est pas le montant à payer (\$8.50) mais le principe de payer pour une erreur qui n'est pas mienne!

Jacques Couët
Beauport

Le parti politique municipal est-il un facteur positif?



M. Raymond Bornaïs, à gauche, félicite Me Pierre Bernier, après les élections tenues à Charlesbourg.

Un exercice futile ou une expression démocratique?
 Voilà une question qui se pose à la veille du premier congrès de l'Action municipale de Charlesbourg lequel se tiendra le 31 octobre prochain à la polyvalente de Charlesbourg.
 "DEMOCRATIQUEMENT"... tel est le slogan choisi par l'AMC pour inciter ses membres à s'impliquer, à prendre en mains leur structure politique locale afin de lui donner l'empreinte et les bases nécessaires de représentativité et de garantie d'un dialogue permanent entre les élus et les citoyens.
 Il y aura bientôt un an, l'AMC regroupait les forces désireuses de changement et ainsi permettait la manifestation démocratique par excellence en renversant le régime en place. Il n'y a rien de nouveau là-dedans, pourrions-nous dire! Ce ne sera pas la première fois qu'une équipe dynamique, bien organisée obtient de tels résultats. Ce qui est plus important dans ce changement c'est l'APRES, les suites qui seront apportées à la prise du pouvoir.
 Un parti politique municipal, voilà un mécanisme nouveau avec lequel la population et les élus n'ont pas beaucoup d'expériences sur lesquelles chacun peut se réferer.
 On constatera qu'historiquement, la politique municipale a toujours été, jusqu'à tout récemment, l'apanage de groupuscules qui se faisaient élire au nom de n'importe quoi et de n'importe qui. De plus, ils assuraient la gestion quotidienne des affaires publiques selon leur "sens commun" qui n'avait souvent rien de commun avec les besoins de leurs concitoyens. Le conseil de ville décidait sans avoir de compte à rendre à personne autrement que lors d'une élection. En conséquence, une apathie, un désintéressement généralisé, s'ensuivait de la part de la population. Ceci laissait ainsi aux élus toute la latitude de gérer sans avoir l'obligation de tenir compte des attentes du milieu.
 Voilà que le gouvernement québécois, conscient des conséquences néfastes de l'autorité abusive de l'indifférence générale que cela engendrait, adoptait récemment de nouvelles règles du jeu. Ceci favorisait la prise en mains, par les citoyens eux-mêmes, des affaires qui les touchent de près, celles de leur communauté, de leur ville.

On le constate aujourd'hui plusieurs ont décidé d'utiliser les nouveaux moyens fournis par le législateur pour changer les choses, prendre le pouvoir et peut-être remettre aux citoyens le droit de parole sur ce qui les concerne et surtout le droit de regard sur la façon dont leurs représentants administrent en leur nom.
 D'autres refusent carrément l'expérience de parti. C'est le cas d'un maire sortant de la région qui préfère une équipe comme véhicule pour le reporter au pouvoir. S'il l'obtient, il ne sera pas lié par des structures, des objectifs, des militants. Il pourra poursuivre ainsi ses buts à lui et s'organiser peut-être pour que cela prépare son entrée officielle sur la scène nationale. La population n'aura qu'à prendre son mal en patience jusqu'à la prochaine élection.
 D'autres encore, plus subtilement choisissent la voie partisane mais arrivés au pouvoir ils la renieront, ils clameront que la population n'est pas intéressée à ce genre de chose-là, ils ne feront rien pour que les mentalités changent, que les citoyens embarquent.
 Enfin, malgré la volonté des élus, il se peut que la population hésite à s'associer à une aventure de parti compte tenu de l'avenir incertain que ceci peut engendrer et aussi des expériences négatives déjà accumulées par les années passées.
 À moins que des citoyens, des partisans vigilants s'impliquent personnellement pour relever le défi toute cette expérience démocratique que véhicule un parti municipal ne sera qu'un feu de paille.
 L'AMC est placée aujourd'hui devant un choix crucial. Ou bien ses membres répondent à l'appel que leur présentent ses élus ou bien l'exercice du 31 octobre prochain sera vide de sens et peut-être qu'une simple séance promotionnelle de l'AMC sans lendemain.

C'est une chose d'exiger de nos élus qu'ils soient des animateurs, qu'ils consultent leurs commettants avant de décider mais c'est autre chose de la part des citoyens d'être là et de répondre aux invitations.
 Les militants de l'Action municipale de Charlesbourg ont contribué à placer leur équipe à l'hôtel de ville, est-ce qu'ils continueront leur travail? Est-ce qu'ils assureront que leur programme électoral se réalise? Est-ce qu'ils sont prêts à seconder leurs élus? Est-ce qu'ils sont prêts à les dénoncer le cas échéant? Est-ce qu'ils sont prêts à jouer le jeu, eux aussi, de la participation, de la consultation et de la véritable démocratisation municipale?
 L'événement prévu à Charlesbourg à la fin de ce mois appartient à ceux qui veulent s'associer au développement de leur communauté et non seulement en être les témoins. Un refus de participer ou la négligence de s'impliquer entraînerait inévitablement une annulation des efforts du législateur mais surtout un retour aux bonnes vieilles habitudes électoralistes que nous étions prêts, il y a pas si longtemps, à condamner.
 C'est donc "DEMOCRATIQUEMENT" que nous invitons tous ceux qui sont intéressés à prendre en mains leurs propres responsabilités. Ils n'auront qu'à se joindre au congrès de l'Action municipale de Charlesbourg et à militer au sein des structures qui y seront proposées.

Raymond Bornaïs
président du congrès

Que l'université Laval prenne ses responsabilités au sujet du jardin Van den Hende

Nous avons été très surpris et aussi très déçus d'apprendre le "risque" de fermeture d'un aussi magnifique jardin que celui de Van den Hende à l'université Laval.
 En effet, dans une lettre admirablement écrite parue le 22 octobre 1981, Mario Gagné indiquait que le rapport triennal du jardin affirmait "En son absence (de ressources additionnelles), il est impossible de fonctionner de façon satisfaisante. On en entretient le jardin ou on le ferme; les dépenses donnent de piètres résultats dans ce domaine et doivent être exclues".
 Or, nous ne pouvons admettre qu'un jardin d'une telle qualité et d'une telle valeur tant au point de vue artistique, la variété et les couleurs superbes des plantes et des fleurs se retrouvant durant presque trois saisons, qu'au point de vue scientifique, ce jardin étant le seul outil pour le domaine des

sciences botaniques et horticoles, qu'au point de vue information populaire, chaque plante, fleur, arbre, ou arbuste étant soigneusement identifiés (nom usuel et nom latin), meure sous le coup des restrictions budgétaires.
 Aussi, nous désirons ardemment que "Messieurs les financiers" de l'université Laval prennent les mesures qui s'imposent pour éviter la fermeture d'une si belle oasis de paix et de beauté. Plusieurs moyens financiers ont déjà été proposés dans l'article de Mario Gagné.
 Nous voyons et nous vivons assez notre "beton quotidien". La fermeture du jardin Van den Hende: ça serait le bouquet!
 Aline Laforest
maîtrise en musicologie
 Alain Brochu
maîtrise en théologie
Québec

Mises à pied, à la cie Bélanger

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Le fabricant d'appareils ménagers Bélanger-Admiral a procédé depuis lundi à des mises à pied périodiques qui touchent plus de 300 des 460 employés de son usine de Montmagny.

C'est ce qu'a confirmé hier au SOLEIL le vice-président à la fabrication pour le Québec, M. Roger Fortin, en précisant qu'il s'agit d'un ralentissement temporaire des opérations résultant d'un manque de

pièces, suite à des difficultés encourues par certains fournisseurs.

La ronde des renvois a commencé lundi par un premier contingent d'une centaine d'employés manuels, qui ne seront rappelés au travail qu'en fonction de la résorption des problèmes d'approvisionnement.

Hier soir, un groupe supplémentaire de quelque 200 employés ont subi le même sort de la mise en chômage. Dans ce cas, le retour au travail est toutefois prévu d'ici à une semaine et demie. Le travail devrait se poursuivre alors

jusqu'au début de décembre, selon les besoins du marché.

Pour les quelque 300 employés ainsi privés temporairement de leur emploi, l'arrêt de travail pourra alors se prolonger jusqu'après les fêtes.

En raison de la situation économique et des hauts taux d'intérêts, il n'est pas question d'augmenter indûment les inventaires de produits finis, a expliqué M. Fortin. Les ajustements de travail et de fabrication devront se faire suivant les ventes.



Bélanger-Admiral veut ajuster la fabrication aux ventes.

Le Soleil, Réal Laberge

Projet pilote à Sainte-Croix

Bénévoles pour le temps des "relevailles"

par Anno-Marie VOISARD

SAINTE-CROIX — Diane s'est retrouvée, seule à la maison, avec son nouveau-né dans les bras. Du jour au lendemain, sans expérience. Le bébé pleure. La voilà inquiète, fatiguée, déprimée. Le ménage n'est pas fait, le lavage non plus. C'est l'heure de se

mettre à table. Elle n'a pas trouvé le temps de cuisiner. Où est la solution?

Le cas de Diane n'est pas unique. Pour beaucoup de femmes, la période des relevailles est difficile à vivre. Les pères ne sont pas toujours disponibles ou capables d'aider comme il faudrait. Le bébé apporte un surcroît de travail.

Et la mère n'a pas encore repris toutes ses forces.

Jocelyne Lemay, infirmière en périnatalité au CLSC (centre local de services communautaires) Arthur-Caux, de Laurier-Station, rencontre quotidiennement des femmes qui viennent d'accoucher. Elle connaît leurs problèmes. C'est d'ailleurs ce qui lui a donné l'idée d'organiser un service d'aide à domicile.

Les relevailles — c'est le nom que Jocelyne donne à son projet — s'adresseront, dans un premier temps, aux femmes de Sainte-Croix. Jocelyne est issue de ce milieu. Elle y travaille. Elle s'y sent à l'aise. C'est pourquoi, elle a choisi cette population comme projet pilote.

Critères d'admission

Les aides bénévoles, quant à elles, peuvent venir de Sainte-Croix ou d'ailleurs. Les personnes intéressées peuvent contacter Jocelyne ou Ginette Rousseau au CLSC à 728-3435. Il n'est pas nécessaire d'avoir eu soi-même des enfants pour devenir aides bénévoles. L'âge n'entre pas non plus en considération.

La première qualité que Jocelyne attend des aides bénévoles, c'est la disponibilité. Il faut aussi qu'elles soient des femmes capables d'écouter. Celles qui ont eu elles-mêmes des enfants, il y a cinq, huit ou dix ans, devront accepter de se recycler. Il y a dix ans, les bébés mangeaient des céréales à deux semaines. Au-

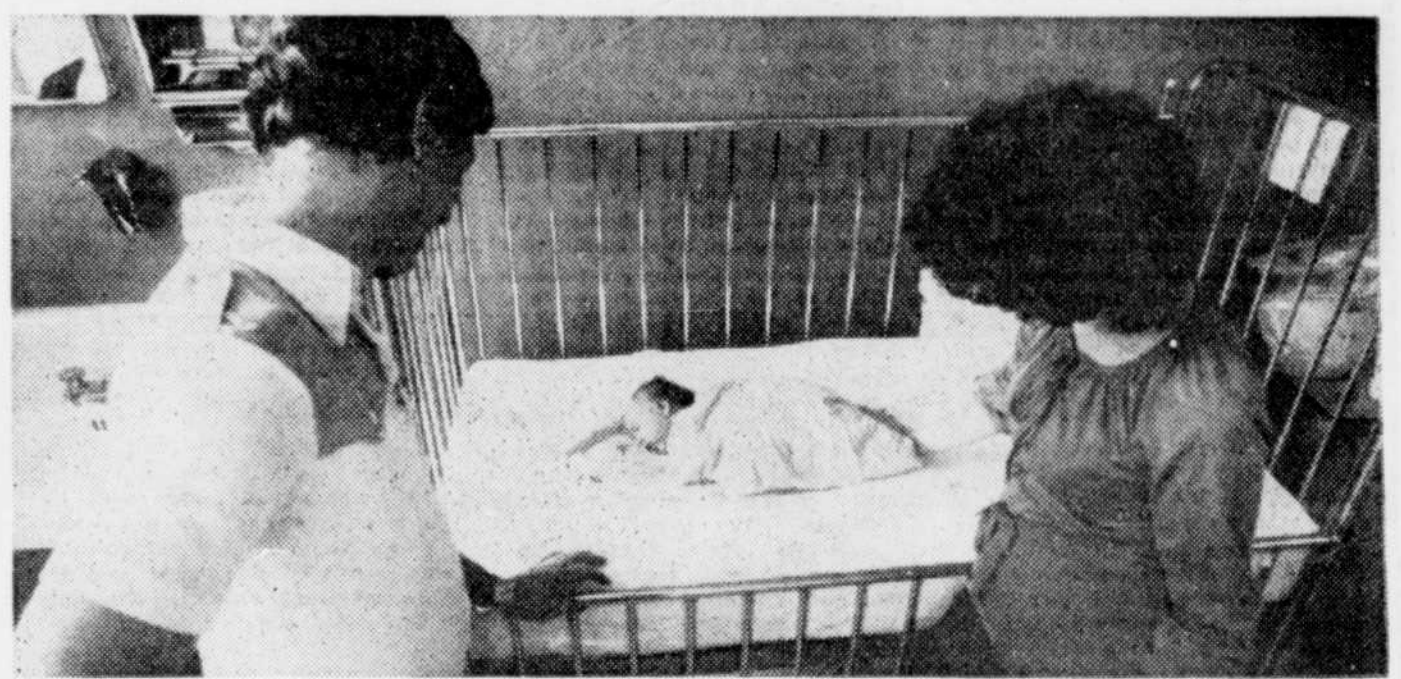
jourd'hui, on attend trois ou quatre mois pour leur en offrir. Beaucoup de femmes choisissent d'allaiter leur bébé. C'est un phénomène récent. Les méthodes de contraception évoluent. Bref, il faut se familiariser avec les idées du jour.

Jocelyne est d'avis qu'après deux ou trois rencontres, les aides bénévoles seront prêtes à entreprendre leur travail auprès des nouvelles mères.

Ces dernières devront, de leur côté, manifester leurs besoins. Une femme peut vouloir simplement qu'on aille la rassurer. Il suffira de l'écouter ou de lui parler. Une autre souhaitera qu'on l'aide dans ses travaux ménagers. Parfois, il y a des enfants plus âgés dont il faut aussi prendre soin. Une femme plus jeune se sentira peut-être plus efficace avec ces enfants à distraire ou à occuper. Très souvent

aussi, la jeune mère n'aura besoin que d'une gardienne capable de prendre la relève pendant qu'elle s'offre quelques heures de congé.

Si le recrutement se fait sans trop de difficultés, Jocelyne croit être en mesure, vers la fin de novembre, d'offrir son nouveau service aux nouvelles mères de Sainte-Croix. Par la suite, les relevailles pourront s'étendre à d'autres municipalités de la région.



Dans plusieurs foyers, un nouveau-né apporte un surplus d'ouvrage et la mère n'ayant pas repris toutes ses forces, un service d'aide à domicile peut être la solution.

L'imprimerie Le Quotidien sera vendue

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — L'im-

primerie Le Quotidien

Limitée, établie sur l'a-

venue Bégin à Lévis de-

puis 44 ans, est sur le

point d'être vendue par

le syndicat Cooper & Ly-

brand. L'entreprise

continue cependant sa

production en gardant

au travail une qua-

rantaine d'employés.

Le représentant du

syndicat dans ce dossier,

M. André Giroux, re-

joint hier par téléphone

à son bureau de Mon-

tréal, n'a voulu dévoiler

aucun renseignement.

LE SOLEIL a cependant

appris par ailleurs que

trois offres ont été pré-

sentées avant-hier pour

l'achat de cette im-

portante imprimerie de

la rive sud de Québec.

La requête en faillite a

été présentée par deux

fournisseurs, dont la

maison J.B. Rolland,

dans le but de presser la

négociation pour la ven-

te de l'entreprise, d'a-

près ce qu'a révélé au

SOLEIL l'ex-pro-

priétaire et fondateur de

la société lévisienne, M.

Adrien Bégin.

Le créancier J.B. Rol-

land avait déjà consenti

une marge de crédit de

\$30.000, mais les mon-

taux qui lui étaient dus

par Le Quotidien ex-

cédaient cette somme

de quelque \$20.000. Ce

qui a aussi précédé l'or-

donnance de séquestre,

rendue le 30 septembre,

fut le rappel de la marge

de crédit à la Banque de

Montréal ainsi que l'acte

de fiducie déjà donné

par cette institution fi-

nancière.

M. Bégin, qui se rend

encore à l'imprimerie

quotidiennement, admet

que la vente est une

heureuse solution, puis-

qu'elle permettra de dé-

gager un bilan financier

dont le passif est devenu

trop considérable et sur-

tout très coûteux selon

les taux d'intérêt ac-

tuels. Une carence à la

direction avait laissé ac-

cumuler considérable-

ment les comptes à re-

cevoir.

L'appellation du Quo-

tidien est connue dans

la région de Québec de-

puis fort longtemps. Ce

nom fut d'abord celui

d'un journal quotidien,

qui fut publié, de 1868 à

1937, par la Cie de pu-

blication de Lévis Li-

mitée, une propriété de

M. J.-Edouard Mercier.

M. Adrien Bégin acquit

alors les actifs et installa

la nouvelle compagnie

au 45 de l'avenue Bégin.

Cette dernière société a

édité l'hebdomadaire La

Tribune de Lévis pen-

dant plus de 30 ans.

BRUNSWICK
Depuis 1845

le plus grand nom du billard

15 modèles à votre choix. 6' à 12'

A compter de **425 \$**

Salle de montre ouverte le jeudi jusqu'à 20h30, le samedi jusqu'à 16h30

215, rue Caron
Tél: 529-5395

MEUNDES

Spécialistes du billard, des quilles et jeux familiaux

CHOISISSEZ LA QUALITE Hotpoint ET LES PRIX "BARNABE"!

LAVEUSE Hotpoint
Modèle LA312D

- Deux cycles: lavage additionnel et régulier
- Une seule vitesse
- Combinaisons de la température de l'eau préréglées dans la minuterie: additionnel - chaude/froide - régulier - tiède/froide
- Trois réglages pour le niveau d'eau
- Filtre autonettoyant
- Agitateur à pales droites
- Frein pour le couvercle et l'interrupteur
- Couleur: blanc neige
- Hauteur: 42 po. (107 cm), largeur: 27 po. (68 cm), profondeur: 25 po. (63 cm).

\$449

SECHEUSE Hotpoint
Modèle DE302

- Deux programmes de séchage: régulier minuté et aéré
- Bouton de mise en marche de sécurité
- Filtre à charpie amovible placé à l'avant
- Quatre modes de ventilation
- Blanc seulement

\$249

LA PAIRE: \$689

(semblables à l'illustration)

OFFRE-BONI spéciale
12 litres de all
avec l'achat de toute laveuse Hotpoint

FOUR MICRO-ONDES Hotpoint
Modèle RE942
\$619

MEUBLES BARNABÉ

875, Trans-Canada, St-David
(anc. Ameublement Beaumont)
833-9222

St-Vallier
Cité Bellechasse
884-2831

St-Paul
Cité Montmagny
469-2188

COLLÈGE BART

SESSION JANVIER '82 ADMISSION

Programme de techniques de secrétariat

1re SESSION

- Cours menant au diplôme d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales postsecondaires (AEC)
- Programme intensif ou régulier
- Aménagement du programme selon la formation antérieure

Aussi disponibles:
cours aux adultes et
cours de traitement de
textes

751, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A2

Pour l'inscription, demandez le service
d'admission

522-3906

Date limite d'inscription: 8 décembre 1981

ÉLECTIONS MUNICIPALES

par François ROY

Vote par anticipation à Québec

Les journées du 8 et du 9 novembre ont été choisies pour la tenue du vote par anticipation en vue des prochaines élections municipales, à Québec. Trois catégories de citoyens devaient tout spécialement s'en prévaloir. Ainsi le personnel électoral (présidents, greffiers, ...), les handicapés et toute personne qui sera dans l'impossibilité d'exercer son droit de vote le dimanche 15 novembre, sont donc attendus.

Me Antoine Carrier, président des élections à la ville de Québec, insiste tout particulièrement pour que les handicapés profitent des facilités du vote par anticipation, afin de remplir leur devoir de citoyen car tous les bureaux seront effectivement dotés des aménagements requis pour les recevoir. Rappelant que les bureaux de vote par anticipation seront situés dans les locaux occupés par les quatre directeurs de district, Me Carrier encourage donc ces gens à éviter la cohue et les files d'attente de la journée du 15 novembre.

Trépanier n'a pas d'équipe à Château-Richer

Les candidats aux postes de conseiller aux sièges 1, 2, 3 et 5, soient MM. Luc Fournier, Joseph Gauthier, Jean-Guy Cloutier et Fernand Couillard, à l'approche des élections de dimanche prochain à la ville de Château-Richer sur la côte de Beauport, ne participent pas au duel à la mairie entre M. Noël Verreault, maire sortant et le candidat Lionel Trépanier. C'est ce que déclarait hier au SOLEIL le porte-parole du groupe, M. Jean-Guy Cloutier.

M. Cloutier a tenu à préciser que lui et ses trois collègues, MM. Fournier, Gauthier et Couillard, sont indépendants et ils prendront les décisions qui s'imposeront à la table du conseil au moment op-

portun et qu'ils ne faisaient aucunement partie d'une équipe, comme l'annonçait hier LE SOLEIL.

Sainte-Foy face au recyclage

Comment Mme Andrée Boucher et M. Louis-Marie Lavoie envisagent-ils la participation de la ville de Sainte-Foy au maintien des dépôts de papier déjà existants et est-ce qu'ils favorisent une politique de recyclage des déchets?

Ces deux questions font l'objet d'interrogations de la part des responsables de la section Québec / Sainte-Foy de l'Association des consommateurs du Québec (ACQ) concernant les futures politiques des deux candidats à la mairie aux élections du 1er novembre. La section précitée, suite à un cri d'alarme lancé tout récemment par Recyclage-Québec, estime que s'il en coûte plus de \$50 la tonne pour le transport et l'incinération des ordures et que toute diminution du volume des ordures contribue directement à alléger la facture de notre ville, comme le notait un Bulletin d'information de la ville de Sainte-Foy, alors raison de plus pour favoriser le recyclage des déchets. En plus de réduire les dépenses des contribuables, cela permettrait aussi de préserver l'environnement puisqu'un mètre de papier récupéré sauve un arbre.

Une séance de trop...

Pour le conseiller du Rassemblement populaire, Pierre Mainguy, la tenue d'une séance du conseil municipal six jours seulement avant le scrutin du 15 novembre, ne va servir que les fins électorales du Progrès civique et de M. Jean Pelletier. Le maire se sert de la télédiffusion des assemblées

et donc des deniers des contribuables aux fins de campagne, selon M. Mainguy. A la manière des gouvernements supérieurs qui dissolvent les Chambres pendant la tenue d'une élection, le conseiller du RP se serait attendu à ce que la séance du 9 novembre soit reportée après le scrutin, "afin qu'il n'y ait pas de confusion entre le gouvernement et le parti au pouvoir".

Ce que ça coûtera à la ville de Québec

D'après les estimations du président des élections à la ville de Québec, le coût du scrutin municipal sera de l'ordre d'environ \$750,000 (\$375,000 ayant déjà été dépensés), ce qui constitue une majoration de près de \$200,000 sur les dépenses encourues lors de l'élection générale de 1977. Le personnel nécessaire influe sans aucun doute sur la facture, si l'on calcule que 1,124 personnes ont travaillé à l'énumération, 39 bureaux de dépôt, 16 à la commission de révision et que 1,132 autres seront requises comme présidents et greffiers dans les bureaux le 15 novembre, 155 seront assignées à l'ordre et à l'information, plus finalement 150 autres préposées à la réception et à la diffusion des résultats. A rappeler que la plupart d'entre eux ont dû recevoir des cours de formation pour bien remplir leur fonction respective.

La femme a un rôle à jouer à l'électorat

Suite au dossier du ministère des Affaires municipales traitant de la politique municipale et qui affirmait que seulement 4 pour 100 des postes électifs étaient occupés par des femmes, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), section Québec, a décidé de sensibiliser ses membres à s'engager et les incite à appuyer les citoyennes qui se présentent à l'électorat soit le 1er novembre ou ultérieurement. Selon cet organisme, la femme est concernée aussi directement que l'homme par l'organisation des lois, le transport en commun, l'entretien des rues, l'hygiène publique, l'acquiescement des taxes et des impôts, etc.



Le Soleil, Clément Thibault

Perte totale

Un incendie a complètement ravagé, cette nuit, la brasserie Du Duc, au 2425 boulevard des Chutes, à Beauport. A l'arrivée d'une trentaine de pompiers sous les ordres du directeur Emile Turgeon et du sergent Yves Curadeau, les flammes sortaient du toit à l'arrière de la bâtisse. Les sapeurs ont même été forcés de se servir des mâchoires de vie pour briser les cadenas qui étaient apposés aux portes. La bâtisse, propriété de M. Roger Lefebvre, de la rue Saint-Jean-Baptiste à Beauport, est une perte totale. Tout l'intérieur est un amas de débris fumants. Seuls les murs en béton sont restés debout. Les dommages sont évalués sommairement à \$50,000 environ. L'enquêteur Gaston Bélanger, de la sûreté municipale de Beauport, recherche la cause de cet incendie désastreux.

Deuxième évadé repris

Un deuxième évadé du centre de détention d'Orsainville est retombé dans les filets de la police, hier soir, à Beauport.

L'arrestation de Henri Gagné, 25 ans, de Charlesbourg, a eu lieu au cours d'une tentative de vol à main armée dans le restaurant Chez Fidèle, au 4074, boulevard Sainte-Anne, à Beauport.

Quand Gagné et son complice ont été pris sur le fait, ils portaient des gants de chirurgie et même des perruques. Ils avaient aussi en main une carabine de calibre .16.

De la triple évasion de la prison d'Orsainville en fin de semaine dernière, il ne restait au large que Pierre Trudel, 20 ans, de Québec.

Beauport a pris bonne note du rapport Laberge sur le zonage

par Gérald OUELLET

La ville de Beauport a pris bonne note du rapport d'un membre du comité consultatif d'urbanisme de cette municipalité, M. Gaston Laberge, sur le non-respect du règlement d'urbanisme dans le développement Lortie. C'est ce qu'a confirmé lundi le maire Michel Rivard qui a, d'autre part, qualifié de "très bon travail" le document préparé par M. Laberge.

On sait que vendredi dernier, un citoyen du développement Lortie, M. J.-René Genois, rendait public un rapport préparé par M. Laberge, dans lequel ce dernier expliquait comment, le développement ne respectait pas le règlement d'urbanisme 77-080 de Beauport. Rappelons que ce rapport dit que le projet Lortie n'a pas reçu l'approbation du conseil municipal ni celle des propriétaires du secteur, qu'il prévoit trop de maisons unifamiliales par rapport aux normes et qu'il prévoit certains commerces et certaines industries contrairement au règlement.

Selon le maire, le document de M. Laberge a été remis aux services municipaux concernés, surtout l'avocat de la ville et les services d'urbanisme. M. Rivard a également tenu à souligner que la ville avait agi de bonne foi dans toute cette affaire, notamment au moment d'émettre un permis de construction pour une maison unifamiliale sur la rue Rimbaud.

Au sujet du changement de zonage demandé dès juin dernier par des propriétaires de maisons sur les rues place Calais et Rimbaud, c'est lors de la prochaine assemblée du conseil municipal, le 19 novembre à 20h à l'hôtel de ville, qu'on pourra obtenir une réponse concrète, selon le maire Rivard. Rappelons qu'une pétition avait été remise pour demander que la zone 243-M-61 (le développement Lortie) devienne une zone de maisons unifamiliales.

Les citoyens craignent la venue de maisons trifamiliales jumelées, trifamiliales isolées et jumelées doubles à côté de leurs maisons unifamiliales.

Il semble que la ville étudie présentement s'il est possible de changer le zonage rétroactivement à une date précédant l'émission du permis de construction d'une maison trifamiliale sur la rue Rimbaud. On vérifie si le promoteur bénéficie d'un droit acquis pour cette construction, dont le permis serait "nul et de nul effet" selon M. Gaston Laberge, un membre du comité consultatif d'urbanisme de Beauport. Cependant, d'affirmer le maire Rivard, il n'est pas question que d'autres permis de construction soient émis dans le développement Lortie avant que toute la question soit réglée.



Elle est née sous une bonne étoile!

Toute l'économie d'essence désirée. Toute l'efficacité de la traction avant.

53 39

mi/gal mi/gal
cote routière cote combinée
5,3L/(100km) 7,3L/(100km)
Selon Transports Canada

A l'essence ordinaire au plomb.

Mettez à l'épreuve cette nouvelle étoile de la route, la Dodge 400. La traction avant, la suspension avant de type MacPherson, la direction à crémaillère, les pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier, tout cela en fait une grande routière. Son aménagement sportif, sa ligne

aérodynamique lui donnent une allure racée. Remarquez les flancs de la voiture enduits d'une couche protectrice à l'épreuve des égratignures.

De plus, la Dodge 400 brille par son économie. D'abord par son prix abordable. Voyez le nombre d'accessoires qu'elle offre en équipement standard: la servo-direction, les servofreins à disque à l'avant, la montre numérique électronique, le toit de vinyle, le traitement contre la corrosion, l'autoradio am. Tout cela au prix de 9 596\$* ou moins, prix de

détail de base. Étonnant, n'est-ce pas?

Vous serez encore plus surpris de l'excellent rendement du moteur de 2,2 litres, au point d'allumage contrôlé électroniquement. Ce fameux moteur roule à l'essence ordinaire au plomb, toujours la moins chère d'environ 11 cents le gallon. C'est comme rouler presque un mois sans payer d'essence! Examinez la Thunderbird ou la Cutlass Supreme. Scrutez la Skylark, la Cougar, la Grand Prix ou la LeMans. Une seule résistera à l'épreuve: la nouvelle Dodge 400.



Chrysler. On a confiance en notre étoile.



L'AutoBail

L'AutoBail c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.

*Prix de détail de base suggéré par le manufacturier. Les frais de taxes locales et de transports non compris. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Certains accessoires illustrés sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant un supplément.

AKAI

et

AUDIO TELEVISION P. PLANTE INC.

présentent un
**RABAI
SPECIAL**

Système
pro 1022

- Amplificateur AM-U22, 26 watts RMS par canal
- Radio AM/FM AT-K11
- Table tournante (AP-D33C)
- Haut-parleur CWT-33
- Magnétophone à cassettes CS-M3*
- Module R-50000*

* Ces deux articles sont en option.



\$819



**AUDIO TELEVISION P. PLANTE
INC.**

11, boul. St-Cyrille ouest, Québec
529-3145

Pour améliorer la communication entre policier et citoyen

par **Gérald OUELLET**

On dit que le milieu policier serait l'un des secteurs parmi les plus fermés. L'accès à un tel milieu de travail par des gens provenant d'un autre milieu de formation professionnelle serait quasi impossible. Cependant dans la région de Québec, le Service de la protection publique de la ville de Beauport a su faire appel au service d'un jeune communicateur en la personne de Dany Simard, âgé de 22 ans, à la fois étudiant et travailleur. Il est le créateur du projet EPIC 81, programme de communication et d'information citoyens-policiers qui vient tout juste de se terminer au Service de la protection publique de Beauport.

Le programme

C'est à titre de participant à un projet de prévention du crime à l'été 1980, que Dany Simard débuta sa carrière de communicateur en milieu policier. Son apport personnel à ce projet permit la réalisation d'un diaporama intitulé "Le rôle du policier". Ce travail a nécessité plus de 300 heures de patrouille avec les policiers-pompier de Beauport et au-delà d'une centaine d'heures de montage. "Après

intervention (canal 9 pour Québec et 6 pour la Rive-Sud). Cette série sera diffusée dans d'autres régions du Québec par la suite.

Une autre étape importante du projet fut la mise sur pied d'un sondage sur l'efficacité du service de la protection publique (police et incendie) dans Beauport, ainsi que sur les méthodes de prévention du crime et de prévention des incendies connues par la population. Plus de 934 questionnaires sur 1,200 furent retournés par l'entremise des écoles élémentaires du territoire de Beauport. Ce travail permit l'élaboration d'une étude d'une centaine de pages donnant au service des outils de travail fort utiles. Le taux de réponse a été supérieur à ce que l'on aurait pu croire, ce qui donna une plus grande précision au sondage. Comme l'indiquait Dany, c'est la première fois qu'un service de police sondait la population sur son propre travail.

De souligner Dany Simard, un kiosque d'information fut tenu aux Galeries Sainte-Anne du mercredi au samedi durant l'été. Cette expérience a permis à l'équipe de rencontrer au-delà de 2,000 citoyens venus se procurer de la documentation sur la prévention générale.

Comme la documentation en matière de prévention augmente d'année en année, l'équipe du jeune Dany a mis sur pied un cahier de consultation sur la documentation disponible dans les corps policiers de la région, en plus d'établir une banque de documentation pour les policiers qui visitent les écoles.

La participation

Un tel type d'approche est tout à fait innovateur, nous confirme Dany Simard, tant pour les policiers que pour les citoyens. Les services policiers devront aller davantage au devant des citoyens s'ils veulent changer leur image et améliorer leur contact avec la collectivité.

Selon Dany, le projet EPIC 81 a permis, pour ce qui est de Beauport, de faire un grand pas en avant. Des policiers de la base ont cru au projet EPIC 81 et ils ont apporté l'aide et le support nécessaire à la réussite du programme. Certains d'entre eux sont même allés jusqu'à participer comme bénévoles à certaines des activités du programme EPIC 81. "Leur participation a été bien supérieure à ce que j'aurais pu espérer et je leur dois une fière chandelle" ajoute Dany.

Le directeur du Service de la protection publique de Beauport, M. Emile Turgeon, ainsi que MM. Claude Buteau et Jean-Louis Leclerc, assistant-directeurs, ont joué le rôle de personnes ressources tout au long du projet, tandis que M. Gaston Bélanger fut chargé de projet.

D'après Dany, c'est grâce à l'esprit innovateur de ces personnes que la mission est maintenant accomplie. Il reste maintenant aux policiers à prendre la relève et aux autres services à en tirer les meilleures expériences. Quand au conseil municipal de Beauport, il faut le féliciter de son initiative qui a permis au projet EPIC 81 d'être prolongé de 6 semaines. "Beauport possède une équipe dynamique à l'intérieur de laquelle on retrouve un potentiel qu'il reste à exploiter au maximum", de conclure Dany Simard.



M. Dany Simard, heureux de son expérience avec la police de Beauport.

une telle expérience, nos visions du milieu policier sont fort différentes" selon Dany.

Cependant le manque de communication entre citoyens et policiers semble ressortir de l'expérience. C'est ce qui incita par la suite le jeune homme à créer le projet EPIC 81. Ce projet fut préparé minutieusement. Le responsable de la prévention du crime à cette époque, M. Gaston Bélanger, crut en l'importance de créer un tel projet et encouragea Dany Simard à le mener à bien. Quelque temps plus tard, le projet fut entériné par l'état-major du Service de la protection publique de Beauport, puis le conseil municipal pour ensuite être financé à titre de projet d'été par le Service de consultation du solliciteur général du Canada. Par la suite, quatre étudiants vinrent se joindre au directeur du projet, soit Pierre Gendron, Line Gagné, Daniel Giguère et Lyne Lord.

Le projet

Le projet EPIC 81 a permis la réalisation d'une vingtaine d'émissions de télévision, d'une durée de 30 minutes, intitulées "Action-Prévention" et diffusées actuellement par le réseau

Acquittement de Rodrigue Richard

par **Marc LESTAGE**

Le directeur adjoint Rodrigue Richard, de la polyvalente de Charlesbourg, a obtenu une libération inconditionnelle du juge Jean Grenier, des sessions de la paix, hier matin, sous quatre chefs d'accusation de fraude dont il s'était reconnu coupable et il a été acquitté sur 11 onces chefs pour lesquels la Couronne a affirmé ne pas avoir de preuve à offrir.

Le procureur du prévenu, M. Mario Bilodeau, a expliqué au tribunal que les quatre fraudes que l'on reprochait à son client pour un montant total de \$247,79, entre le 28 juin 1976 et le 28 novembre 1979, n'ont pas profité directement au prévenu, mais qu'il s'agissait plutôt de virements effectués dans les écritures comptables afin d'éviter que le budget de son service ne soit réduit à la fin de l'année, pour le montant des sommes inutilisées.

En ce qui concerne les 11 autres accusations dont une seule impliquait un montant d'argent, toutes les autres ayant trait à la contrefaçon de réquisitions d'achats, le procureur de la Couronne a indiqué qu'il n'avait pas de preuve à offrir, et le juge Jean

Grenier a rejeté les accusations.

Un éléphant

Dans ses remarques au tribunal, le procureur de l'accusé a expliqué que son client a été mis en accusation à la suite d'une demande d'enquête qui a été adressée à l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec et qui a été référée ensuite à la sûreté municipale de Charlesbourg qui avait juridiction dans ce domaine.

Cette affaire a été comparée par le procureur à "un gros éléphant qui a finalement accouché d'une souris". M. Bilodeau a également ajouté que depuis le début de cette affaire, M. Rodrigue Richard a été mis en congé sans solde par son employeur, la Commission scolaire Jean-Talon, et qu'il a perdu plus de \$38,000 en revenus depuis cette date, sans être assuré de retrouver éventuellement son emploi.

En accordant une libération inconditionnelle à l'accusé, après avoir reçu son plaidoyer de culpabilité, le juge Grenier a fait remarquer: "Ceux qui lancent ces causes là, je me demande s'ils pensent aux conséquences..."

Possibilité de deux débats pour les aspirants à la mairie

par **Pierre-Paul NOREAU**

Les quatre candidats à la mairie de Québec pourraient être réunis à la même table pour un débat-confrontation au moins deux fois d'ici le 15 novembre, jour du scrutin municipal dans la Capitale.

Dans le cas de l'émission de M. Camille Samson à CKCV, les quatre aspirants ont déjà officiellement accepté l'offre qui leur a été faite. Pour ce qui est de l'émission Présent-Québec de Radio-Canada, la maire Jean Pelletier fera connaître sa décision finale lundi prochain, alors que M. Pierre Racicot a déjà souscrit au projet.

A CKCV (Télémedia), les quatre candidats seront devant les micros le mercredi 11 novembre entre midi et 14h, dans le cadre de l'émission de M. Camille Samson. Chaque aspirant présentera dans un premier temps les points forts de son programme, à la suite de quoi les auditeurs seront invités à poser des questions par téléphone. Au cours de cette partie, il faut s'attendre à des interventions entre les candidats, avant qu'un temps égal ne soit accordé à chacun d'eux à la fin pour conclure.

Du côté de CBT (Présent-

Québec), le projet initial avait dû être remanié en raison des exigences posées par M. Jean Pelletier du Progrès civique. Le second projet qui inclut selon ses auteurs, les conditions posées par le maire de Québec, se réaliserait également le 11 novembre, mais en soirée (20h30), pour être diffusé le lendemain dans le cadre de Présent-Québec entre 12h30 et 13h30. Le public est invité à se rendre à la soirée-confrontation qui sera enregistrée au Palais Montcalm.

La première partie de 30 minutes mettra aux prises MM. Pelletier et Racicot qui seront alternativement interrogés par les journalistes Pierre Baril et Pierre Trotter. Chacun aura droit de réplique et les candidats seront libres d'échanger entre eux. La seconde tranche de 15 minutes permettra aux deux indépendants de se joindre aux deux chefs de parti, ces derniers ayant toutefois priorité pour prendre la parole au cours de cette dernière partie de l'émission. Le tout sera retransmis intégralement sur les ondes.

Par la suite, les citoyens présents dans la salle du Palais Montcalm seront invités à poser des

questions aux quatre candidats. Mais encore faut-il que M. Pelletier accepte d'être présent pour que le tout se réalise.

Bilan de Mainguy

D'autre part, le conseiller sortant, M. Pierre Mainguy, a fait en conférence de presse hier le bilan de ses quelques mois de présence active à la table du conseil municipal québécois.

A partir de cette expérience M. Mainguy propose des réformes pour améliorer le travail du conseil, et démocratiser davantage la réunion bi-mensuelle des élus. Il suggère que les réunions se tiennent en soirée (19h30); que la période de questions aux citoyens soient débarrassée de son carcan (droit de commentaire et de réplique) et soit allongée à une heure; que cette période et celle des interventions des conseillers se fassent en début de séance; et qu'il y ait un décalage d'au moins une semaine entre la présentation des rapports aux conseillers et leur adoption lors des séances, sauf exception avec l'assentiment unanime des élus.

M. Mainguy n'a pas manqué de rappeler que tout au long de son

séjour à l'hôtel de ville de la rue des Jardins, l'information était filtrée et distribuée au compte-gouttes. Il a de plus dénoncé la situation dans laquelle étaient tenus les conseillers qui, selon lui, étaient loin de disposer du temps et des informations nécessaires pour bien remplir leur rôle. Il souligne à ce chapitre n'avoir jamais perçu le moindre plan directeur de développement à la ville pour aider à saisir les répercussions des différents projets adoptés sur l'ensemble: "Ce qui vient entre les mains du conseil ce sont des projets à la pièce qui procèdent d'une rationalité qui nous échappe. Si jamais cette rationalité existe..."

Dans sa mise au point, M. Mainguy s'attaque à l'attitude et au travail du président du conseil, M. Gérard Marcotte. "A plusieurs reprises, le président a obéi au doigt et à l'oeil au maire en exigeant du conseiller de l'opposition qu'il s'explique sur ce qu'il venait de dire, puisque le maire le demandait. On a même vu le président à une occasion au moins participer au débat. En réalité, le maire est le véritable président du conseil", de conclure M. Mainguy.



UN CHANGEMENT QUI S'ANNONCE BIEN...

parce qu'il vous permet, maintenant, de faire affaire avec une société pétrolière qui appartient à tous les Canadiens.

Ce changement, c'est l'avènement de Petro-Canada chez nous, pour mieux répondre à nos propres besoins énergétiques.

Bientôt toutes les stations Fina auront un nouveau nom... Petro-Canada, ce qui permettra à votre société pétrolière nationale d'être proche de vous avec des gens que vous connaissez bien: les détaillants Fina.

Ce changement, c'est aussi un investissement dans notre avenir. Parce que, en fin de compte, chaque fois que vous ferez le plein chez Petro-Canada, vous favoriserez la recherche et le développement de nos propres ressources.

Au cours des prochains mois, vous verrez de plus en plus de symboles Petro-Canada, tout comme ceux que vous voyez déjà sur

nos camions. Des centaines de détaillants, des Grands Lacs à l'Atlantique, ont hâte de vous recevoir chaleureusement sous leurs nouvelles couleurs et seront heureux de mettre leur expérience à votre service. Quant à nous, nous sommes fiers d'afficher leurs noms à côté de notre symbole.

C'est ainsi que petit à petit nos stations-service se transformeront: une nouvelle apparence, des vitrines et comptoirs garnis d'une gamme complète de produits Petro-Canada incluant pneus, batteries et l'huile Multi-Plus de qualité supérieure.

Et ajoutez à tout cela la commodité d'une carte Petro-Canada. Faites-

en la demande en remplissant une formule que vous trouverez chez tout détaillant Petro-Canada ou Fina. Vous pouvez l'utiliser dans toutes nos stations-service et libre-service au pays (et évidemment dans les stations-service Fina durant la période de transformation).

Qu'ils soient affectés à l'extraction ou au raffinage du pétrole, chercheurs, ou encore ces détaillants que vous connaissez bien déjà, ces milliers de gens de chez nous, ensemble, déploient toute leur énergie pour bien vous servir.



L'énergie du pays à votre service.

LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS
CITADELLE
INC.

1095, de la Canardière. Tél.: 529-3331

SPECIAL
FIN DE SEMAINE
du vendredi
16h au lundi
matin 9h
\$49⁹⁵

Pour 450 kilomètres
gratuits/excédent
0.10 \$ km déductible
300 \$ (âge minimal:
25 ans)
Cartes Master Card,
VISA, American
Express

Faites dès maintenant près de \$250 d'économie sur ce collier de perles de culture!

C'est une chance de pouvoir acheter ce magnifique collier de 18 pouces.

En plus de profiter de cette réduction, vous connaîtrez la sensation agréable de posséder des perles Birks — pour qui, depuis plus d'un siècle, les perles n'ont plus de secret! Qui d'autre que Birks peut vous offrir les plus belles perles au monde?

Ord. \$825.
PRIX SPÉCIAL, \$577.50

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

Cuir

Emparez-vous de ces sacs à rabais!

L'élégant

Prix courant Eaton 68.00

46⁹⁹ ch.

C'est le sac qui s'impose pour les rendez-vous d'affaires! Il est à deux compartiments, avec glissière supérieure, bandoulière réglable et poche intérieure. Tons noir, brun, bordeaux.

Le discret!

Prix courant Eaton 35.00

24⁹⁹ ch.

La pochette toute charmante et toute petite pour les tête-à-tête amoureux! Décorée devant sur le rabat, avec poche intérieure. Tons noir, champagne, gris.

L'indispensable!

Prix courant Eaton 60.00

39⁹⁹ ch.

Le fourre-tout grand et pratique: tout désigné pour les courses! Possède une glissière supérieure, une bandoulière réglable et une poche intérieure. Deux barres métalliques décorent ses côtés. Tons noir, champagne, fauve.

Le classique!

Prix courant Eaton 85.00

56⁹⁹ ch.

L'ami fidèle de la femme aux mille activités! Une exclusivité Eaton! Sac à deux compartiments possédant chacun une poche intérieure. Avec glissière supérieure et surpiqûres décoratives devant. Tons noir, brun.

Eaton à Ste-Foy et à notre nouveau magasin des Galeries de la Capitale, Rayon 217.

Venez ou téléphonez 653-9331.

EATON

FAITS DIVERS

Une branche fracasse le crâne d'un homme

par Michel TRUCHON

Un homme de 63 ans a été tué net par une branche tombée de l'arbre qu'il était occupé à abattre, hier matin, dans le secteur Jouvence à Sainte-Foy.

L'accident est survenu vers 10h40 sur la rue Lemaître. M. Omer Fiset, domicilié au 5908 boul. Hamel à Sainte-Foy, s'apprêtait à couper un gros arbre à l'aide d'une tronçonneuse quand une énorme branche morte se détacha du tronc et lui fracassa le crâne.

La victime a été conduite à l'hôpital et,

après constatation du décès, transférée à la morgue où le coroner s'en est tenu à un simple cas de recherche avant de remettre le corps à la famille.

L'identification du corps a été faite par un des gendres de M. Fiset qui se trouvait d'ailleurs avec ce dernier au moment de la tragédie. L'enquête a été menée par le détective John Tardif de la police de Sainte-Foy.

Mystérieuse agression

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a identifié

hier les deux femmes qui ont été victimes d'une agression encore inexpliquée, en fin de soirée mardi, à Saint-Damase.

Il s'agit de Mme Joseph Caron, âgée de 88 ans, blessée au thorax et de Mme Gertrude Bourgault, âgée de 59 ans, atteinte à la cuisse. Les deux femmes ont été touchées par les balles d'une carabine de calibre .22. Elles ont été conduites à l'Hôtel-Dieu de Lévis où elles étaient considérées hors de danger, hier.

Un individu de 37 ans a été appréhendé hier

après-midi à la suite de l'enquête menée par les agents de la SD à Saint-Jean-Port-Joli et d'un détective du bureau des enquêtes criminelles de Québec.

Le suspect est Léopold Robichaud, bien connu des milieux policiers et demeurant à Saint-Aubert de l'Islet. Il a été localisé hier, vers 11h50, dans un chalet de

la route Arago, près de Saint-Damase. Il devait comparaître ce matin au palais de justice de Montmagny.

Les coups de feu ont été tirés à l'intérieur de la maison occupée par les deux femmes et les agents appelés sur les lieux ont récupéré une vingtaine de douilles vides sur le plancher.

Dunn poursuit sa grève de la faim

par Michel TRUCHON

L'avocat Michel Dunn poursuit la grève de la faim entreprise il y a maintenant dix jours dans le but de se laisser mourir plutôt que de purger les 20 ans de prison qui lui ont été imposés.

Le jeune homme de 28 ans avait été trouvé coupable d'un deuxième meurtre, au début de la semaine dernière, du meurtre de son associé d'alors, Me Serge McNicoll.

Continuant de se proclamer innocent, l'avocat de Jonquière avait fait savoir qu'il n'accepterait jamais de retourner vivre en prison. Il a été condamné à la détention à perpétuité avec un minimum de 20 ans à purger avant d'être admissible à une demande de libération conditionnelle.

Le verdict et la sentence ont été prononcés au palais de justice de Roberval et le condamné immédiatement transféré au Centre de détention d'Orsainville. Le directeur adjoint du centre, M. Gilles Blanchard, a confirmé au SOLEIL mardi, que Michel Dunn refuse de s'alimenter.

En l'absence de M. Blanchard hier, les autres autorités de la prison se sont refusées à tout commentaire concernant la grève de la faim de l'avocat. Selon le directeur adjoint, l'avocat ne montrait aucun signe de faiblesse après huit jours de jeûne. Dès que des défaillances physiques seront décelables, le prisonnier sera transféré à l'infirmerie où les médecins prendront soin de lui.

Le jeune homme avait cependant fait savoir aux journalistes que si une telle situation venait à se produire, il arracherait les tubes de sérum qu'on lui aurait installés. Disant que ce second verdict de culpabilité était une condamnation à mort pour lui, Michel Dunn a ajouté qu'il n'avait plus rien à faire et qu'avant de détester tout le monde, il préférerait s'en aller. Il a ajouté qu'il serait mort 30 jours après le début de son jeûne.

Hold-up hier à Québec

Le restaurant Café Acropole au 217 rue Saint-Paul, à Québec, a été visité hier matin, vers 1h, par un faux client plus affamé d'argent que de nourriture. Simulant une arme sous un manteau, l'individu a forcé une caissière à lui remettre le contenu du tiroir-caisse, soit la somme de \$230.

Les Cundis de la mode



Aux prémices de l'automne, formes, matières et couleurs s'affairent pour donner ce mouvement de grande aisance à la mode masculine... Venez la découvrir sous la décontraction du prêt-à-porter de Raymond Côté.

De 19 à 21 heures, les 2 et 16 novembre

(En complicité avec LE BARON ROUGE, MARIE GIROUX et MATCH POINT).

PLACE STE-FOY RAYMOND CÔTÉ INC

DÉCOUVREZ VOTRE CUISINE

Le Comptoir de Cuisine vous offre une multitude de produits, appareils et accessoires de cuisine qui vous surprendront par leur simplicité et leur efficacité. Voyez les fours à micro-ondes Sharp, les équipements de cuisine WEAR-EVER, les nouveaux modèles Pyrex et la série Set de Guzzini.

FOUR À MICRO-ONDES SHARP

Sharp montre la voie moderne de cuisson aux micro-ondes. Toutes les fonctions principales sont commandées par ordinateur par le système à Auto-Contact. L'électronique exclusif Sharp qui combine la technologie perfectionnée des microprocesseurs avec une facilité d'utilisation sans pareil. Grâce au système de cuisson circulaire Carrousel de Sharp, les aliments cuisent plus uniformément que jamais auparavant. Passez au Comptoir de Cuisine.

Un chef cuisinier peut se rendre gratuitement à votre domicile pour vous montrer à bien utiliser votre four à micro-ondes Sharp.

Comptoir de Cuisine

Galeries de la Capitale, Québec

NOUVEAU COURS DE CUISINE

Nous offrons au magasin des cours de cuisine de base ainsi que de perfectionnement. Ces cours populaires, donnés par un chef professionnel, vous feront découvrir mille et un petits trucs de cuisine. Plus de 15 cours différents, 15,00 \$ le cours d'une durée de 3 heures et plus. Les cours sont donnés dans la journée ainsi qu'en soirée. Voyez votre Comptoir de Cuisine pour vous inscrire.

ARMOIRES DE CUISINE DESTEL

Une cuisine dans votre voiture! Vous pouvez maintenant choisir votre cuisine Monaco ou Concorde de Destel à votre Comptoir de Cuisine et l'apporter. Vous avez le plaisir de l'assembler vous-même et avec seulement un tournevis. Toutes les pièces sont soigneusement emballées dans une boîte rigide que vous pouvez transporter facilement. Destel fabrique des armoires de cuisine esthétiques et pratiques à tous points de vue. Les armoires de cuisine Destel sont disponibles au Comptoir de Cuisine.



Bientôt à Montréal: Laval, Sherbrooke, Ste-Foy, Longueuil, Lévis, Chicoutimi, Trois-Rivières et St-Jean. MASTER CARD — VISA — AMERICAN EXPRESS — CARTE BLANCHE — DINERS CLUB. Nous sommes à la recherche de nouveaux associés et de personnel pour nos magasins.

Rue Saint-Vallier L'incendie mortel, un acte criminel ou une négligence

par Michel TRUCHON

L'incendie qui a fait un mort, dans la nuit de mardi à hier dans un appartement de la rue Saint-Vallier, à Québec, ne semble pouvoir être expliqué que par une négligence ou un acte criminel.

La victime, Mme Carmen Duguay, âgée de 35 ans, occupait l'appartement 7 de l'immeuble à logements situé au 861 ouest, Saint-Vallier, en compagnie de son époux. Ce sont les pompiers qui ont fait la macabre découverte après avoir réussi à entrer dans le logement envahi par la fumée. La femme avait succombé à l'asphyxie.

En lui-même, l'incendie en était un banal et n'a nécessité qu'une alerte. Les dégâts sont toutefois importants: \$30,000 à la bâtisse et \$10,000 à son contenu. Un magasin d'alimentation, au rez-de-chaussée, a

subi des dommages par l'eau et la fumée.

Le feu a été signalé vers 3h40 et une quinzaine de pompiers, sous les ordres du chef de district Robert Bernard, sont demeurés sur les lieux environ une heure.

A leur arrivée, toutes les portes de l'appartement 7, au troisième étage, étaient fermées à clef. Ils ont été forcés de les enfoncer pour pouvoir lutter contre les flammes qui faisaient rage dans la cuisine. Mme Duguay était seule dans le logement, mais les deux lits de la chambre étaient défaits.

L'enquêteur André Savard, du Commissariat des incendies, a établi que les flammes avaient pris naissance dans le placard de la cuisine, à une trentaine de centimètres du sol, à un endroit où ne passent pas de fils électriques.

C'est le sergent-détective Jacques

Simoneau, de la sûreté municipale de Québec, qui mène l'enquête policière dans cette affaire.

Le commissaire à Montmagny

Par ailleurs, le commissaire aux incendies, le notaire Cyrille Delage, a tenu une rapide enquête publique hier à Montmagny concernant l'incendie d'un chalet.

Un individu de 50 ans, Jean-Claude Brie, a été tenu responsable après avoir admis devant Me Delage qu'il avait allumé le feu sans motif particulier. Brie a déjà été condamné pour avoir mis le feu dans des cabanes à sucre de la région.

Le chalet incendié était la propriété de M. Hervé Hébert et était situé au 290 rang Durocher à Cap-Saint-Ignace. Il avait été détruit le 1er août dernier.



L'enquête se poursuit

Les résultats de l'enquête policière sur l'attentat à la bombe perpétré mardi à Westmount, qui a fait un mort et un blessé, devraient être dévoilés cette semaine. Le passager de la Mercedes qui a explosé, Joseph Frankel (photo), a quitté l'hôpital hier.

Olson cité à son procès

VANCOUVER (PC) — Clifford Olson, âgé de 41 ans, ira directement à son procès pour meurtres au premier degré relativement à la mort de dix jeunes personnes dans la région de Vancouver plus tôt cette année.

Une mise en accusation directe a été déposée hier en cour suprême de Colombie-Britannique. L'inculpation, signée par le procureur général, M. Allan Williams, signifie qu'il n'y aura pas d'enquête préliminaire.

Le procès aura probablement lieu l'an prochain. Olson, travailleur de la construction marié et père d'un bébé, est accusé d'avoir tué sept filles et trois garçons. La première victime a disparu en novembre 1980 et l'on a découvert son cadavre à Noël.

Séisme sur la Côte-Nord

MONTREAL (PC) — Un séisme d'intensité moyenne a eu lieu hier dans la région de Sept-Îles-Port Cartier, sur la Côte-Nord.

Selon M. Patrick Morel, sismologue à la Direction de la physique du globe du ministère fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, l'épicentre du tremblement de terre, qui a eu lieu à 14h56, se situait dans le fleuve Saint-Laurent, à environ 80 kilomètres au sud-est de Sept-Îles.

Selon la même source, le séisme a atteint une magnitude de quatre sur l'échelle de Richter.

Accusation réduite pour Gagné

par Marcel COLLARD

M. Antonio Gagné, du 1077 rue Principale, à Saint-Agathe, subira un procès, en cour supérieure, sous une accusation de meurtre sans préméditation de Mme Thérèse Goyette-Daigle, assassinée le 29 juin 1981.

Le juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix, a donné droit à une requête du procureur de la défense, Me André Gaulin, pour que l'accusation initiale de meurtre avec préméditation soit réduite à meurtre sans préméditation, à l'issue de l'enquête préliminaire.

Me Gaulin a fait valoir que son client, âgé de 63 ans, aurait posé un geste instantané et que les circonstances révèlent l'absence de préméditation.

Le juge Fortin a déclaré qu'à la lecture des témoignages, il appert que l'accusé en "avait pardessus la tête" de voir que la victime entraînait toujours sa sœur avec laquelle il vivait depuis 1967. Il semble qu'au retour d'un séjour de plusieurs jours dans un chalet, le sexagénaire entendit sa

belle-sœur proposer un voyage de pêche à sa concubine, ce qui aurait provoqué le drame.

Lors de l'appel des causes, le 1er février, la cour supérieure, chambre criminelle, fixera la date du procès devant jury.

CORRECTIONS

Des erreurs se sont glissées dans nos annonces parues hier le 28 octobre dans ce journal.

On aurait dû lire:

Page G-2 GATEAU SURGELE SARA LEE
au chocolat - 369g
(au lieu de 397 g)

ou carrés au chocolat 209
369 g

Page G-3 SAUCE A LASAGNE GATTUSO

Boîte de 398 ml
(au lieu de 400 ml) .99

RASOIRS JETABLES BIC

Paquet de 5

AVEC UN CRAYON

ROLLOR L'ensemble .99

(au lieu de briquet jetable BIC)

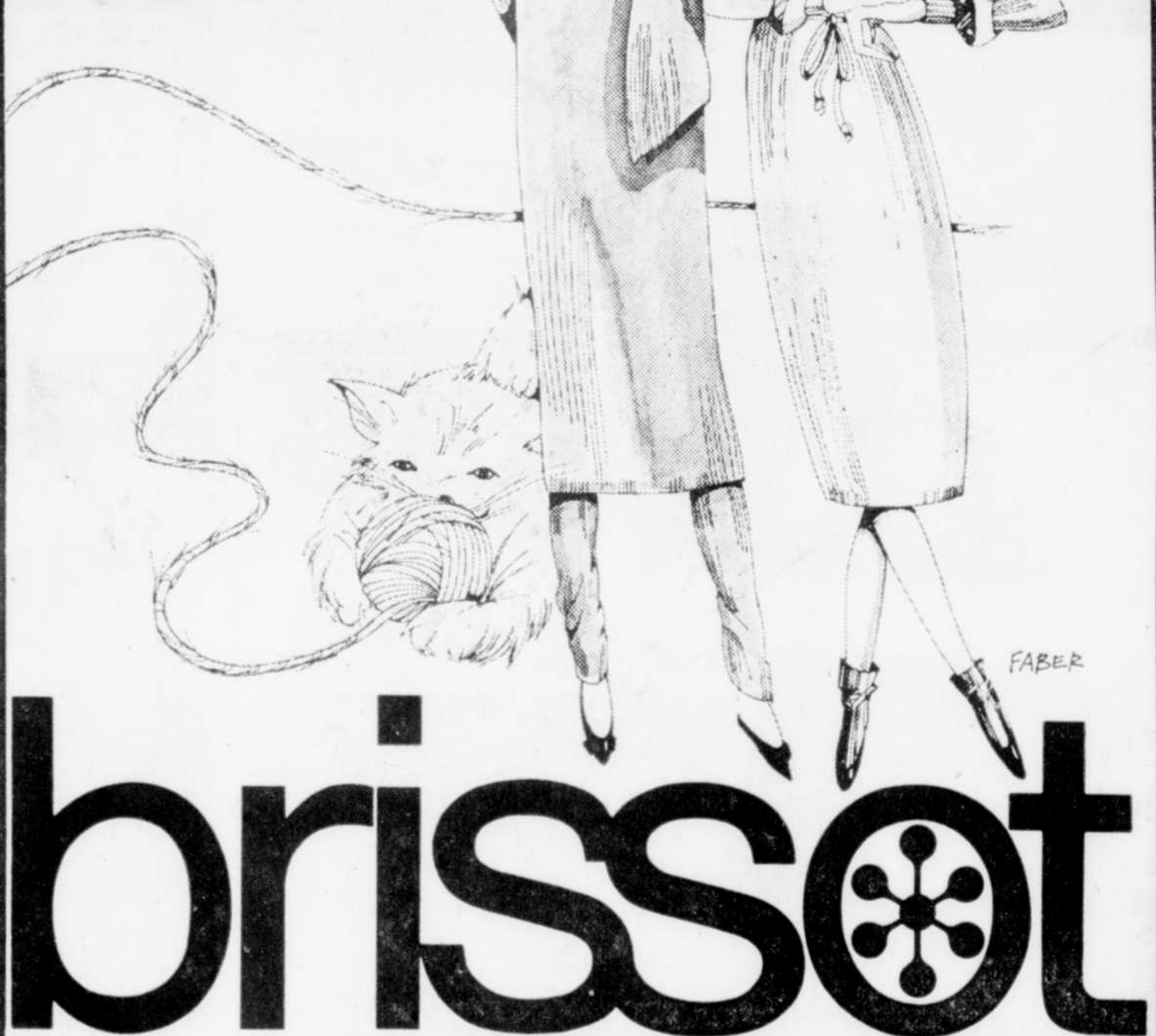
Nous nous excusons auprès de notre

aimable clientèle de tout inconvénient

occasionné par ces erreurs.

STEINBERG

“...juste parce que c'est doux!”



Place Ste-Foy, Les Galeries Charlesbourg, Galeries Chagnon et 1060, rue St-Jean

Miracle Mart

CORRECTION

Pour notre cahier publicitaire "Solde des neiges" du 28 octobre.

Page 19 - Les deux habits de neige à 34.99\$ ne rencontrent pas nos normes de qualité. Ils seront remplacés par d'autres modèles de qualité supérieure.

Nous nous excusons de ces inconvénients auprès de notre clientèle.

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

Vingt ans déjà... Notre cuisine est en fête. Les crevettes Casa Nova, le crabe royal hollandaise, les scampis à la provençale n'ont jamais été aussi savoureux. Les entrées ont pris un air "bel Italia" et les desserts demeurent onctueux et veloutés.

Renato et Miro

27, Ste-Angele, Québec 692-3835

ENTRE CIEL ET TERRE

ROLEX

portez votre GMT

Pour se sentir sûr de soi en plein ciel, rien n'égale la précision. C'est pourquoi les pilotes de l'aviation privée et de jumbo jets portent la GMT-Master, en acier inoxydable, en acier et or 14 kt, ou en or 18 kt. Grâce à sa lunette rotative et à son aiguille 24 heures, ce superbe chronomètre de 30 rubis indique, simultanément, l'heure de deux fuseaux horaires.

LES DORÉVENDS DIAMANTAIRES

PEOPLES+

Les diamantaires par excellence

PLACE FLEUR DE LYS 647-3889

Les 3 jours du Faubourg

\$92.00

Un week-end merveilleux, tous frais inclus. Vous arrivez le vendredi et repartez le dimanche. Le forfait comprend: deux nuits à l'Auberge dans une chambre en occupation double, deux soupers, un dîner et deux déjeuners.

* Prix par personne, du 12 septembre au 12 novembre 1981.

Auberge du Faubourg

"l'Art de bien vous recevoir"

De Québec: autoroute 20, sortie 414 (Saint-Jean-Port-Joli) Réservations: (418) 598-3301

UN FESTIVAL A L'ANNÉE LONGUE

le Cinéma Alcan à Radio-Québec

LA PETITE SIRÈNE

le samedi 31 octobre à 22H30.

Alcan présentera dans le mois de novembre:

7 novembre — La tête de Normande St-Onge

14 novembre — Un bourgeois tout petit, petit

21 novembre — Un voyage en douce

ALCAN

Elle a quatorze ans. Il est dans la quarantaine. Si la liaison est cinéaste s'en tire quand même avec tact tout en s'efforçant de combiner réalisme et fantaisie. Réalisé par Roger Andrieux. Le film met en vedette: Laura Alexis, Philippe Léotard et Marie Dubois.

en primeur à la télévision québécoise.

8 Rouyn-Noranda 17 Montréal
12 Val d'Or 30 Hull
15 Québec Cable 8

Image par image le samedi 31 octobre 22h30

Radio Québec

Médecins du CHUL invités à faire leur part

GAGNEZ VOTRE PANIER DE PROVISIONS

GAGNANT(E) DE LA SEMAINE

Sylvie Lajoie Ménard

70, des Hautbois

St-Romuald

place des **XXXXX** quatre-bourgeois

PAR Roger BELLEFEUILLE

Le temps est maintenant venu que les médecins du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) fassent preuve de plus de "conscience sociale" et participent eux aussi aux efforts de compressions budgétaires.

C'est au cours d'une manifestation pacifique en face de l'établissement hier que le président de la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Mme Reine Allard, a tenu à dénoncer un régime de faveur qui dure depuis plusieurs années.

Mme Allard, dont le syndicat représente quelque 800 employés de soutien au CHUL, explique qu'il n'en coûte rien à une centaine de

médecins pour l'occupation d'un bureau, les services de secrétariat et du personnel infirmier, même leurs timbres et leur téléphone privé sont payés par l'hôpital.

Elle trouve inadmissible que des gens qui gagnent entre "\$70.000 et \$100.000" par année s'en tirent de cette façon, alors que le gros de l'impact des restrictions budgétaires est supporté par les bénéficiaires et le personnel syndiqué et non syndiqué.

La présidente locale du SCFP estime que si l'administration du CHUL ne chargeait que \$200 par mois au quel-que 100 médecins impliqués, l'hôpital pourrait ainsi réaliser des revenus additionnels de \$240.000 par année.

Elle précise que ces médecins ont même refusé, tout récemment, d'assumer le coût de location mensuel (\$25) d'un télé-appel, la note devant être payée par l'hôpital, soit un déboursé annuel de près de \$30.000.

dressement budgétaire d'environ \$1.5 million, d'ici le 31 mars prochain, s'il veut atténuer un déficit anticipé de plus de \$6.3 millions.

Mme Allard a précisé que cette résorption de dépenses, selon une résolution adoptée par le conseil d'administration,

dont elle est aussi membre, n'entraînera aucune mise à pied. Elle rappelle cependant que depuis trois ans, le CHUL a aboli environ 30 postes à la suite de départs ou de retraites. La rénovation des services alimentaires résultera en l'abolition de 18 autres postes.

De souligner Mme Allard, même les bénéficiaires sont touchés par l'austérité budgétaire. L'élimination des collations gratuites aux patients permettra d'économiser \$50.000, cependant que l'hôpital va chercher un autre \$34.000 en offrant un

seul repas chaud à la cafétéria.

Il est donc raisonnable, de conclure la porte-parole syndicale, que les autorités du CHUL cessent de payer pour "les caprices" des médecins et les mette eux aussi à contribution.



Des syndiqués du CHUL ont paisiblement manifesté, hier, pour dénoncer les "privilèges" économiques que détiennent les médecins, même en période de compressions budgétaires.

VENTE AVANT

RÉNOVATION

NOUS DEVONS AGRANDIR

HITACHI

Téléviseur Hitachi MT-216 de 20"

Système Luminar 20 à coloration intégrale. Dispositif électro APS et CAF pour une image et des couleurs parfaites. Coffret bois fini noyer.

539\$

VIDEO HITACHI Ensemble VT-6500/VT-TU65

Magnétoscope portatif 3 vitesses à télé-commande. Possibilité d'arrêt sur image, de ralenti ou de lecture accélérée sur la position de durée maximum. Minuterie entièrement programmable 14 jours/8 programmes pour l'enregistrement de vos émissions préférées durant votre absence.

899\$ 1699\$

Vidéo disques Hitachi VIP-1000

Système de lecture de disque vidéo avec possibilité de ralenti, d'arrêt sur image et de la séquence désirée. Prise pour adaptateur stéréo et sortie audio pour brancher sur votre ensemble haute fidélité.

699\$

GRATUIT

De plus à l'achat de chaque système de son ou téléviseur, recevez gratuitement une caméra 110 avec flash électronique. Valeur \$9.99\$

LES STUDIOS GOSSELIN

DIVISION HAUTE-FIDÉLITÉ

102, route Kennedy, Lévis

Donner l'exemple

Cette situation n'est pas unique au CHUL. Toutefois, de soutenir Mme Allard, ce centre hospitalier s'étant toujours présenté à l'avant-garde dans la région, il ne serait que normal qu'il prenne l'initiative.

Le CHUL doit faire face à un plan de re-

Les restrictions priveraient davantage les plus démunis

(PC) — Contrairement aux prétentions du gouvernement, ce sont les plus démunis qui paieront la facture des restrictions budgétaires, du moins en ce qui concerne les services dispensés

par le Centre de services sociaux de Québec (CSSQ).

C'est ce que soutient le syndicat représentant les professionnels du CSSQ, affilié à la Fédération des professionnels salariés et

cadres du Québec (CSN).

Au cours d'une conférence de presse, hier, la présidente de ce syndicat, Pauline Lessard, et le président de la fédération, Gérard Larivière, ont dénoncé ce qu'ils considèrent être

des "préjudices graves causés aux plus démunis et aux sans voix par des hommes politiques et des administrateurs qui semblent de moins en moins tenir compte de la réalité de leurs administrés".

QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!!



ROBES CHEMISIER FEMININES

\$59!!

seulement

Encore un achat sensationnel chez H.R.! Deux très beaux classiques dernière mode. À manches longues; dans des imprimés d'exclusivité H.R. À gauche: Robe avec col à jabot et cravate. Imprimés noir ou rouge. À droite: robe avec empiècement d'épaule, cravate et ceinture de smoking. Imprimés taupe, noir ou rouge. Mélanges rayonne ou polyester. 5-13. **Seulement \$59 chaque. Chez H.R.!**

Miss Renfrew, au 2^e.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (2 HRS. STAT. GRATUIT) • PLACE STE FOY
H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H.

Selon eux, le CSS de Québec se propose d'atteindre la moitié de son objectif de restrictions de \$2.1 millions fixé par le gouvernement en abolissant quelque 60 postes, dont seulement deux au niveau des cadres, d'ici la fin de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982.

La majorité de ces postes étant reliés directement aux services à la clientèle, ils estiment qu'il en résultera une réduction de l'ordre de sept pour 100 à ce chapitre.

Le Syndicat des professionnels du CSSQ regroupe des travailleurs sociaux, psychologues, techniciens en service social et autres spécialistes affectés à des services comme la protection de la jeunesse, l'aide aux personnes âgées et aux couples en difficulté, l'aide à domicile de même que les services sociaux en milieu scolaire et hospitalier.

Soulignant que les CSS ont une mission essentiellement de type curatif qui s'exerce quotidiennement dans un monde où domine la misère et la violence, M. Larivière a affirmé qu'il serait scandaleux de priver la population des services professionnels requis pour "soigner" des problèmes qui deviennent de plus en plus aigus, plus particulièrement dans le contexte économique actuel.

Le goût du Québec ravivé

MONTREAL (PC) — Les Sociétés nationales des Québécois et les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, fortes de leur 175.000 membres, ont lancé une campagne de sensibilisation à travers la province visant à donner aux Québécois le goût du Québec.

Sous le thème "Vivre le Québec", une série de manifestations et d'activités seront organisées dans chaque région au cours des prochaines semaines.

Le président du comité de coordination de la campagne de sensibilisation, M. Jean-Guy Lorrain, a indiqué qu'il ne fallait pas attendre que le Québec soit indépendant pour vivre le Québec.

CONVERTISSEUR PHILIPS

Convertisseur de fréquences. Capacité de 30 canaux. Sélecteur UHF requis. Câble nécessaire.

GARANTIE 1 AN \$37⁹⁵

ECONOMIQUE RADIO T.V.

G.L. ENR. 1981

2043, Ch. Ste-Foy, 658-5435



Tous les samedis, le camion Reynolds se trouve à Place Laurier puis aux Galeries Chagnon.

Recycler l'aluminium peut être très rentable

La société canadienne de métaux Reynolds Limitée s'est donné comme mission, il y a quelques mois, de récupérer et de recycler l'aluminium. C'est la raison pour laquelle, chaque semaine, un immense camion-remorque fait le tour de la province de Québec pour récupérer les canettes de bière, les assiettes à tarte, bref tout l'aluminium que l'on veut bien lui rapporter. Reynolds achète l'aluminium à raison de \$0.24 la livre.

L'expérience va assez bien et c'est ainsi, par exemple, que le 23 septembre, 55 élèves de l'école Vaillancourt de Fabreville, à Laval, ont apporté au camion 175 livres d'aluminium. Ces "recycleurs en herbe" de quatrième année ont fouillé dans leurs cuisines, leurs hangars et leurs remises pour dénicher cette mine d'aluminium qui devait leur donner \$42 pour leurs activités parascolaires.

Plus près de nous, à Lévis, pères et fils de la boulangerie Samson ont recueilli toutes les assiettes à pizza hors d'usage en aluminium domestique et sont allés les vendre aux Galeries

Cette année, je me lance dans la mécanique

Ça y est! J'ai décidé de m'inscrire à des cours de mécanique pour débutants. Je voulais le faire l'an dernier mais d'une chose à l'autre, je n'ai pas pu. Cette année c'est définitif.

Le garage coopératif de Québec sis au 2369 boulevard Hamel, tout près de l'intersection du boulevard du Vallon, offre depuis déjà quelques années une dizaine de cliniques, les lundis soirs, qui s'adressent aux débutants.

La première traite des principes de fonctionnement du moteur; la seconde de l'identification des pièces et de leur rôle; la troisième de l'entretien et des vérifications périodiques, la quatrième du dépannage sur route et au démarrage, etc.

Ces cliniques du lundi ne coûtent que \$6 chacune et elles sont données par des mécaniciens ou des débousses spécialisés. Vous pouvez prendre une ou plusieurs "cliniques". C'est à votre choix.

Mieux encore, vous pouvez, en fin de semaine, utiliser le garage coopératif en le louant à \$4 l'heure. Sur semaine, ce garage coopératif redevient un garage "ordinaire" si ce n'est que les mécaniciens travaillent pour eux-mêmes plutôt que pour un patron.

Bref, si ces cours vous intéressent, vous n'avez qu'à contacter M. Michel Bédard en l'appelant, le jour, à 529-4871 ou, le soir, à 527-6624. Les cours débuteront au début de novembre.

Au fil des ans dans LE SOLEIL

L'an dernier: pétrole: \$0.50 de plus le gallon d'ici mars 1983.

Il y a 10 ans: la Grande-Bretagne adhère au Marché commun et tourne le dos à 1,000 ans de séparation.

Il y a 20 ans: le programme fédéral-provincial des travaux d'hiver continue.

Il y a 30 ans: le pape Pie XII précise qu'un couple marié peut limiter son activité sexuelle aux périodes de stérilité de l'épouse seulement lorsqu'il y a de graves raisons de le faire.

Il y a 40 ans: un remorqueur de Québec, le "Brant", disparaît dans l'Atlantique.

ETC...ETC...ETC...ETC...

Minisalon du livre

Le comité de parents de l'école Dominique-Savio de Villeneuve présentera, les 29 et 30 octobre, un minisalon du livre, dans le sous-sol de cette école sise au 105 rue Savio, et les profits de cette activité serviront à renflouer la caisse des activités parascolaires.

Par ailleurs, une activité semblable sera présentée les 10 et 11 novembre dans le gymnase de l'école l'Escale, 8805 de Laval, à Charlesbourg, et un rabais de 10 pour 100 sera accordé sur tous les livres et tous les jeux éducatifs.

Bazar carougeois

Le service à la communauté de Cap-Rouge fournira aux Carougeois et aux citoyens de la région l'occasion d'acheter et/ou de vendre des jouets dont leurs enfants ne se servent plus lors d'un bazar qui se tiendra le 7 novembre, de 9h à 14h au chalet des loisirs, rue Provencher.

Les déicients mentaux

Plus de 600 délégués venus d'un peu partout au Canada inaugureront aujourd'hui le congrès national annuel de l'Association canadienne pour les déicients mentaux. Durant ces assises qui se dérouleront jusqu'au 1er novembre, on traitera des nouveaux moyens d'affronter cette maladie qui afflige une grande partie de notre population.

Chagnon où le camion de Reynolds est présent tous les samedis de 13h à 14h. Poids total des assiettes de pizza: 720 livres. Pour eux, recycler s'avère plus que profitable.

Le programme de recyclage, introduit le 3 juillet, vise principalement à sauvegarder l'énergie; en effet, pour chaque canette récupérée on sauve 95 pour 100 de l'énergie nécessaire à sa fabrication.

Le camion Reynolds est aussi présent à Place Laurier, tous les samedis, de 11h à 12h30... puis il se dirige aux Galeries Chagnon.

Le 15e gala gastronomique des Chevaliers approche

C'est le 14 novembre que les Chevaliers de Colomb du conseil Limoilou tiendront, à 18h, au pavillon des congrès du parc de l'Exposition (à ne pas confondre avec le Centre municipal des congrès de Place Québec) leur 15e gala gastronomique annuel au profit de leurs oeuvres.

Le président de ce 15e gala gastronomique, M. André Giguère, de la Caisse populaire de Québec-Est, nous informe que les cartes sont présentement en vente au coût de \$15 par personne. Quinzième gala égale \$15 la carte. Ce n'est pas cher.

Pour ce \$15 vous retrouverez de magnifiques pièces montées, constituées de homard, de crevettes, de saumon, de dinde, de rosbif, de jambon, etc. Un comptoir de vins et de fromages sera aussi à votre service et des buffets de mets chinois et canadiens vous seront offerts sans compter le comptoir à salades et des desserts mirobolants. Pour \$15, vous en aurez sûrement pour votre argent.

Puisque cette année, ce gala est sous la présidence d'honneur de MM. Claude et Marcel Martin des Rôtisseries Saint-Hubert, les cartes sont en vente, bien sûr, dans toutes les rôtisseries Saint-Hubert mais vous

pouvez également vous en procurer dans les magasins Jean-Guy Boulard, à l'épicerie Jean-Paul Dorion, sur la première Avenue, à la Caisse populaire de Québec-Est et à la maison

Frank Langevin sur le boulevard Hamel. C'est pour une bonne oeuvre...et ce n'est pas cher pour une excellente bouffe.



pierre champagne
de 9h. à 11h.
le matin
Tél: 647-3434



centraide
Québec

La vie du port

Voici la liste des navires qui sont présentement à quai ou qui accosteront demain dans le havre local, exception

faite des traversiers, des brise-glace et des autres bâtiments de service.

Nom	Qual	Nationalité	Longueur	Chargement
Galea	28	espagnole	195	céréales
Richelieu	25	canadienne	222	céréales
George M Carl	40	canadienne	188	céréales
Tadoussac	18	canadienne	222	céréales
Georgian Bay	18	canadienne	222	céréales
Argonaut	28	grecque	211	céréales

DATSUN #1 **Ste-Foy** **DATSUN**
2060, BOUL. CHAREST OUEST - 681-7371

DATSUN 82 **chez** **Ste-Foy** **DATSUN**
toujours no 1

venez voir les modèles

DATSUN LANCE SA VOITURE DE L'ANNÉE!

STANZA

STANZA XE, 5 PORTES

Du nouveau de Nissan: le summum en fait de voiture familiale, la Stanza de Nissan, notre voiture de l'année!

Une combinaison gagnante de qualité et de technologie, la Stanza est aussi belle à l'intérieur qu'à l'extérieur. De plus, elle possède toutes les caractéristiques de l'excellence: espace, fiabilité, valeur.

Stanza XE, 3 portes

économie. Bref, on ne pouvait s'attendre à moins de NISSAN!

Mais la beauté de son intérieur et de son extérieur n'en éclipsent pas pour autant ses autres atouts. Prenez la superbe tenue de route et la stabilité que lui confère sa traction avant: la Stanza est si docile et elle a tant d'assurance que vous aurez la sensation qu'elle ne fait qu'un avec vous!

L'intérieur. Que dire des accessoires qui lui donnent son caractère de luxe et de confort, des compartiments de rangement incorporés que vous trouvez exactement où ils sont utiles? Sans oublier le design technique d'avant-garde de son tableau de bord illuminé de l'arrière avec système d'avertissement électrique contrôlant plusieurs opérations...

De plus, les sièges arrière se replient, offrant quantité d'espace pour les bagages. En position verticale, ils permettent à 3 adultes de s'installer à l'aise et de se croiser les jambes. En tout, 5 personnes peuvent y prendre place confortablement.

Traction avant

grand-route. Impressionnant, non?

Enfin, la Stanza possède déjà tant de caractéristiques standard au départ qu'il n'y a pratiquement pas d'options à ajouter! Et elle vous est offerte en quatre modèles: 3 portes, 5 portes, Deluxe et XE.

La grande summum en fait de voiture familiale: la Stanza de Nissan, notre voiture de l'année... et l'affaire d'or de votre vie!

L'AVENIR COMMENCE EN DATSUN ET L'AVENIR VOUS APPARTIENT.

*Données basées sur des tests effectués en laboratoire selon des méthodes approuvées par Transports Canada. Il s'agit d'une boîte manuelle à 5 rapports. Ces performances sont citées pour permettre les comparaisons. La consommation réelle peut varier.

L'avenir commence ici. Vos concessionnaires Datsun du Québec:

Ste-Foy Datsun Ltée
2060, boul. Charest ouest
Ste-Foy
681-7371

J.E. Dallaire Auto Inc.
75, rue Kennedy
Lévis
837-8895

Automobiles Pelemo Inc.
1150, 18e Rue
Québec
647-1822

St-Raymond Automobiles (1980) Inc.
144 St-Jacques
St-Raymond
337-4646

Automobiles B. Roberge Ltée
5740, boul. Ste-Anne
Boischatel
822-0499

Trudeau défend restrictions et croissance

TORONTO (PC) — Les Canadiens ne doivent pas se fermer les yeux devant les difficultés économiques qui les attendent, mais ils doivent être assurés que leur gouvernement fédéral fera face à la situation en défendant trois principes fondamentaux: la res-

triction, la justice et la croissance. C'est ce qu'a déclaré, hier, à Toronto, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, au cours d'une allocution devant quelque 1.800 militants libéraux assistant à un dîner-bénéfice à \$175 le couvert. "Quand les temps sont durs, le budget est l'instrument le plus important pour appliquer la restriction de manière équitable, pour encourager la croissance dans la direction la plus

prometteuse et pour assurer que les forces économiques n'affaiblissent pas la cohésion sociale et l'unité d'esprit de notre peuple, a dit M. Trudeau. "C'est la raison pour laquelle le gouvernement a donné priorité à l'avancement du processus de réforme constitutionnelle et à la réforme économique globale. "Sans un sens de cohésion nationale, confirmé par notre loi fondamentale, notre avenir

en tant que nation est en péril. Au pire, nous allons nous diviser; au mieux, nous allons dégénérer en dix fiefs isolés. L'inflation est l'ennemi numéro un et les problèmes économiques que nous connaissons actuellement — la hausse des taux d'intérêt par exemple — en sont un symptôme évident. Toutefois, a-t-il ajouté, un gouvernement libéral s'engage à respecter le principe de la justice dans sa lutte à l'inflation. "Ce à quoi nous nous opposons, c'est que les riches deviennent plus riches aux dépens des pauvres. Alors, nous prenons quelque chose aux riches et nous le donnons aux pauvres, et ainsi nous tentons d'empêcher les forts d'exploiter les faibles. "Nous croyons à la discipline des forces du marché, mais nous croyons également que le gouvernement a un rôle vital à jouer pour empêcher la population d'être la victime de ces mêmes forces du marché. "Un gouvernement libéral croit à la croissance, et je vous dis ce soir que le gouvernement canadien va prendre en main toutes les énergies du pays, en coopération avec les provinces et le secteur privé, pour que la croissance devienne réalité", a affirmé M. Trudeau, soulignant qu'on évalue à quelque \$440 milliards les grands projets de développement en cours au Canada.

Puissants, silencieux et de maniement facile, nos aspirateurs allègent la corvée du ménage!

Panasonic... en plein ça!

Idéals pour le nettoyage en profondeur des tapis, tapisseries, murs, draperies et planchers, les aspirateurs Jet-Flo Panasonic vous seront d'une aide précieuse.

Toute la puissance... pour les gros travaux de nettoyage. Sur certains de nos modèles la succion peut être réglée selon le besoin.

Ultra-silencieux... il ne couvre même pas la sonnerie du téléphone.

De grande légèreté... d'utilisation facile, nos aspirateurs sont dotés de commandes savamment disposées et d'un indicateur de trop plein pour le sac. De plus, un jeu complet d'accessoires est disponible en option.

Construction robuste... notre système de filtrage protège le moteur et le ventilateur contre toute poussière et particules abrasives, garantissant ainsi fiabilité et durabilité.

Caractéristiques des aspirateurs à chariot Panasonic

- Grandes roues pour un déplacement des plus faciles
- Auto-rappel du fil... vous ne déroulez que la longueur nécessaire
- Orifice d'échappement d'air permettant le raccord du boyau afin de déloger la poussière des endroits difficiles d'accès
- Pratique compartiment incorporé pour le rangement des accessoires
- Trois modèles à battant qui allient la puissance d'un aspirateur-chariot à la commodité et à la souplesse d'opération d'un aspirateur-balai

Le modèle MC-883 illustré ci-contre est un de nos quatre appareils à chariot.

Caractéristiques des aspirateurs-balais Panasonic

- Auto-régulation du battant selon la hauteur des fibres du tapis
- Agitateur en acier de 30 cm (12")
- Compartiment rigide pour le sac
- Dégagement rapide du fil
- Dispositif d'éclairage sur le devant
- Manche inclinable
- Côtés en forme de gorge pour faciliter le nettoyage des plinthes

Le modèle MC-663 ci-contre est un de nos trois aspirateurs-balais.

Panasonic
à l'avant-garde du temps

CONSTATEZ VOUS-MÊME LA PUISSANCE ET L'EFFICACITÉ DES ASPIRATEURS "JET-FLO" PANASONIC CHEZ L'UN DES DÉTAILLANTS SUIVANTS:

J.W. Cantin
74 ouest, St-Joseph, Québec

Am. Lévis
518, St-Ferdinand, Lévis

VENTE PRÉ-HIVER

20%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
exceptés: bas, ceintures et sous-vêtements.

4 JOURS SEULEMENT
les 28, 29, 30
et 31 octobre.

• aucune mise de côté • aucun échange

VISA MasterCard

Madeleine Labrecque
propriétaire

Madeleine Labrecque mode inc.

tailles: 6 à 18

2900, CHEMIN SAINT-LOUIS

PLACE SAINT-LOUIS DE FRANCE SAINTE-FOY (QUÉBEC)
651-3751

Avocats menacés de faillite à cause de l'Aide juridique

MONTREAL (PC) — Des avocats du Québec sont menacés de faillite et même de radiation du Barreau parce que la Commission de l'aide juridique leur doit de l'argent.

M. Georges Lebel a déclaré hier que la commission, qui reçoit du ministère de la Justice son budget de \$42 millions, manque depuis juin à ses engagements envers les avocats de pratique privée qui participent à l'aide juridique.

Au bureau du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, on a reconnu qu'il existait un problème "à la suite d'une avalanche de factures, l'été dernier, après l'entrée en vigueur de nouveaux honoraires pour les causes criminelles".

"Nous faisons tout notre possible pour acquitter toutes ces factures avec intérêt", a déclaré M. André Gagnon.

En principe, les avocats de pratique privée qui participent à l'aide juridique sont payés en deux de 45 jours après règlement de la cause.

Les dettes de l'aide juridique envers ces avocats peuvent varier entre \$10,000 et \$25,000 par avocat. Cela peut signifier pour certains d'entre eux la faillite, ce qui peut entraîner leur radiation du barreau. Deux mille avocats de pratique privée peuvent se trouver dans cette situation.

Un secrétariat permanent des francophones

(PC) — Le premier ministre René Lévesque a inauguré hier soir le Secrétariat permanent des peuples francophones en invitant les francophones du pays à s'unir pour mieux faire face à leur condition de peuple minoritaire.

"Il n'est pas question de retourner en arrière, et d'accepter la plus anachronique des solutions", a déclaré M. Lévesque en référant au présent débat constitutionnel.

Siège social de la Corporation des rencontres francophones de Québec, ce secrétariat a été aménagé à proximité de la place Royale dans des locaux qui furent jadis ceux d'une banque à l'époque où le quartier était celui des affaires.

norman

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

Parce qu'on aime...

La qualité avant tout!

faber

De gauche à droite:

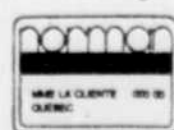
A. Bottillon de suède avec anneaux décoratifs, talon haut et étroit, superbe par sa sobriété. Gris, noir ou rose, de 5 à 9½. 98.00

B. Bottillon de cuir d'allure toute nouvelle avec son bord replié, orné de crênelures, talon assez haut. Gris ou noir, de 5½ à 9½. 82.00

C. Botte au mollet en cuir souple, avec découpures de style percées au côté et talon de bois. Beige, noir ou gris, de 5½ à 9½. 82.00

D. Botte au mollet en solide cuir, ornée d'arabesques en suède sur le côté et montée sur talon de bois. Beige, noir ou gris, de 5½ à 9½. 88.00

Disponibles à notre rayon de la chaussure.



"Crédit accepté"





LES SUPERMARCHÉS

provigo



JUS D'ORANGE
surgelé, Kent

boîte de 12 1/2 oz

79



JUS DE RAISIN
surgelé, Welch's

boîte de 12 oz

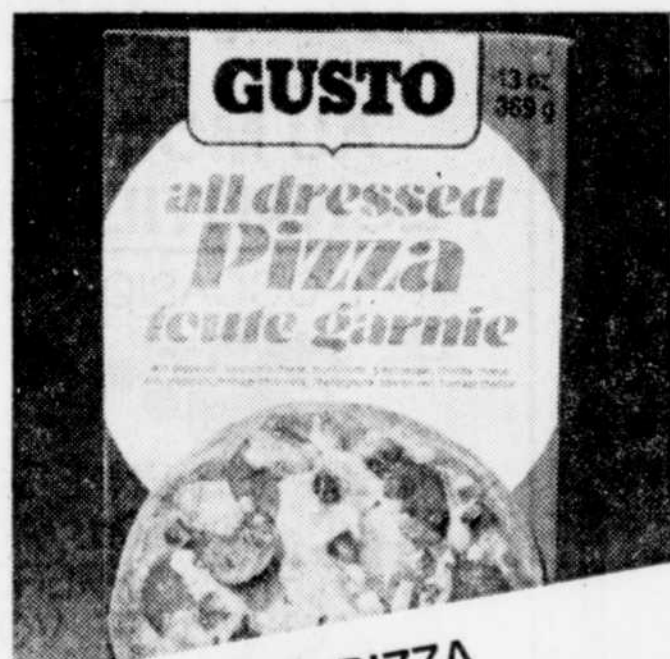
99



FRITURE D'AIGLEFIN
ou flûtes d'aiglefin, surgelés,
Blue Water

emballage
de 8 oz

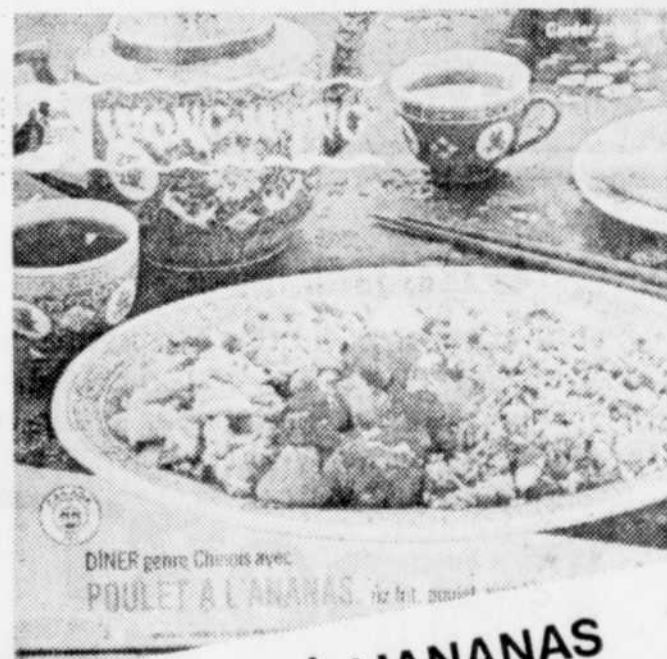
139



MINI PIZZA
surgelé, Gusto

emballage
de 13 oz

199



POULET À L'ANANAS
surgelé, Wong Wing

emballage
de 340 g

177



CÔTE DE PORC
à l'ail, sec, surgelé, Wong Wing

emballage
de 12 oz

177



MACARONI AU FROMAGE
surgelé, Stouffer's

emballage
de 12 oz

109



LASAGNE EN PORTION
Surgelée, Stouffer's

emballage
de 10 1/2 oz

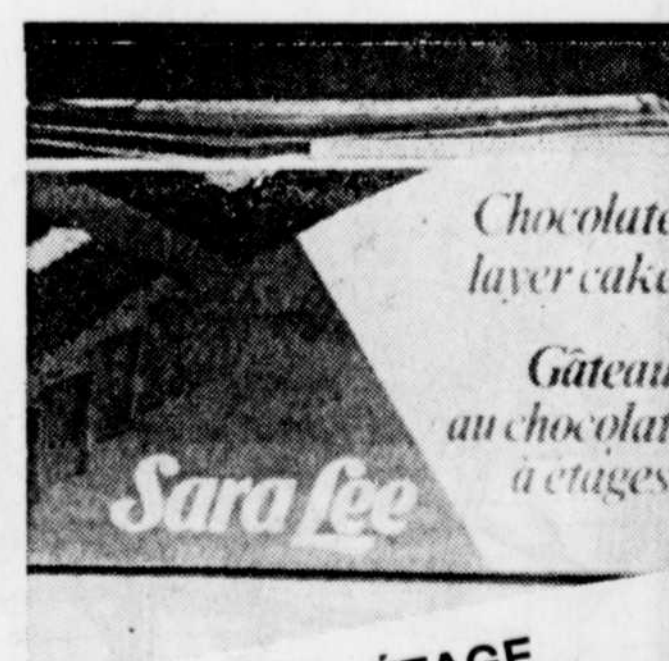
177



ÉCLAIRS AU CHOCOLAT
surgelés, Rich's

emballage
de 226 g

139



GÂTEAU ÉTAGE
chocolat ou fraise, surgelé, Sara Lee

emballage
de 369 g

139

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1981 NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Stérilisation des déficients

L'avis de la Cour suprême aiguillonnera le débat


Maquie

681-4124

430, av. St-Sacrement
(Coin boul. Charest)

OFFRE D'ECHANGE

KitchenAid.
par **HOBART**

Modèle KDC-59

SPECIAL
759\$
RABAIS DE
75\$

 EN ECHANGE
 DE VOTRE VIEUX
 LAVE-VAISSELLE


Fabriqué au Canada

Modèle KDC-20

SPECIAL
699\$
RABAIS DE
75\$

 EN ECHANGE
 DE VOTRE VIEUX
 LAVE-VAISSELLE

684\$

 Votre
 nouveau
KitchenAid
 pour aussi
 peu que

624\$

 Ce rabais est valable sur tous les
 modèles de lave-vaisselle **KitchenAid**

 ON A COMPARE
 ET C'EST CHEZ

Maquie

QU'ON A ACHETE

SERVICE: 681-7731

La Chaise Ultime.

 L'ère des domestiques est révolue,
 mais il est encore possible de se gâter
 en choisissant avec soin les objets qui
 nous entourent.

 Cette chaise de rotin n'a qu'un seul
 but: l'ultime confort. L'angle du dossier
 est réglable et l'appui-pieds peut être
 rangé sous le siège ou servir à la dé-
 tente du corps, dans toutes les posi-
 tions possibles.

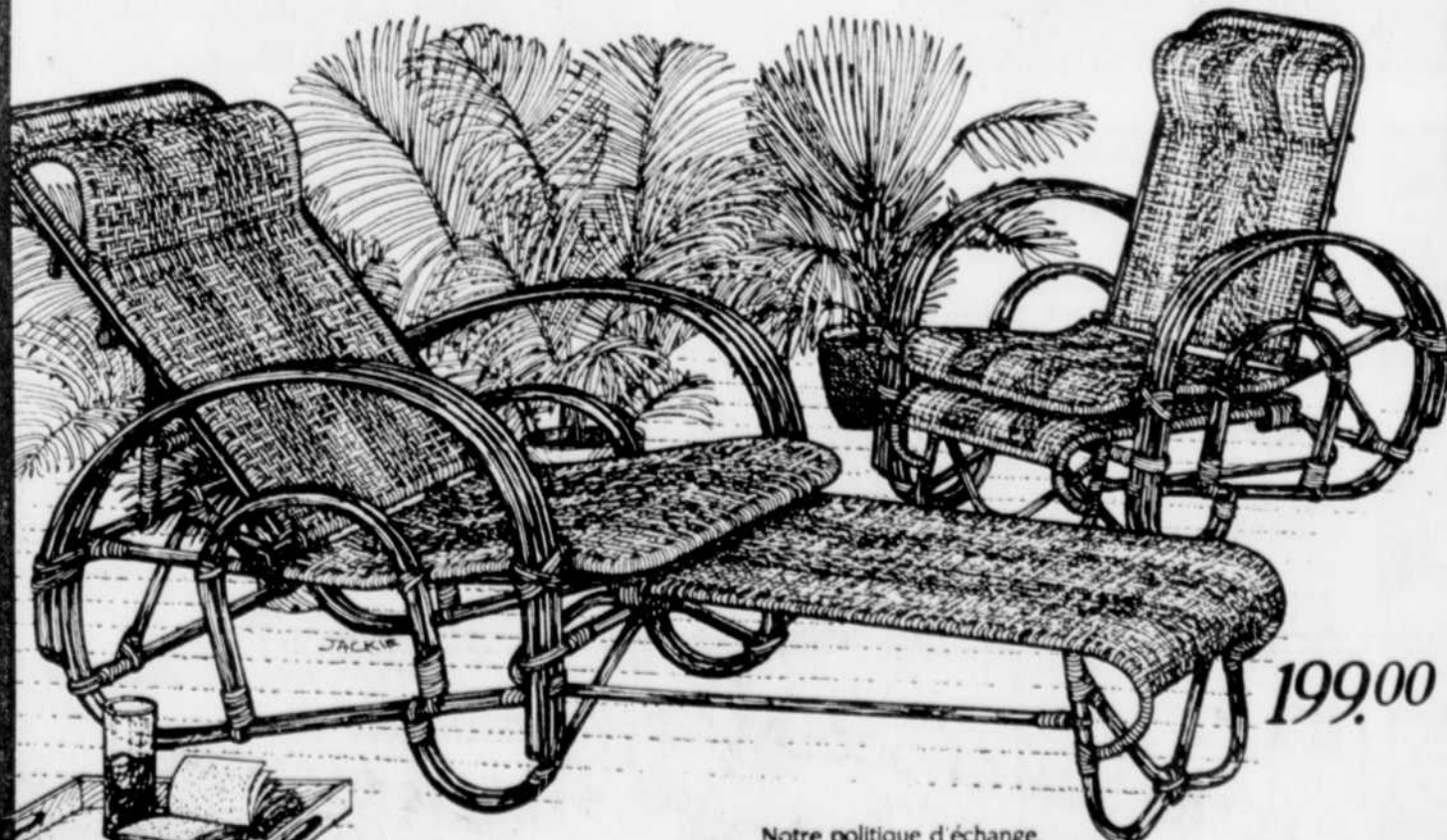
 Même si vous n'êtes pas assis dans
 cette chaise, elle vous plaira par sa
 belle allure. D'un style rococo quand
 même assez discret, elle est faite de

 rotin couleur miel qui s'harmonise bien
 avec son revêtement de ton crème.

 De Kaoshiung, Taiwan, sur le cargo
 Oriental Venture (V-3E), à travers le Pa-
 cifique jusqu'à Vancouver.

IMPORT
BAZAAR

A bel objet, beau décor.



199.00

 Notre politique d'échange.
 Conservez votre reçu. Si vous n'êtes pas satisfait de l'article,
 rapportez-le dans un délai raisonnable pour un rembourse-
 ment complet.

 Place Fleur de Lys - 524-5591
 550 boul. Hamel, Québec

Lun.-Mer. 9:30-5:30; Jeu.-Ven. 9:30-9; Sam. 9:30-5.

 par
Roger BELLEFEUILLE

 La décision qui doit
 rendre au cours de l'an
 prochain la Cour su-
 prême du Canada dans
 une cause portant sur la
 stérilisation d'une dé-
 ficiente mentale de l'Île-
 du-Prince-Édouard
 pourrait contribuer à
 faire avancer le débat
 sur cette délicate ques-
 tion.

 C'est l'opinion gé-
 néralement exprimée,
 hier, à un symposium
 sur ce thème dans le
 cadre des assises an-
 nuelles de l'Association
 canadienne pour les dé-
 ficients mentaux qui
 s'est ouvert hier à Qué-
 bec pour se terminer sa-
 medi.

 Il ressort en effet des
 exposés de quatre mem-
 bres à un colloque —
 MM. Denis Semco, de
 l'Office des personnes
 handicapées du Québec,
 Robert Meloche, de l'As-
 sociation québécoise
 pour les déficients men-
 taux, Harry Beatty de
 l'association ontarienne
 et Orville Endicott, de
 l'association canadienne
 ce dossier n'avance guère,
 tant il soulève des
 résistances d'ordre ju-
 ridique, social, éthique
 et moral. Un dossier qui
 fait premièrement appel
 à l'émotivité des gens et

 qui pose un épineux pro-
 blème aux législateurs.

 La Cour suprême a
 été saisie de la cause
 d'une retardée mentale
 majeure de l'Île-du-
 Prince-Édouard qui re-
 fusait la stérilisation à
 l'encontre du désir de sa
 propre mère. Celle-ci
 s'est adressée à un tri-
 bunal de première in-
 stance qui statua sub-
 stantiellement qu'il n'a-
 vait pas la compétence
 en cette matière. La dé-
 cision fut portée en ap-
 pel et les juges de ce
 banc rejetèrent l'opini-
 on du tribunal de première
 instance. La cause fut
 portée devant la Cour
 suprême, par les avocats
 des deux parties, la mère
 d'une part et la fille d'autre
 part.

 Comme l'a expliqué
 au SOLEIL M. Jacques
 Pelletier, de l'Institut
 canadien de la déficien-
 cie mentale, dont le
 siège est à Toronto, le
 plus haut tribunal du
 pays a déjà accepté
 d'entendre dans cette
 cause des déficients
 mentaux des deux sexes
 dont certains ont déjà
 subi il y a quelques an-
 nées une stérilisation.
 Ce serait déjà un pré-
 cédent.

Le dossier québécois

 L'Office des per-
 sonnes handicapées a

 mis sur pied un comité
 pour faire le tour du
 dossier. Selon le re-
 présentant de l'or-
 ganisme, M. Semco, la
 stérilisation à des fins
 non thérapeutiques,
 c'est-à-dire pour des
 motifs autres que mé-
 dicaux, ne devrait être
 qu'un recours ultime.

 De son côté, le porte-
 parole de l'Association
 québécoise pour la dé-
 ficiences mentale, M. Me-
 loche, a fait valoir que
 cet organisme demande
 que chaque situation
 soit traitée d'une façon
 individuelle pour tenir
 compte des cir-
 constances globales de
 la personne déficiente.

 L'association ne voit
 pas la nécessité de mise
 sur pied de comités
 consultatifs dans plu-
 sieurs régions de la pro-
 vince comme le re-
 commande l'avis du
 comité de la santé men-
 tale du Québec, or-
 ganisme conseil auprès
 du ministre des Af-
 faires sociales. L'as-
 sociation préconise plu-
 tôt le recours à des
 structures plus locales,
 déjà connues sur le plan
 communautaire et qui
 pourraient être ratta-
 chées aux associations
 sur le planning des nais-
 sances.

 C'est le 10 juin 1980
 que le ministre des Af-

 faires sociales du temps,
 M. Denis Lazure, dé-
 posait en commission
 parlementaire l'avis du
 comité sur la santé men-
 tale.

 Le ministre laissait
 alors entendre que les
 recommandations du
 comité "seront certai-
 nement mises en ap-
 plication d'ici la fin de
 l'année".

Toutefois, cet avis n'a

 pas fait l'unanimité et a
 donné lieu à diverses po-
 lémiques. La consul-
 tation et la réflexion se
 poursuivent.

 Le comité dans son
 avis faisait état de 517
 stérilisations de per-
 sonnes déficientes men-
 tales au Québec de 1976
 à 1978 inclusivement,
 dont quatre au moins
 n'étaient âgées que de
 13 ans et l'une de 11 ans.

Pépin intraitable

 Le ministre des Transports, Jean-Luc Pépin, a
 refusé hier qu'un comité parlementaire se pen-
 che sur les réductions de services prévus à Via
 Rail, parce que cela ne pourrait que prolonger
 un débat qui a déjà trop duré, selon lui.

Fête nationale

Le Saguenay — Lac-Saint-Jean nie avoir dépensé 4 fois son budget

 CHICOUTIMI (d'a-
 près PC) — Le comité
 régional de la fête na-
 tionale au Saguenay —
 Lac-Saint-Jean a nié
 avoir dépensé presque
 quatre fois le budget
 autorisé par le comité
 national, comme le quod-
 tidien La Presse le rap-
 porte dans son édition
 d'hier.

 Le président de ce
 comité régional, M.
 Léon-Marie Girard, a
 soutenu que le budget
 autorisé était de
 \$366,000 et non de
 \$1,110,000, tel qu'indiqué
 dans La Presse.

 Citant le rapport d'une
 firme de vérificateurs
 comptables, le journal
 précisait aussi que le
 comité du Saguenay —
 Lac-Saint-Jean avait en-
 registré un déficit de

 \$281,800 et qu'il devait
 encore \$204,551 à des
 fournisseurs et des in-
 terlocuteurs locaux.

 Le journal rappelle
 que le rapport des
 comptables a permis de
 déceler "de sérieuses la-
 cunes au niveau des re-
 gistres comptables et du
 système de contrôle in-
 terne" du comité. Par
 ailleurs, la firme de vé-
 rificateurs a refusé d'ex-
 primer une opinion sur

 la fidélité des états fi-
 nanciers de ce comité
 régional.

 Le président Girard a
 toutefois avoué que le
 déficit présumé de
 \$282,000 pourrait cor-
 respondre à la réalité.

 Au niveau provincial,
 les dépenses de la fête
 nationale ont totalisé
 \$5,020,642, tandis que
 les revenus étaient de
 \$4,358,568, soit un dé-
 ficit de \$662,074.

 Ce déficit aurait dé-
 passé le million de dol-
 lars n'eût été du surplus
 de \$400,000 provenant
 des fêtes de l'an dernier
 qui a été versé à titre de
 revenus aux cé-
 lébrations de cette an-
 née.

Assemblée annuelle

 Par ailleurs, la Cor-
 poration des fêtes du 24
 juin de la région de Qué-

 bec tiendra son as-
 semblée générale di-
 manche, le 1er no-
 vembre, au centre Fran-
 çois-Charon.

 Au menu, le rapport
 moral des ad-
 ministrateurs et le rap-
 port financier des vé-
 rificateurs, des amén-
 dements aux règlements
 généraux et l'élection
 d'un nouveau conseil
 d'administration.

il "vente" très fort

AU MOINS 20% SUR LES ECHANTILLONS DE PLANCHER

 A L'OCCASION DU 10e ANNIVERSAIRE
 DE **St Cyr** A PLACE LAURIER ET POUR

 PREPARER EN BEAUTE L'ANNEE 1982, QUI
 SERA LA 60e ANNEE D'EXISTENCE DE
 ST-CYR & FRERES A QUEBEC, NOUS
 AVONS PENSE VOUS OFFRIR UNE VENTE
 D'ECHANTILLONS DE PLANCHER D'ORGUES

LOWREY A DES PRIX REDUITS

D'AU MOINS 20%.

 A CETTE OCCASION, VOUS POUVEZ PROFI-
 TER D'UN RABAIS INTERESSANT SUR LES
 MODELES DEMONSTRATEURS, TOUS EN EX-
 CELLENTE CONDITION ET TOUS GARANTIS
 PAR **LOWREY** ET **St Cyr**

 • NOUS OFFRONS DES COURS GRATUITS (MEME A
 L'ACHAT DE CES ORGUES). NOTRE SERVICE APRES
 VENTE FAIT NOTRE REPUTATION ET NOS CONSEILLERS
 COMPETENTS SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER A
 CHOISIR L'INSTRUMENT QUI VOUS CONVIENT.

 C'EST UNE EXCELLENTE OCCASION DE VOUS OFFRIR
 L'ORGUE DONT VOUS REVEZ DEPUIS SI LONGTEMPS.

ENEZ TOT AVANT QUE L'ORAGE N'ECLATE
 (premiers arrivés, premiers servis)


PLACE LAURIER - 651-7384

MAIL ST-ROCH - 522-1233

MISE DE COTE ACCEPTEE

Colloque sur l'utilisation de l'espace rural

Les terres agricoles du Québec se dégradent

(PC) — Le milieu rural pourrait être en train de se transformer en un tiers monde bien particulier.

Cette hypothèse a été présentée par un professeur de géographie de l'université Laval, M. Michel Jurdant, qui s'inquiète à ce point de la

dégradation écologique du milieu rural québécois.

Participant à l'université Laval à un colloque portant sur l'utilisation de l'espace rural au Québec, M. Jurdant a soutenu que la nature est devenue une marchandise et le rural

un producteur d'aliments. "A force de ne voir que les aliments et leurs producteurs, nous avons perdu de vue le paysan et la campagne."

Il constate que le mode de vie dominant de la campagne est essentiellement urbain et que la campagne est

plus que jamais à la merci d'un système de valeurs déterminé par et pour les citadins.

La dégradation écologique du milieu rural est liée principalement à l'exode de la campagne qui a détruit sa vie sociale et culturelle.

Cette dégradation se manifeste aussi par la destruction des paysages due à l'abandon des terres, par la dégradation des sols, par l'augmentation de la proportion de forêts dégradées, par la disparition d'espèces végétales et animales, par l'augmentation de la pollution de l'air et de l'eau, par la multiplication d'habitations de type urbain et de résidences secondaires non intégrées au milieu rural, par une urbanisation s'étendant le mode urbain, par une alimentation de plus en plus chimique et artificielle, par l'industrialisation, etc.

Selon lui, les principaux acteurs responsables de l'aménagement de l'espace rural, ceux qui conçoivent des objectifs et des modèles de développement, et ceux qui y vivent, ont des intérêts très différents.

Pour sa part, M. Luc Bureau, également professeur en géographie de Laval, se montre plutôt pessimiste quant aux possibilités de redonner à la campagne son espace et son mode de vie d'antan.

M. Millette a cité en exemple le chaulage et

l'irrigation des terres. L'excès de chaulage peut causer des déficiences en éléments nutritifs chez les plantes. Le drainage excessif cause l'assèchement des sols et diminue les rendements. Même s'il est difficile à trouver, M. Millette souhaite que l'agriculture moderne trouve un juste milieu.

Même son de cloche de la part de M. Guy Lemieux, de l'Office de

planification et de développement du Québec.

L'agriculture intensive, qui exige l'irrigation, l'utilisation accrue d'engrais inorganiques et de pesticides, la concentration des élevages, causent la dégradation du réseau hydrologique en milieu rural et détruit inutilement les habitats fauniques, a soutenu M. Lemieux.

La politique des prix des céréales détruit le sol

SASKATOON (PC) — Inaugurant l'assemblée semestrielle du Conseil des céréales du Canada, M. Jake Brown, doyen du collège d'agriculture de l'université de la Saskatchewan, a déclaré que la politique des prix agricoles pratiquée au Canada est en train de détruire le sol.

Dans la hâte d'intensifier la production agricole pour exporter des céréales vers des marchés lucratifs, il ne faudrait pas, dit-il, ignorer le sol.

Pris entre des frais de gestion qui ne cessent de grimper et des prix de vente à la baisse, les agriculteurs ne pensent plus qu'en termes de rendements et de spécialisation, aux détriments du sol.

M. Brown a invité les autorités responsables à

songer sérieusement à une politique active de conservation du sol.

Pour répondre à une hausse de la demande, les agriculteurs devront considérablement augmenter leur production pour accroître leurs revenus, faire rentrer plus de devises dans le pays et intensifier l'activité économique dans les industries de transformation des céréales.

Or, pour M. Brown, il est impérieux de tenir compte des coûts écologiques et économiques à long terme.

"Seule une reprise en main démocratique par les ruraux eux-mêmes, de leur avenir, nous permettrait d'espérer en des jours meilleurs", conclut M. Jurdant.

10 menus-midi

4,25\$

incluant soupe du jour et breuvage

au choix:

- Salade Julienne
- Coquille St-Jacques
- Tranche de rosbif
- Petit steak
- Boeuf bourguignon
- Lasagne
- Filet de sole
- Bifteck de surlonge hachée (6 oz/170 g)

+ deux autres mets, différents chaque jour

Le Foyer DE STE-FOY

boul. Laurier/rue Fournier 651-4055

... à des prix qui vous permettent de manger encore au restaurant.

vente de duvets

édredons

60% plumes/40% duvet

édredon simple	180	135.
édredon double	270	199.
édredon queen	300	225.
édredon king	360	269.

duvet

édredon simple	270	216.
édredon double	390	312.
édredon queen	440	352.
édredon king	530	424.

prix valides jusqu'au 30 novembre 81

mobiliers impact

complexe centre-ville
2600 boulevard laurier
ste-foy 653-4811
entre place laurier et place ste-foy

À LA SOUPE!

Nos potages-marmite sont succulents.
Et on en a pour tous les goûts!

- Poulet et nouilles avec légumes
- Soupe aux pois à la canadienne
- Chaudrée de palourdes du Maine
- Crème de tomates avec champignons
- Chaudrée de palourdes avec légumes
- Minestrone à l'ancienne
- Boeuf et légumes
- Boeuf et orge à l'ancienne



AU REPAS OU À LA COLLATION, C'EST IDÉAL!

108, boul. Kennedy - LEVIS

3238, 1re Avenue - CHARLESBOURG
Offre valable jusqu'au 23 oct. 1981

DUNKIN' DONUTS
MD
Ça vaut le détour.

Noël n'est pas si loin...

Tous vos cadeaux,
tous vos désirs à

15%

DE RABAIS

sur toute la marchandise en magasin

Du 29 octobre au 15 novembre, porcelaine, bibelots, verrerie, napperons, pierrots, laques d'Orient, bronzes de Thaïlande, etc.

Profitez-en, Noël s'en vient!

La Curiosité

43, St-Cyrille ouest
(entre Carrière et Salaberry)
Québec, Qué. G1R 2A3
647-2021

Les Lundis de la mode

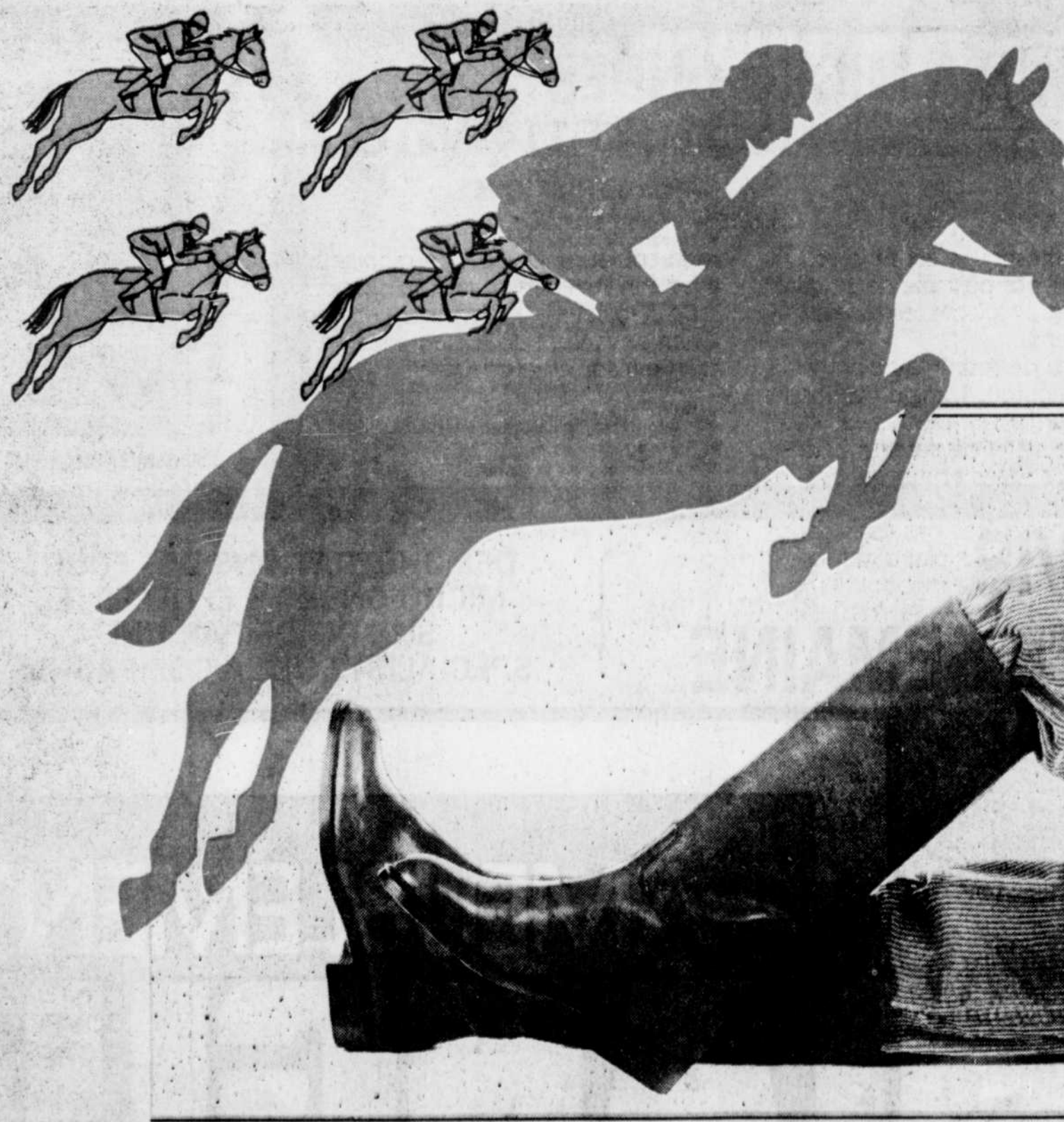
Aux prémices de l'automne, venez découvrir l'esprit d'une mode active qui raconte la douceur des formes et des couleurs... sous la touche originale des collections de MARIE GIROUX... pour que respire votre naturel!

De 19 à 21 heures, 2, et 16 novembre.

(En complicité avec LE BARON ROUGE, RAYMOND COTE et MATCH POINT)

MARIE GIROUX

COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-FOY 651-4654



Simard & Voyer

Faites cavalier seul

Pour lui
De la classe, de la race, l'allure cavalière

234\$ 198\$ Mi-jambe: cuir kaki ou naturel

Haute: cuir brun ou naturel

Galerie de la Capitale, Place Québec, Place Ste-Foy, Place Laurier, Galeries Chagnon, Place Fleur de Lys

L'ÉLÉGANCE PORTE LE NOM SIMARD & VOYER

MAINTENANT 3 MAGASINS

pour mieux vous servir

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne — 667-6282

LEVIS

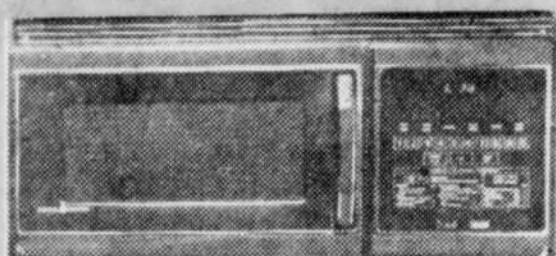
Place Tanguay, Lévis — 833-4511

LES SAULES

1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules) 871-4411

FOUR A MICRO-ONDES

Modèle JVM-60



- Cuisson minutée
- Cuisson par température avec "Micro-thermomètre"
- Lampe pour dessus de cuisinière et ventilateur d'évacuation incorporés

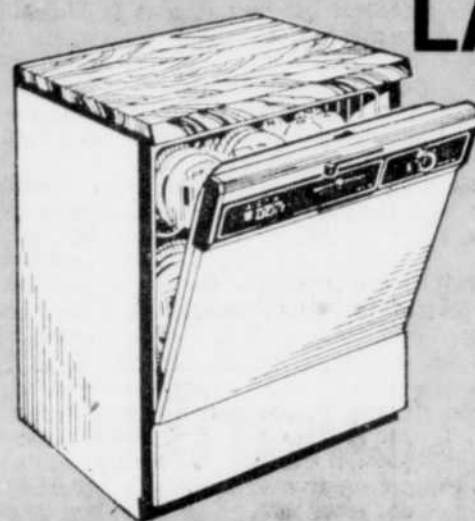
AVANTAGES PRATIQUES:

- Minuterie de maintien
- Panneau et horloge à affichage numérique
- Code et cuisson
- Cuisson automatique
- Commandes "Micro-Touch"
- Tablette de four fixe, nettoyage facile, cuisson excellente
- Guide et livre de cuisson faciles à comprendre



LAVE-VAISSELLE

RECUREUR



Modèle SSC530V (mobile)
Modèle SSD530V (encastré)

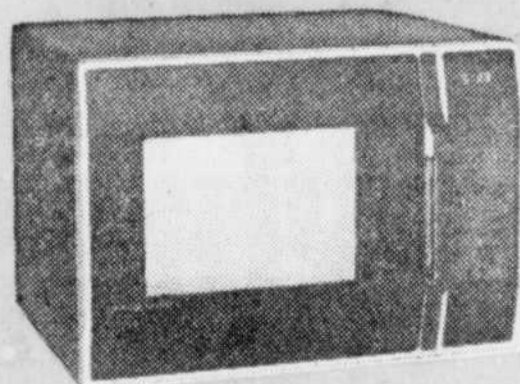
CARACTERISTIQUES:

- 7 cycles: récurer - régulier - régulier écono - rinçage d'attente - abrégé - abrégé écono - chauffe-assiettes
- 4 boutons-poussoirs
- Action de lavage à 3 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Doseur automatique de produit mouillant
- Dessus en cerisier (SSC530V)
- Modèle encastrable: jeu de panneaux réversibles (4 teintes: blanc, blé mûr, amande et vert pré).



FOUR A MICRO-ONDES

Modèle JET-130



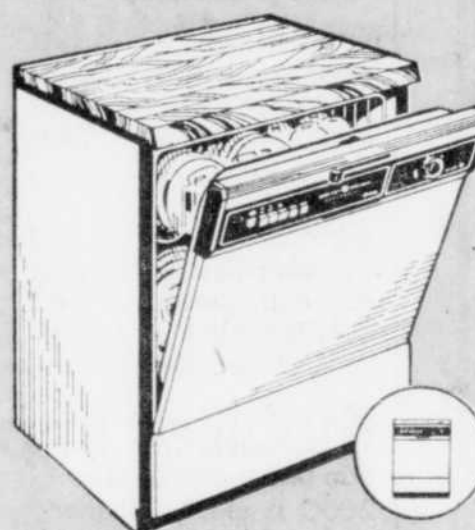
AVANTAGES PRATIQUES:

- Commandes "Micro-Touch"
- Panneau et horloge à affichage numérique
- Minuterie de cuisson 99 minutes, 99 secondes
- Cuisson par température
- Décongélation
- Minuterie de maintien
- Code de cuisson
- Cuisson automatique
- "Micro Thermometer"
- Tablette de four fixe, facile à nettoyer
- Guide et livre de cuisson faciles à comprendre



LAVE-VAISSELLE

"POTSCRUBBER II"



Modèle SMC930V
SMD930 encastré

Le NOUVEAU lave-vaisselle "Potscrubber II" permet d'obtenir d'excellents résultats grâce à son design amélioré et à ses nouvelles caractéristiques. Vous pouvez aussi réaliser d'importantes économies d'énergie... jusqu'à 30% sur l'eau chaude.

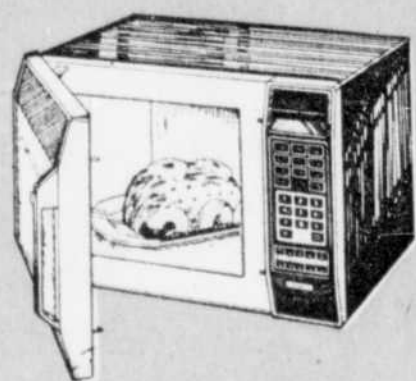
Vous obtenez en plus...

- Action de lavage à trois niveaux
- Fonctionnement par boutons-poussoirs (sept)
- Choix de 16 cycles... un pour chaque tâche
- Cycle récurer pour casseroles et poêlons
- Pompe en polypropylène anticorrosion
- Doseurs pour détergent et produit mouillant
- Il est SILENCIEUX, DURABLE et FACILE A REGLER



FOUR A MICRO-ONDES

Modèle JET-114



- Panneau de commande "Micro-Touch"
- Affichage numérique à semi-conducteurs

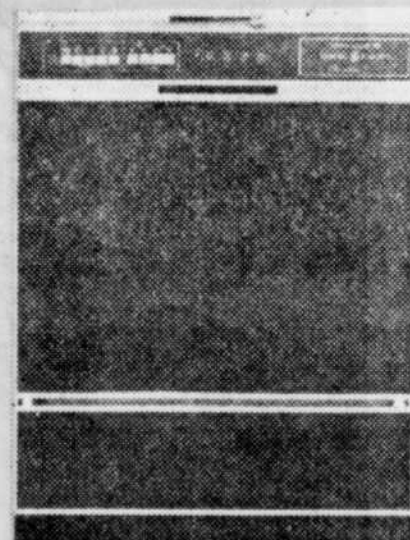
CARACTERISTIQUES:

- Horloge • Minuterie
- Niveaux de puissance
- Détecteur de température
- Signal de fin de cycle
- Témoin de courant
- Bouton de mise en marche
- Sélections: durée de cuisson - décongélation - minuterie d'attente - température de cuisson - code de cuisson
- "Auto-Roast" • Eclairage intérieur
- Porte en verre noir
- Livre de recettes et guide



LAVE-VAISSELLE

"POTSCRUBBER II"



Modèle SMD955V

Le système de lavage "Potscrubber II", avec son nouveau bras gicleur à orbites multiples et son système de filtre à autonettoyage, donne des résultats exceptionnels au lavage. Plus besoin de gratter ou laver à la main les pots, poêlons et casseroles!

La consommation d'énergie a été également améliorée de manière substantielle. La consommation d'eau chaude a été réduite de 13 gallons, dans les modèles précédents, à 8 gallons, c'est-à-dire une réduction pouvant aller jusqu'à 30%.



A LEVIS
CETTE SEMAINE

DEMONSTRATIONS DES FOURS
MICRO-ONDES G.E. OFFERTES
SUR PLACE PAR UNE
SPECIALISTE DE LA COMPAGNIE.

Le jeudi 29, de 14h30 à 20h30.
Le vendredi 30, de 14h30 à 20h30.
Le samedi 31, de 10h00 à 16h30.

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne — 667-6282

LEVIS

Place Tanguay, Lévis — 833-4511

LES SAULES

1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules) 871-4411